

# RAPPORT D'ACTIVITES

# 2023



# SOMMAIRE

PRESENTATION .....	3
LES MOYENS FINANCIERS.....	12
LES MOYENS HUMAINS.....	19
LES SERVICES A LA POPULATION.....	21
LA MEDIATHEQUE.....	59
L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	74
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT.....	77
LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS.....	85
L'ENVIRONNEMENT, LE LOGEMENT ET LE PATRIMOINE BÂTI .....	89
L'ECONOMIE .....	100
LE TOURISME .....	108
EVENEMENTS ET COMMUNICATION.....	122

## PRESENTATION

Créée le 1er janvier 2000, par transformation du District de la Vallée de Saint-Amarin, la Communauté de Communes est composée de quinze communes : Felling, Geishouse, Goldbach-Altenbach, Husseren-Wesseling, Kruth, Malmerspach, Mitzach, Mollau, Moosch, Oderen, Ranspach, Saint-Amarin, Storckensohn, Urbès et Wildenstein. Le dernier recensement au 31 décembre 2019 faisait état de 12 474 habitants (source : INSEE) sur l'ensemble des quinze communes membres de la Communauté de Communes.



La Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui a pour vocation de réaliser sur un espace de solidarité un projet commun de développement.

Cette forme intégrée d'intercommunalité se caractérise par le fait que la Communauté de Communes perçoit des ressources propres, indépendantes des contributions communales. Depuis 2011, elle perçoit également la fiscalité professionnelle.

La Communauté de Communes est ainsi un établissement public administratif : elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, elle est administrée par des autorités qui lui sont propres, elle recrute son personnel, elle assure la gestion de ses services et ses décisions sont des décisions administratives qui relèvent du contrôle de légalité et de la juridiction administrative.



### Les compétences

A la suite des modifications apportées par la Loi NOTRe (Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) les communautés de communes et communautés d'agglomération voient leurs compétences obligatoires et optionnelles étendues, avec des transferts progressifs échelonnés de 2017 à 2020.

Ainsi, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ont-ils dû se mettre en conformité au 1<sup>er</sup> janvier 2018 en ce qui concerne les nouvelles compétences obligatoires devant être exercées en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

Par arrêté préfectoral du 27 avril 2018, les statuts de la Communauté de Communes ont ainsi été modifiés.

La Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin dispose désormais de compétences obligatoires, de compétences optionnelles et de compétences facultatives qui s'établissent comme suit :

**1. Aménagement de l'espace**

- Conduite d'études d'urbanisme et forestières
- Élaboration, révision ou modification du plan local d'urbanisme communautaire
- Élaboration, approbation, révision ou modification et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) y compris par transfert de compétence au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Thur-Doller ou par adhésion à tout autre organisme poursuivant le même objet
- Élaboration et mise en œuvre d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement en liaison avec les acteurs locaux et partenaires financiers
- Développement d'une politique paysagère (charte paysagère) en liaison avec les communes
- Création de nouvelles pistes ou d'itinéraires cyclables en milieu rural ou en site propre sauf dans l'aire d'influence des syndicats mixtes et entretien de celles existantes
- Gestion, développement, analyse et diffusion auprès de l'ensemble des communes des données géographiques communautaires.

**2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du Code général des collectivités territoriales et notamment :**

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, notamment par l'acquisition de locaux commerciaux du bourg centre, la réhabilitation et la location à des nouveaux commerçants
- Développement d'actions d'animations économiques du territoire communautaire (exemple : OCM, conseil, avances remboursables, aides aux projets individuels...)
- Promotion du tourisme dont :
  - a. Gestion directe ou déléguée d'un office de tourisme
  - b. Politique locale du tourisme et soutien aux activités touristiques notamment par le soutien au Parc de Wesserling
  - c. Réalisation (création ou réhabilitation) et gestion d'équipements, d'hébergements et d'aménagements touristiques, patrimoniaux et de loisirs générant une économie touristique
  - d. Réalisation et exploitation des infrastructures (y compris les remontées mécaniques au sens du Code de tourisme) nécessaires à l'aménagement, au développement des activités de montagne et de pleine nature en été comme en hiver (ski alpin, des loisirs de neige, ski de fond...) sur les parties hautes du Massif du Markstein-Grand-Ballon, et au secteur du Frenz y compris par transfert de compétence au Syndicat Mixte pour l'aménagement du Massif du Markstein-Grand'ballon, ou par adhésion à tout autre organisme poursuivant le même objet
  - e. Participation au développement de la randonnée en itinérance à travers l'adhésion au projet de Chaîne de gîtes d'étape Hautes Vosges Randonnées en réhabilitant et gérant les établissements du Belacker, du Gazon Vert et du Gustiberg
  - f. Création, gestion et financement de transports touristiques.

**3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, comprenant les missions suivantes, énumérées, à l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement y compris par adhésion à l'Établissement public pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux (EPAGE) Thur-Amont**

1. Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

2. Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau notamment par adhésion au Syndicat Mixte d'études, d'aménagement et d'exploitation du site du barrage de Kruth – Wildenstein
  5. Défense contre les inondations et contre la mer
  8. La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- 4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1<sup>er</sup> de la Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.**
5. **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés** y compris par l'adhésion au Syndicat Mixte du Secteur IV pour le traitement des ordures ménagères et des encombrants non-métalliques.

## II. Compétences optionnelles

1. **Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre d'un schéma départemental et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie dont :**
  - Elaboration d'un schéma paysager et de défrichement
  - Elaboration, mise en œuvre et animation des programmes d'actions GERPLAN/ Plan Paysage
  - Mise en place d'un mode de transport doux : covoiturage, bornes de recharge pour véhicule électrique, pistes cyclables...
2. **Politique du logement et du cadre de vie dont :**
  - Conduite d'études sur les problèmes de logement et mise en œuvre d'actions en faveur de l'habitat (OPAH, PLH, etc.)
  - Actions en direction des propriétaires privés favorisant l'amélioration du parc ancien et le développement du parc locatif menées dans le cadre de dispositifs contractuels (exemple : OPAH, CDL ou dispositifs similaires).
  - Conduite d'études d'urbanisme prévisionnel et opérationnel dans les secteurs d'intérêt communautaire
  - Constitution de réserves foncières nécessaires à la mise en œuvre de la politique de la Communauté de Communes (aménagement, production de logements)
  - Acquisition de terrains, viabilisation et aménagement dans les zones qualifiées d'intérêt communautaire
  - Réhabilitation d'anciens bâtiments appartenant à la Communauté de Communes en vue d'y créer des logements nouveaux.
3. **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs de la salle de sport du Collège de Saint-Amarin, de la salle de sport de Felling, de la salle de sport de Moosch et du Centre aquatique de Wesserling.**  
**Transport des élèves du primaire vers ces équipements**  
**Participation à la vie sportive de la Vallée notamment par l'attribution de subventions aux associations sportives intercommunales.**
4. **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels : le Théâtre de Poche, la Chapelle, les Ecuries et la Médiathèque « l'Etoffe des Mots ».**  
**Participation à la vie culturelle de la Vallée notamment par l'attribution de subventions aux associations culturelles et/ou musicales intercommunales.**

**5. Eau potable et notamment :**

- Gestion, exploitation et entretien des réseaux et installations nécessaires à l'eau potable pour les biens dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire
- Conduite d'études de sols et réalisation de travaux de recherches concernant l'alimentation en eau potable
- Réalisation de projets, exploitation et entretien pour les réseaux et installation dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire.

## 6. Mobilité

- La CCSVA se dote de la compétence Mobilité conformément à la loi LOM du 24 décembre 2019 et pourra être acteur afin de développer sur son territoire :
- Des services de transport public à la demande (TAD)
- Des services de mobilité solidaire
- Des services de mobilités actives

## III. Compétences facultatives

- Assainissement et notamment :
  - Gestion, exploitation et entretien des réseaux et des installations nécessaires à l'assainissement collectif des eaux usées domestiques et industrielles pour les biens dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire.
  - Création et gestion d'un service public de l'assainissement non collectif (SPANC) et notamment :
    - Identification sur le territoire des zones relevant de l'assainissement collectif et des zones relevant de l'assainissement non collectif ;
    - Contrôle de l'assainissement non collectif ;
    - Mise en place un contrôle périodique au moins une fois tous les 10 ans ;
    - Etablissement à l'issue du contrôle d'un document établissant si nécessaire soit, dans le cas d'un projet d'installation, les modifications à apporter au projet pour qu'il soit en conformité avec la réglementation en vigueur soit, dans le cas d'une installation existante, la liste des travaux à réaliser par le propriétaire pour supprimer les dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement ;
    - Conduite d'études de sols et de définition de filière, en vue de l'implantation ou de la réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif.
- Service à la population
  - Etude, actions de soutien aux professionnels de santé permettant le maintien et le développement des professionnels de santé adaptées aux attentes et aux besoins de la population pouvant conduire jusqu'à la réalisation d'équipements structurants dans la Vallée liés à la santé
  - Appui aux établissements du 1<sup>er</sup> cycle spécialisés (notamment soutien du Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté, RASED)
  - Participation au fonctionnement et à l'investissement (achat de matériels pédagogiques ou informatiques) des établissements d'enseignement secondaire
  - Participation au fonctionnement et à l'investissement (achat de matériels pédagogiques ou informatiques) des structures d'appui des établissements d'enseignement primaire
  - Création, aménagement et gestion de structures d'accueil de la petite enfance et notamment les multi-accueils, à l'exception des Maisons d'assistants maternels
  - Création, aménagement et gestion d'un lieu de ressources et d'informations à destination des parents employeurs et des assistants maternels et notamment les relais d'assistants maternels (RAM)
  - Création, aménagement et gestion de structures d'accueil pour l'enfance : accueils collectifs de mineurs et notamment les accueils de loisirs des petites et grandes vacances

- Développement et mise en œuvre d'une politique d'aide et d'animation en faveur de la petite enfance, de l'enfance (notamment par le biais de la conclusion d'un Contrat-Enfance-Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales), de la jeunesse, des personnes âgées et des publics défavorisés (exemple : associations d'insertion) notamment par l'attribution de subventions
  - Mise à disposition des associations de la Vallée de matériels et notamment de grilles d'exposition et de chapiteaux dans la mesure du possible.
- Numérique
- Création et entretien des infrastructures passives destinées à supporter les équipements de téléphonie mobile dans le cadre du plan national de résorption des zones blanches et dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (notamment les articles L. 1511-6, R. 1511-44 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales)
  - Conduite d'études de tous problèmes se rattachant aux technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) et d'autres moyens de communication
  - Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique : participation pour la mise en œuvre d'un réseau de Très Haut Débit notamment par un appui financier.
- Missions de maîtrise d'ouvrage déléguée et prestations de service au profit des communes membres
- La Communauté de Communes pourra, sous certaines conditions, à la demande d'une de ses communes membres, assurer, l'exercice de tout ou partie de certaines attributions de la maîtrise d'ouvrage de travaux propres à cette commune et sur le territoire de cette dernière, dans les conditions prévues par la Loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée modifiée. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage fixera les conditions techniques et financières de cette prestation.
- La Communauté de Communes pourra, sous certaines conditions, fournir des prestations de services à toute Commune à sa demande. Une convention de prestations de services en fixera les conditions techniques et financières.
- Divers
- Développement de services communs en vue de rationaliser l'offre publique locale (notamment la gestion du personnel forestier, le périscolaire, le portage et la gestion de RPI...)
  - Conduite d'études sur les différents moyens de transport collectif et mise en œuvre éventuelle des conclusions avec les différentes autorités organisatrices.

## Le Conseil communautaire



### FELLERING

---

Nadine SPETZ

---

Doris JAEGGY

---

---

Erick FISCHER

---

Jean-Jacques SITTER

---



## **GEISHOUSE**

---

Claude KIRCHHOFFER

---

G rard FOURNIER

---



## **GOLDBACH - ALTENBACH**

---

Benjamin LUDWIG

---



## **HUSSEREN-WESSERLING**

---

Romain NUCCELLI

---

Nadine ALBRECHT

---

Jeanne STOLTZ-NAWROT

---



## **KRUTH**

---

Florent ARNOLD

---

Rodolphe TROMBINI

---

Serge SIFFERLEN

---



## MALMERSPACH

---

---

Eddie STUTZ

---

Caroline  
ECKERLIN DOPPLER

---



## MITZACH

---

---

Roger BRINGARD

---



## MOLLAU

---

---

Frédéric CAQUEL

---



## MOOSCH

---

---

José SCHRUEFFENEGER

---

Marthe BERNA

---

Didier LOUVET

---

Sylviane RIETHMULLER

---



## ODEREN

---

---

Jean-Marie  
GRUNENWALD

---

Caroline ZAGALA

---

Jean-Luc SCHERLEN

---

---

Christiane WEISS

---



---

**RANSPACH**

---

Jean-Léon TACQUARD

---

Eric ARNOULD

---



## SAINT-AMARIN

---

---

Charles WEHRLÉN

---

Cyrille AST

---

Nathalie BELTZUNG

---

Marie-Christine LOCATELLI

---

Véronique PETER

---

Jean SAUZE

---



## STORCKENSOHN

---

---

Jacques KARCHER

---



## URBES

---

---

Stéphane KUNTZ

---

Eric FUCHS

---



## WILDENSTEIN

---

---

Ludovic MARINONI

---

## Les missions

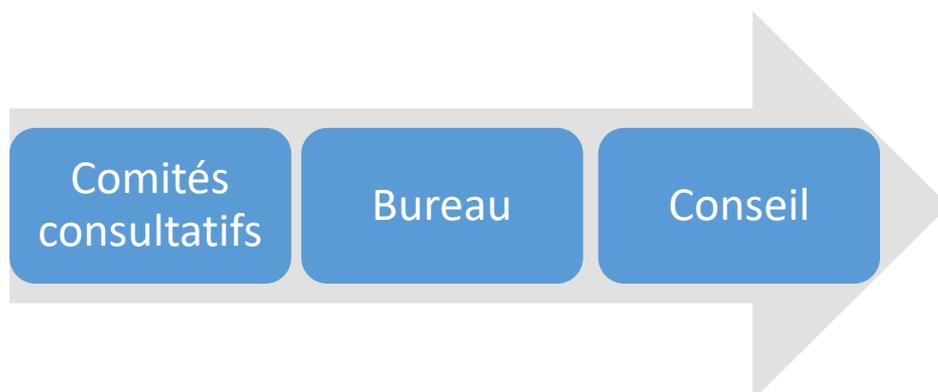
Le Conseil de Communauté donne les orientations et est l'organe décisionnel de la Communauté de communes.

Pour favoriser un véritable travail d'équipe, les différents domaines d'intervention ont été répartis entre les élus. Le Président et les Vice-Présidents animent chacun un comité consultatif composée des conseillers communautaires et d'habitants de la vallée. Ces comités débattent des questions du domaine de compétences de la Communauté de communes.

Pour faciliter le fonctionnement au quotidien de la collectivité, par délibération du 21 juillet 2020, le Conseil de Communauté a délégué un certain nombre d'attributions au Bureau, composé des Vice-Présidents et de représentants des communes, au Président et aux Vice-Présidents : attribution de marchés publics, octroi de subventions aux associations, conclusion de contrats de location, etc

Les décisions prises sur la base de ces délégations font l'objet d'un compte-rendu régulier au Conseil.

Certaines compétences fixées par la loi, les orientations stratégiques, les délégations de service public ou les questions budgétaires sont du domaine exclusif du Conseil communautaire.



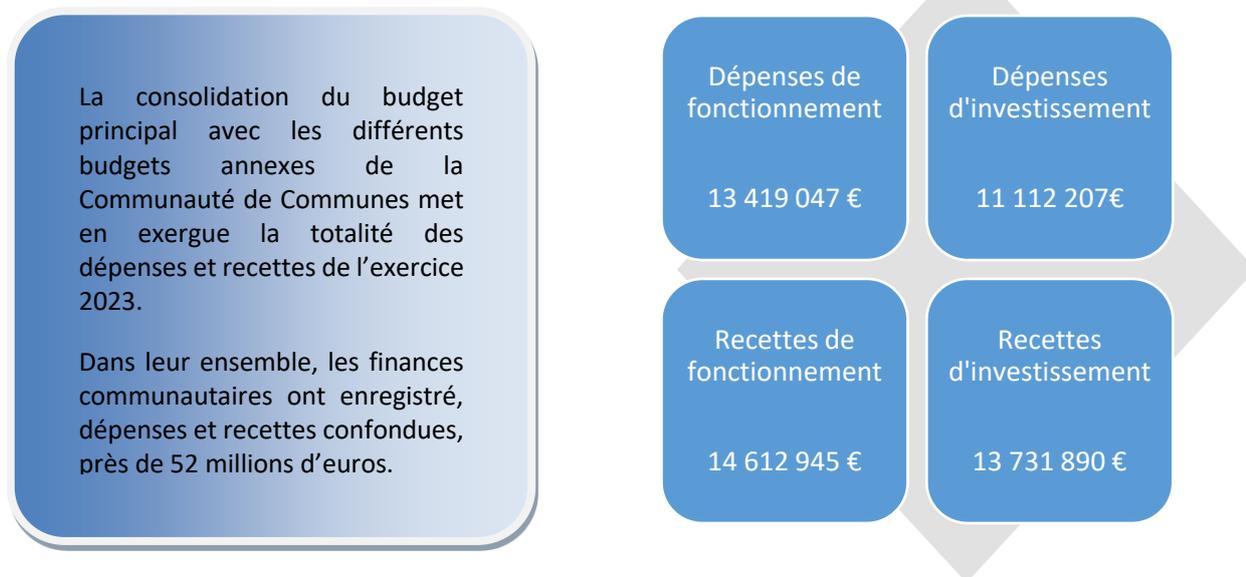
La consolidation du budget principal avec les différents budgets annexes de la Communauté de Communes met en exergue la totalité des dépenses et recettes de l'exercice 2023.

Dans leur ensemble, les finances communautaires ont enregistré, dépenses et recettes confondues, près de 52 millions d'euros.

## LES MOYENS FINANCIERS

### Le budget

En 2023, outre le budget principal, la Communauté de communes dispose de 13 budgets annexes. Les présentations ci-dessous sont issues du compte administratif 2023.



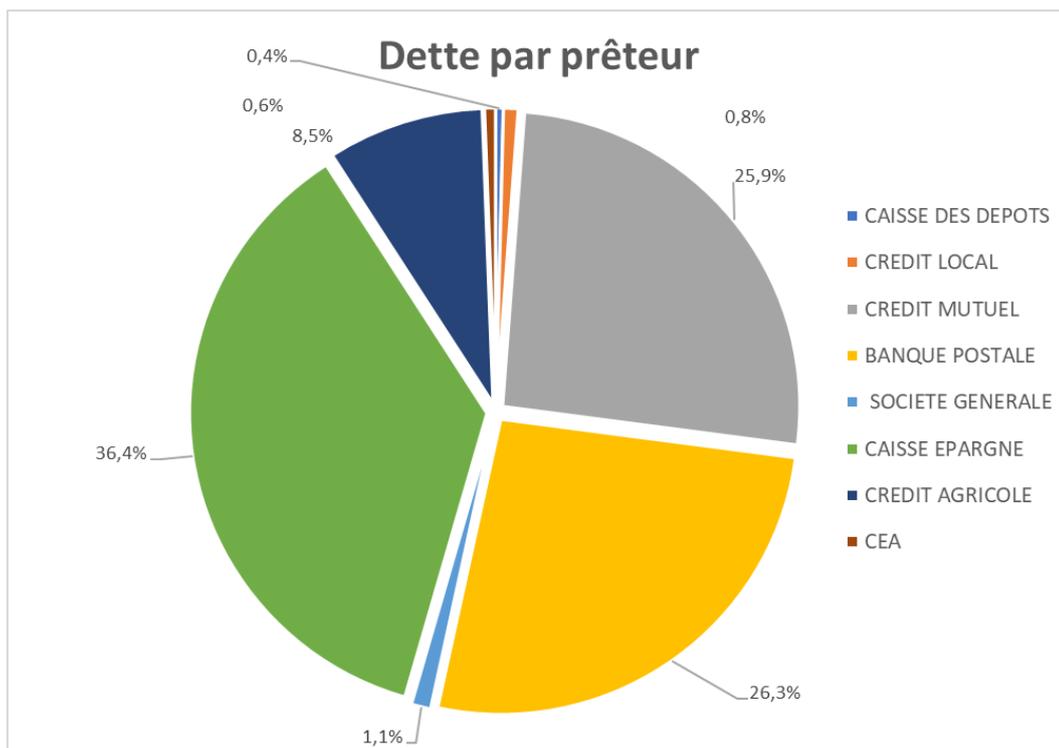
Pour régler les dépenses de la Communauté de communes (factures, salaires, subventions, etc.), ont été émis 4 028 mandats, soit +8,6 % par rapport à 2022.

### Etat de la dette

- Elle est constituée de 43 emprunts, 35 à taux fixe et 8 à taux variable. Cette dette ne comporte aucun emprunt toxique et aucun emprunt indexé sur le franc suisse.
- Encours de la dette au 31/12/2023 : 15 196 726,88 €.
- Le remboursement des emprunts a représenté 1 207 276,35 € (capital + intérêts)

#### Nouveaux emprunts :

- 4 emprunts ont été souscrits en 2023 pour le financement des investissements de l'exercice :
  - Budget Espace d'entreprises de Wesserling : 500 000 € sur 15 ans à taux variable indexé sur le livret A
  - Budget Ordures ménagères : 750 000 € sur 10 ans à taux variable indexé sur le livret A
  - Budget Principal : 1 000 000 € sur 20 ans à taux variable indexé sur le livret A
  - Budget Eau : 4 000 000 € sur 25 ans à taux fixe



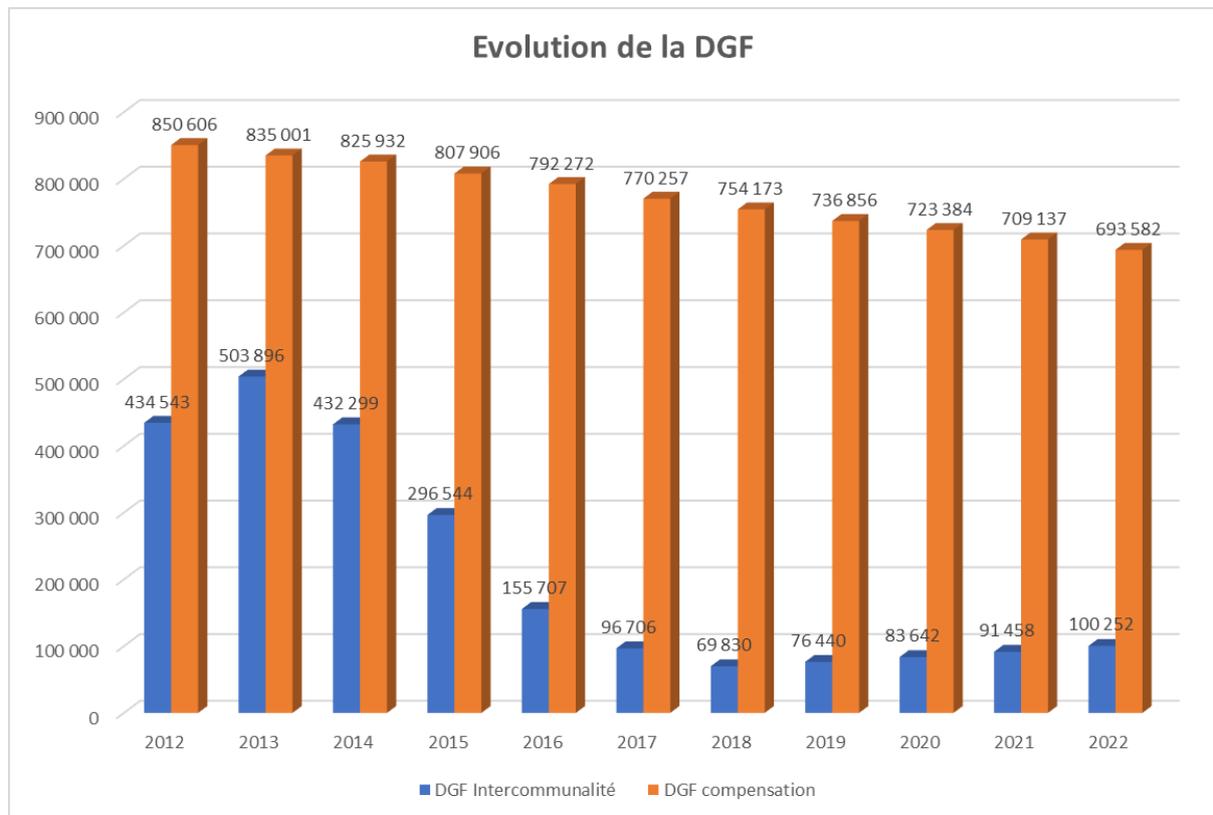
## Les ressources fiscales et non fiscales

### La fiscalité directe

La structure des taux de fiscalité locale a été profondément modifiée en 2011 du fait du remplacement à l'échelle nationale de la Taxe professionnelle par la CET, Contribution Economique Territoriale et à l'échelle de la Communauté de communes, du passage à la FPU, Fiscalité Professionnelle Unique voté fin décembre 2010.

En 2023, les taux sont restés inchangés.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taxe sur le foncier bâti	1,02%	1,07%	1,09%	1,14%	1,71%	2,31%	2,31%	2,38%	2,38%
Taxe sur le foncier non bâti	4,15%	4,35%	4,42%	4,64%	4,78%	4,78%	4,78%	4,92%	4,92%
Cotisation foncière économique	24,05%	24,05%	24,05%	25,25%	26,01%	27,02%	27,02%	27,62%	27,62%



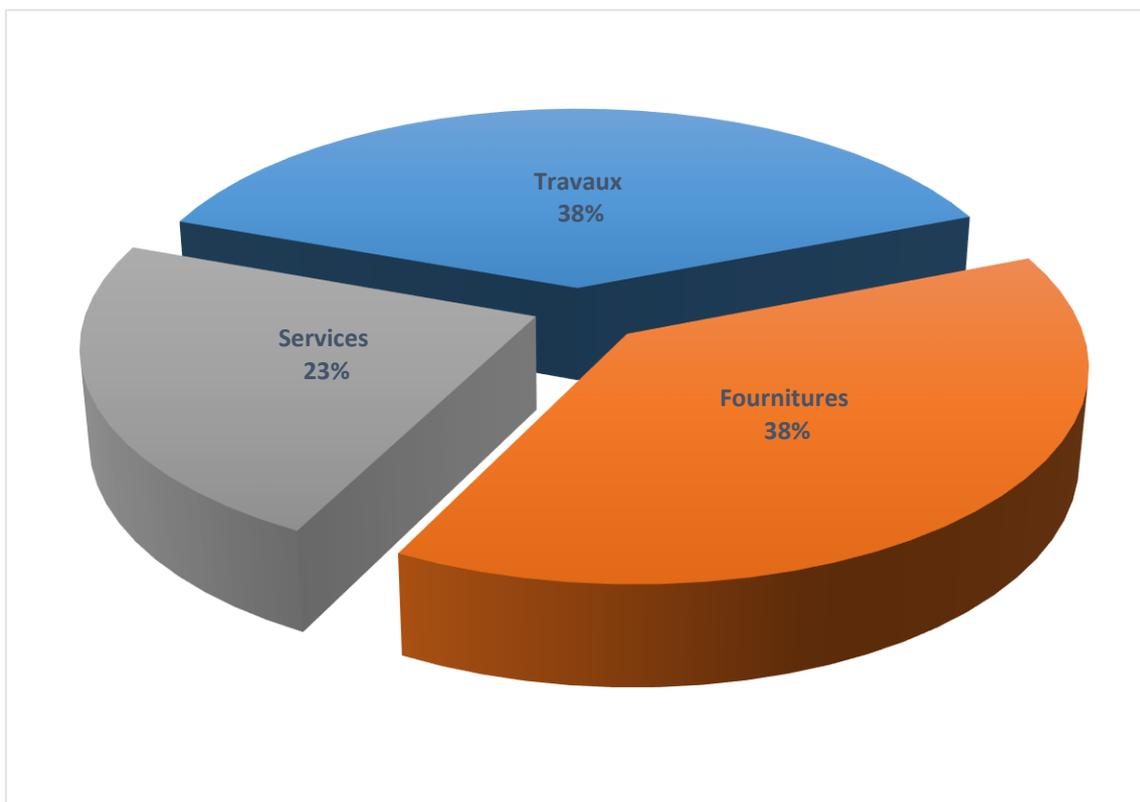
La Dotation Globale de Fonctionnement est versée à la Communauté de communes au titre des dotations de l'Etat. Elle se décompose en 2023 entre :

- la Dotation d'intercommunalité : 293 921 €. La progression de cette dotation entre 2012 et 2013 résulte de la bonification obtenue après passage à la Fiscalité professionnelle unique. Par la suite, et jusqu'en 2018, elle subit une forte baisse du fait du prélèvement opéré par l'Etat au titre du plan de redressement des finances publiques et de la baisse des crédits budgétaires alloués aux concours aux collectivités locales. Depuis 2019, elle progresse à nouveau grâce à un CIF (Coefficient d'intégration fiscale) en augmentation.
- la Dotation de Compensation (ancienne allocation compensatrice de la réduction de la part salaires de la Taxe professionnelle) : 689 555 € au lieu 693 582 € en 2022 soit en légère baisse de 0,6%. On constate également une érosion continue de cette part sur la période.

## Les marchés publics publiés par la Communauté de Communes en 2023

En 2023 c'est 5 marchés de travaux (dont 21 lots), 3 marchés de services (dont 4 lots) et 5 marchés de fournitures (dont 6 lots) qui ont été publiés, 5 procédures formalisées. En majorité, ces marchés publics ont été attribués en 2023, pour certains en 2024.

Une concession de service public a également été attribuée pour la gestion du GÎTE DU GAZON VERT à la Sàrl GAISSALA EBLE.



Marchés publics de travaux

40 000 à 89 999 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

90 000 € HT à 5 381 999,99 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
RÉALISATION D'UNE VOIE VERTE « ROUTE DU HAAG »		26/01/2023	EUROVIAL AL	68027
REHABILITATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE GROS ROMAN A WESSERLING	1 : démolition – gros-œuvre	15/03/2025	FORALEST-MAURUTO	68310
	3 : serrurerie – porte de garage	15/03/2023	FV INDUSTRIE	70300
	4 : électricité	15/03/2023	ÉLECTRICITÉ P. FLECK	68470
	5 : plomberie sanitaire – chauffage - ventilation	15/03/2023	ETS FRANCIS BURGUNDER	68820
	6 : plâtrerie	15/03/2023	MEYER ISOLATION	68260
	7 : menuiserie bois	15/03/2023	STE KLEINHENNY PIERRE	68314
	8 : carrelage	15/03/2023	LUTTRINGER - HESSLE	68700
	9 : peinture	15/03/2023	LAMMER PEINTURE ET DECORATION	68230
REHABILITATION DE LA GRANDE CHAUFFERIE ET DU LABORATOIRE	1 : démolition – terrassement – gros-œuvre	15/03/2023	METZEGER BTP	68700
	2 : charpentier métallique	16/03/2023	FRAMATEC	88000
	3 : serrurerie	17/03/2023	GIABERINI & GUY	68230
	4 : ascenseur – élévateur	18/03/2023	ORONA EST	67200
	5 : électricité	19/03/2023	SARL MANGEL ELECTRICITE	88360
	6 : chauffage – sanitaire	20/03/2023	STIHLE SUD ALSACE SARL	68220
	7 : plâtrerie	21/03/2023	WEREY PLATRE ET STAFF	68140
	8 : menuiserie intérieur	18/04/2023	JM MURA & FILS	68470
	9 : peinture	23/03/2023	PEINTURE MAMBRE SARL	68130
	10 : carrelage	24/03/2023	MULTISOLS	68000
	12 : désamiantage	25/03/2023	PREMY AGENCE FERRARI	68310
CRÉATION ET RESTRUCTURATION DE CHEMINEMENTS SUR LE SITE DE WESSERLING	1 : terrassement et revêtement	29/08/2023	ROYER FRERES	68690
	2 : espaces verts	29/08/2023	ASSO. LES JARDINS DE WESSERLING	68470
MISE EN PLACE D'UN TRAITEMENT DE		25/04/2024	HYDREA	60610

POTABILISATION DES EAUX DU CAPTAGE DU TUNNEL D'URBES				
------------------------------------------------------	--	--	--	--

5 382 000 € HT et plus

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

*Marchés publics de services*

40 000 à 89 999 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

90 000 € HT à 214 999,99 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

215 000 € HT et plus

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
AC POUR L'ÉLABORATION, LA FOURNITURES ET LA LIVRAISON DE REPAS POUR LES STRUCUTRES D'ACCUEIL ENFANCE		21/09/2023	API LES CUISINIERS D'ALSACE	68127
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGERES, DES DÉCHETS RECYCLABLES ET BIO DÉCHETS, DISTRIBUTION DES CONTENANTS DE PRÉ-COLLECTE, ET MISE A DISPOSITION D'UN DISPOSITIF DE RECHERCHE DE DÉCHETERIE MOBILE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCVSA	1 : collecte des ordures ménagères, des biodéchets et des recyclables hors verre, opérations de lavage et de distribution, et transport vers les exutoires	21/09/2023	COVED	68120
	2 : collecte par apport volontaire et transport vers le centre de traitement du verre ménager	21/09/2023	RECYCAL	67750
	3 : mise à disposition d'une déchèterie mobile sur quatre communes pour l'ensemble du territoire	21/09/2023	COVED	68120
	4 : tri des emballages ménagers hors verre et reprise pour les flux n'étant pas repris par un éco organisme	21/09/2023	COVED	68120

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE – REQUALIFICATION DE LA FRICHE « INTERGLAS » A MALMERSPACH		30/11/2023	TOPIC Sàrl	67170
----------------------------------------------------------------------------------------	--	------------	------------	-------

*Marchés publics de fournitures*

40 000 à 89 999 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
FOURNITURE DE MATERIEL AUDIOVISUEL ET DE LUMIERE POUR LE PROJET D'ECOMUSEE DU PARC DE WESSERLING	1 : fourniture de matériel audiovisuel et de lumière pour le projet d'écomusée du Parc de Wesserling	24/01/2024	CONCEPT LIGHT	68127
	2 : fourniture de matériel son et lumière	24/01/2024	CONCEPT LIGHT	68127
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION DES CONTENANTS ET DE GESTION GLOBALE DE LA REDEVANCE INCITATIVE		14/12/2023	TRADIM SAS	75009

90 000 € HT à 214 999,99 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
FOURNITURE DE DISPOSITIFS ELECTRONIQUES POUR LE CONTRÔLE D'ACCES DES CONTENEURS DECHETS EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE - EN REDEVANCE INCITATIVE		14/12/2023	BH TECHNOLOGIE	38000

215 000 € HT et plus

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ		21/09/2023	EDF	54005
FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS POUR LA PRE-COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLE, DE DÉCHETS	1 : fournitures livraisons abris-bacs, matériel de pré-collecte	21/09/2023	ASTECH	68190
	2 : fournitures de livraison bacs pré-collecte om	21/09/2023	CRAEMER France	59810
	3 : fournitures livraison conteneurs apport volontaire	21/09/2023	ASTECH	68190

RECYCLABLES, DE BIODÉCHETS	4 : fournitures livraison sacs plastiques jaunes	21/09/2023	PTL	76860
----------------------------	--------------------------------------------------	------------	-----	-------

## LES MOYENS HUMAINS

Durant l'année 2023, la Communauté de Communes a employé 151 personnes répartis entre plusieurs sites. Au 31 décembre 2023, elle comptait 72 agents en emplois permanents, 17 en emploi non permanent.

Le personnel est ainsi composé d'agents titulaires de la fonction publique territoriale, d'agents contractuels de droit public et de droit privé.

- **Les emplois permanents :**

**Le personnel fonctionnaire : 38**

	CATEGORIE		
	A	B	C
<b>Filière administrative</b>	3	4	4
<b>Filière technique</b>	0	0	3
<b>Filière sportive</b>	0	3	
<b>Filière animation</b>	0	3	7
<b>Filière culturelle</b>	1	1	3
<b>Filière médico-sociale</b>		1	5
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>22</b>

**Personnels auxiliaires et contractuels de droit public : 49**

6 attachés (2 CDI, 4 CDD)

1 éducateur de jeunes enfants en CDI

1 auxiliaire de puériculture en CDD

1 infirmière en CDD

4 ETAPS (MNS) (1CDI, 3 CDD)

4 Rédacteurs (1 CDI, 3 CDD)

9 adjoints d'animation (2 CDI, 7 CDD)

6 adjoints techniques (1 CDI, 5 CDD)

3 adjoints administratifs en CDD

4 adjoints du patrimoine en CDD

2 ingénieurs en CDI

3 attaché Territorial (CDI)

- **Les emplois non permanents :**

## Saisonniers : 14

6 jeunes pour l'entretien, le nettoyage, le gardiennage et la caisse de la piscine

6 MNS pour la piscine

2 jeunes pour la médiathèque

## Autres personnels (vacataires, mises à disposition etc.) : 14

4 personnes ont été embauchées au courant de l'année en CDD et 7 en vacation.

3 apprenties

25 personnes en réinsertion. La Collectivité fait régulièrement appel à l'Association AGIR pour différentes missions (ménage, surveillance de toboggans, service, distribution etc.).

1 ATSEM mis à notre disposition par convention (1 St.Amarin).

### • **Mouvements de personnel**

#### • Nombre d'arrivées : 10

1 Directrice Générale Administrative

1 Assistante petite enfance

1 Gestionnaire administratif et comptable au service eau et assainissement

1 Responsable service eau et assainissement

1 Responsable de médiathèque

1 Animatrice du relais Assistantes maternelles

1 Gestionnaire carrière/paie

1 Educateur des APS

1 Agent de médiathèque

1 adjoint d'animation

#### • Nombre de départs : 15

1 Attaché territorial (1 retraite)

1 adjoint de médiathèque (fin de contrat)

1 assistante petite enfance (fin de contrat)

3 Adjointes d'animation (3 fin de contrat)

1 ingénieur (démission)

2 apprenties (fin de contrat)

1 assistante pôle tourisme (fin de contrat)

1 rédacteur principal (rupture conventionnelle)

1 éducateur principal 2° classe (radiation des cadres)

1 éducateur des APS (fin de contrat)

1 éducateur principal 1° classe (retraite)

1 adjointe d'animation (radiation des cadres)

## LES SERVICES A LA POPULATION

*L'action en faveur de l'enfance.*

**L'accueil de loisirs sans hébergement : le périscolaire**

LES ACTIONS ET PROJETS COMMUNAUTAIRES Compétence communale, le périscolaire est un service aux familles qui répond à leur attente de trouver sur la Vallée un dispositif de qualité accueillant leurs enfants durant la pause méridienne et après l'école, selon une politique tarifaire établie en fonction des ressources des familles.

L'enfant est placé sous la responsabilité de l'équipe d'animation le temps du chemin, du repas de midi, de 11h30 à 13h30 et pour l'accueil du soir, de 16h00 à 19h00. Les parents ont la possibilité de venir les récupérer à tout moment jusqu'à 19h00.

**Pour une bonne organisation et le bien-être du public, quatre sites périscolaires sont ouverts sur la Vallée :**

**Le site à Moosch :** les enfants de Moosch et de Geishouse au Presbytère 40, rue du Général de Gaulle.

**Le site à Kruth :** les enfants de Kruth et Oderen à la salle Wendelin 3, rue de Ventron.

**Le site à Storckensohn :** les enfants de Felling, Husseren-Wesserling, Mollau, Storckensohn et Urbès sont accueilli au Centre du Torrent rue de Mollau à Storckensohn.

**Le site à Saint-Amarin :** installé au complexe culturel « Le CAP » Place des Diables Bleus, peut accueillir les enfants des communes de Saint-Amarin, Ranspach, Malmerspach et Mitzach.

Le périscolaire correspond à l'accueil des enfants à la « périphérie du temps scolaire ». Il se décline donc en 2 temps bien précis les jours d'école :

- L'accueil du midi (2h)
- L'accueil du soir (3h)

Les accueils du soir sont consacrés aux loisirs, à la découverte d'activités sportives et culturelles, à la détente, ainsi qu'à l'aide aux devoirs.

La pause méridienne permet aux enfants de prendre des repas variés et équilibrés dans une atmosphère conviviale.

Les goûters et les repas sont confectionnés par le Collège de Saint-Amarin pour les sites de Saint-Amarin, Moosch et Kruth. Les repas du site de Storckensohn, sont confectionnés au Torrent par le prestataire API.

Après le goûter de 16h, les animateurs proposent aux enfants des élémentaires de réaliser leurs devoirs le lundi et jeudi toujours sous le contrôle parental. Cela afin de rendre service aux familles.

### *Les intentions Éducatives*

#### **Les objectifs pédagogiques**

Le projet pédagogique est établi par l'équipe éducative en lien avec le projet éducatif sur « une chance pour chacun » par diverses activités à la fois ludiques et pédagogiques qui développent la curiosité et l'esprit créatif des enfants.

Les objectifs pédagogiques sont définis par l'équipe éducative. Ces objectifs sont des supports de travail pour l'équipe. Ils répondent également aux attentes des familles.

## Objectifs et moyens

### Les enfants :

Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en place sur les sites périscolaires sont les suivants :

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels
<b>Intention éducative : développement de l'autonomie</b>	
Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne	Prendre en compte le développement de l'enfant au quotidien
	Cibler des activités adaptées à la tranche d'âge des enfants
<b>Intention éducative : respect de l'individualité de chaque enfant</b>	
S'ouvrir au monde et aux autres	Amener l'enfant à participer à la vie collective
	Permettre à chacun de trouver sa place
<b>Intention éducative : amener l'enfant à découvrir de nouvelles pratiques variées, favoriser l'acquisition de savoirs et techniques</b>	
Explorer de nouveau domaine d'apprentissage	Proposer des activités en lien avec le thème
	Permettre à l'enfant d'être acteur et auteur de ces actes et choix

### **Une équipe pédagogique période de janvier à juillet 2023**

- 1 directrice titulaire du BPJEPS
- 1 directrice adjointe titulaire du BPJEPS
- 12 animateurs titulaires soit d'un BAFA, CAP petite enfance ou BAPAAT apprentissage BPJEPS APT
- 1 animatrices stagiaires BAFA
- 2 animateurs non qualifié
- 3 dames de maisons
- 1 aide cuisine

### **Une équipe pédagogique période de septembre à décembre 2023**

- 1 directrice titulaire du BPJEPS
- 1 directrice adjointe titulaire du BPJEPS
- 2 directeurs stagiaires BAFD
- 9 animateurs titulaires soit d'un BAFA, CAP petite enfance ou BAPAAT
- 1 animatrice stagiaires BAFA
- 3 animateurs non qualifiés
- 3 dames de maisons
- 1 aide cuisine

### **Accueil de stagiaires :**

La structure essaie de répondre au mieux à certaines demandes de stages tout au long de l'année. Le fait de répondre à ces demandes permet aux stagiaires de découvrir le métier de l'animation. Des outils pour la structure ont été mis en place, tel qu'un bilan mi- stage ainsi qu'une évaluation de fin de stage permettant un suivi approfondi de leur parcours.

Stages professionnels	Stages de découverte	Stages pratiques BAFA	Stages pratiques BAFD
3	3	6	2

## LES ACTIONS ANIMATIONS

L'activité est un puissant facteur de développement de l'individu. C'est en agissant que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, l'équipe d'animation met en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. L'activité est une source d'enrichissement et de développement, il ne s'agit pas seulement d'occuper les enfants, mais de concevoir un cadre favorisant la créativité. Il sera élaboré un programme d'activité, notamment pour les vacances scolaires et les mercredis. Les activités adaptées à l'âge des enfants doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre à leurs besoins psychologiques et physiologiques. Les domaines d'activités sont nombreux. Il pourra être possible de proposer :

- Des jeux sous différentes formes : ils développent le sens de l'observation, l'habileté motrice, la mémoire, la créativité...
- Les jeux éducatifs : lotos, puzzles, cubes, encastresments...
- Les jeux sportifs et les jeux d'équipe
- Les jeux de société, jeux de construction, d'assemblage
- Les grands jeux ou journée à thème
- Les jeux de communication
  
- **Atelier motricité** : poursuivre la découverte de leurs corps en associant des mouvements et des gestes coordonnés. Pour cela, ils pourront s'exercer sur de petits parcours aménagés de : tapis sur lesquels ils pourront sauter ou rouler, des cerceaux dans lesquels il faudra sauter, des petits obstacles Les parcours proposés seront modifiés et adaptés à chaque tranche d'âge.
- Activités manuelles : le rôle de l'animateur est d'inciter l'enfant à s'exprimer, de faire appel à son imagination, l'aider à réaliser différentes œuvres et de permettre à l'enfant d'adapter ses gestes de préhension : modelage, découpage, dessin, peinture, pliage, cuisine...
  
- **Activités d'expression** : avec des jeux pour déverrouiller le corps, des jeux de confiance, des jeux avec la prise en compte de l'autre. Les activités d'expression passent aussi par des comptines, des chants.
  
- **Ateliers de lectures d'histoires** : pour permettre à l'enfant d'enrichir son vocabulaire, son imagination et ses connaissances de façon ludique.
  
- **Activités de découverte** : sorties proposées tout au long de l'année.
  
- **Activités semi dirigées** : des activités construites devront être proposées par l'équipe aux enfants les lundis et jeudis soir
- L'aide aux devoirs est proposée tous les lundis et jeudis soir.
- Elles ne sont pas obligatoires, l'enfant est incité pas contraint, elles comportent une certaine diversité.
- Elles durent 20minutes et 1h selon la tranche d'âge ciblé, elles requièrent la présence d'un animateur pour encadrer et donner les consignes.

### Activités autonomes

- Mise en place de coins permanents, livres, jeux, jouets...
- Un animateur est présent chez les plus petits pour accompagner dans la lecture...
- Les propositions des enfants sont les bienvenues.

### Les temps d'activités

- Les mardis et vendredis des activités devront être proposés aux enfants en lien avec le thème de l'année
- Le programme d'activité sera communiqué aux familles par le biais d'une plaquette réalisé par trimestre et mis en ligne sur le portail famille.
- Ces temps devront être adapté et veiller au respect des besoins et du rythme de vie de chacun

Les envies et propositions des enfants devront être prises en compte aussi et l'organisation de nouveaux temps pourront alors être abordé lors de réunion.



### ÉVALUATION OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Objectifs pédagogiques	Critères	Atteint Oui/non ?	Comment ?
<b>Intention éducative : développement de l'autonomie</b>			
Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne	L'équipe a-t-elle développé des outils pour prendre en compte le développement de l'enfant au quotidien ?	OUI/NON	Par l'élaborer des règles avec les enfants Les faire participer dans les actions du quotidien. (Pour les plus grands accompagner les petits lors des différents temps) Participer à la mise en place et au rangement des activités. Pas toujours appliqués. Constat beaucoup de détérioration des jeux.
	Cibler des activités adaptées à la tranche d'âge des enfants ?	OUI	En étant dans l'observation et dans la communication avec l'enfant sur ses demandes et ses besoins

	Les enfants ont-ils utilisés les outils ?	OUI/NON	Les outils ont été utilisés partiellement.
	Les enfants ont-ils été force de propositions sur des choix d'activités ?	OUI/ NON	Majoritairement les enfants ont su faire part de leurs propositions Pour les autres difficultés de donner ses idées ou de s'investir
<b>Intention éducative : respect de l'individualité de chaque enfant</b>			
S'ouvrir au monde et aux autres	L'équipe a-t-elle su conduire l'enfant à la vie collective ? et lui permette de trouver sa place ?	OUI OUI/NON	À travers les règles définies avec les enfants En règle générale, les enfants ont su s'adapter à la vie collective. Plus compliqué pour d'autre
<b>Intention éducative : amener l'enfant à découvrir de nouvelles pratiques variées, favoriser l'acquisition de savoirs et techniques</b>			
Explorer de nouveau domaine d'apprentissage	Des activités en lien avec le thème ont-ils été proposés ?	OUI/NON	Des pistes ont été soulevées mais pas réalisées pour diverses raisons
	L'enfant a-t-il été acteur et auteur de ces actes et choix	OUI/NON	Oui pour certains. Compliqué cette année pour certains enfants de faire par eux même. Besoin d'être valorisé pour parvenir à la fin de l'action

## LES PROJETS D'ANIMATIONS ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DE L'ANNÉE

### THÈME DE L'ANNÉE de janvier à juillet 2023 : « INVITATION AU VOYAGE »

#### 1<sup>er</sup> PROJET « Voyage dans la péri dimension »

- Janvier à mars 2023 : « Voyage dans la péri dimension »
- Avril à juillet 2023 : « Voyage dans le monde »

#### OBJECTIFS ET MOYENS DES ACTIONS POUR LE THEME

- **Objectif** : S'ouvrir au monde qui nous entoure en découvrant différentes cultures et en redécouvrant nos territoires

**Moyen** : En voyageant dans différents pays, tout en développant des connaissances des coutumes et des traditions par le biais de documentaires, d'activités artistiques et sportives

- **Objectif** : Savoir d'où l'on vient pour comprendre où l'on va

**Moyen** : En ouvrant leur esprit sur les différentes cultures anciennes qui existaient.

**Évaluation** :

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
----------------------	----------	-----------------	------------------

S'ouvrir au monde qui nous entoure en découvrant différentes cultures et en redécouvrant nos territoires	Les enfants ont-ils découverts différentes cultures ?	OUI/NON	En voyageant au travers différentes époques et pays avec diverses activités manuelles, sportives et culturelles, les enfants ont découvert et enrichi leurs connaissances et leurs savoirs. Pour le groupe des petits les activités se sont déroulées à l'essentiel.
Savoir d'où l'on vient pour comprendre où l'on va	Les enfants ont-ils ouvert leur esprit sur les différentes cultures anciennes ?	OUI	Cette thématique a été appréciée par les enfants et par des activités et des documentaires les enfants se sont ouverts à différentes cultures

### THÈME DE L'ANNÉE de septembre à décembre 2023 « IL ÉTAIT UNE FOIS... ! »

#### PROJET « Voyage dans la péri dimension »

Par ce thème l'équipe pédagogique a souhaité faire découvrir et comprendre l'importance des éléments qui nous entourent.

- De septembre à décembre 2023 : « Le cycle de la vie »

#### OBJECTIFS ET MOYENS DES ACTIONS POUR LE THEME

- **Objectif** : Comprendre ce qui nous entoure

**Moyen** : En explorant la faune, la flore, le corps humain...

- **Objectif** : Éveiller la curiosité

**Moyen** : En donnant aux enfants l'envie de s'enrichir de nouvelles connaissances

**Évaluation** :

Objectif pédagogique	Critères	Atteint Oui /non	Comment/Pourquoi
Comprendre ce qui nous entoure	Les enfants ont-ils pris conscience de ce qu'il y a autour d'eux ?	Partiellement	Des activités ont été menées dans ce but. Pas facile de faire comprendre à certains enfants l'importance de respecter l'utilisation des éléments essentiels et d'appliquer les bons gestes dans le quotidien
Éveiller la curiosité	Les enfants ont-ils eu envie d'en savoir plus ? L'équipe a-t-elle encouragé les enfants à découvrir ?	En cours d'acquisition	L'équipe a sollicité les enfants de manière à les laisser acteurs de leurs découvertes.

Développer la motricité fine	Les enfants ont-ils réussi à réaliser les divers bricolages ? Ont-ils pris plaisir à réaliser ces bricolages ?	Partiellement	Pour certains enfants, la motricité fine reste difficile. Il est important de continuer à la développer. Les enfants prennent toujours plaisir même ceux qui ont le plus de difficultés.
------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Échéancier actions pédagogiques et ludiques sur la période de janvier juillet 2023

JANVIER	FÉVRIER
<p>Décollage pour la péri dimension : Art manuel collectif            Spray painting : Technique de peinture            Les zinzins de l'espace : Art manuel individuel            La planète au trésor : Film            Pixel art en folie            Les défis de l'espace : Défis collectifs            Plongez-nous dans la 3D : Collage            L'engin péri dimensionnel : Création d'une machine en collectif            A la conquête d'une nouvelle planète : Jeux coopératifs            Décollage retardé : Jeux collectifs</p>	<p>Etude à Poudlard : Jeux collectifs            Langage d'une autre planète : Théâtre            Les mitchels vs les machines : Film            Les jeux du futur : Jeux collectifs            Dominos futuristes : Création jeux            L'histoire à vivre : Histoire théâtrale            Bijoux magiques : Art manuel</p>
MARS	AVRIL
<p>La tesla dimension Zebulon de notre dragon : Art manuel            Les danseurs de l'espace : Danse            L'armoire de Narnia : Ateliers collectifs            Les chimpanzés de l'espace : Film            Le chant de l'espace : Chanson            Le ciel étoilé : Jeux d'observations            Le cœur de l'Atlantide repose dans les yeux de son roi : Jeux collectifs            En route pour la voie lactée : Activités sportives            A travers la multi dimension : Jeux imaginaires            Tache de monstre : Technique de peinture</p>	<p>Mon robot idéal : Collage collectif            Notre drôle de créature : Art manuel            En route : Film            Imagine ton futur : Carte à gratter            Paysage coloré : Peinture</p> 
Mai	JUIN/JUILLET
<p>Ton poisson Koinobori Kangourou aborigène : Art manuel            Dutch ball : Jeux sportifs            Le roi lion : Film            Hatchi Patchi : Jeux collectifs</p>	<p>Jeu de 7 familles du monde : Jeu de société            Statue de la liberté / Collier des îles : Technique de collage            Matrioshka / Bracelet brésilien : Art manuel            Coco : Film</p>

<p>Danse colombienne          Au pays des kangourous : Création du carnet de voyage          Bobi le Kangourou : Technique de collage          Les livres de Charlotte : Conte          Olélé moliba makasi : Berceuse africaine</p>	<p>A la recherche des 7 merveilles du monde : Jeux collectifs          Les livres de Charlotte : Conte          Sur les pas des pharaons : Parcours de motricité          Fabrique ton palais : Art manuel          Le voyage s'achève : collage individuel</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Échéancier actions pédagogiques et ludiques sur la période de septembre à décembre 2023

Septembre	Octobre
<p>Silence ça pousse : Activité d'observation            Bouge ton corps : Jeux sportifs            Les animaux de la nuit : Activité manuelle            Nos amis bourdonnants : Jeux collectifs            Nos amis les abeilles : Création d'une œuvre collective            Cadre nature : Collage            Brille, brille petite étoile : Jeu d'expression</p>	<p>Squelette articulé : Activité manuelle            Nos amis les abeilles : Création d'une œuvre collective            Les animaux de la terre : Jeu de mimes            La ronde animale : Création d'une œuvre collective</p>
	
Novembre	Décembre
<p>A nous de jouer : Réalisation d'un jeu de société en commun            Nos amis les abeilles : Création d'une œuvre collective            Conte animé avec Mireille l'abeille            Fleuri ta jungle : Origami</p>	<p>Le cycle de l'eau ☑ sensibilisation collective            Nos amis les abeilles☑ création d'une œuvre collective            La danse des pingouins            Yoga            Le train postal de Noël : Spectacle proposé par La Cicadelle</p>
	

### LES PROJETS D'ANIMATIONS DES MERCREDIS DE L'ANNÉE 2023

**PROJET** « Ensemble, défendons les causes qui nous sont cher → Sous-thème : Tous différents, tous pareils »

Par ce thème, l'équipe pédagogique a souhaité accentuer le développement des valeurs, de créer des liens, et d'aller à la rencontre de l'autre.

**OBJECTIFS ET MOYENS DES ACTIONS POUR LE THEME**

- **Objectif : Accepter les différences**

**Moyen : En favorisant la tolérance et l'écoute de l'autre**

- **Objectif : Développer la confiance en soi**

**Moyen : En s'affirmant**

- **Objectif : Être capable d'échanger sans jugement**

**Moyen : A travers les débats et en créant une interaction dans le public**

**Évaluation :**

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Accepter les différences	Les enfants ont-ils pu comprendre les différences et la tolérance ?	Partiellement	Par le biais de différentes activités, les animateurs ont favorisé une approche sur la tolérance et la différence. Cependant, pour atteindre l'objectif, il sera nécessaire de continuer cet objectif dans le temps.
Développer la confiance en soi	Les enfants ont-ils réussi à s'exprimer en collectivité tout en s'amusant ?	En cours d'acquisition	Grâce aux différents ateliers expressifs et créatifs, les enfants ont commencé progressivement à s'ouvrir aux autres personnes et à exprimer leurs propres opinions, goûts.
Être capable d'échanger sans jugement	Les enfants ont-ils osé prendre la parole à travers des débats ?  L'équipe a-t-elle su créer de l'interaction ?	Partiellement  Oui	Lors des goûters philo, la création de débats a été constructif. Cependant tous les enfants ne se sentaient pas en confiance pour exprimer sa propre opinion devant les autres. A travers des vidéos et des questions de réflexion posées par l'équipe.

**THÈME DE L'ANNÉE de septembre à décembre 2023 « IL ÉTAIT UNE FOIS... ! »**

**Intitulé du thème :** Il était une fois... **Sous-thème :** Le cycle de la vie

**Permettre aux enfants de se projeter dans l'avenir à long terme tout en prenant conscience de l'importance des éléments qui nous entourent et nécessaire à notre quotidien.**

- **Objectif :** Comprendre ce qui nous entoure

**Moyen :** En découvrant ce qui nous entoure (faune, flore, corps humain...)

- **Objectif :** Éveiller la curiosité

**Moyen :** En donnant envie aux enfants de chercher à comprendre

- **Objectif :** Développer la motricité fine

**Moyen :** En réalisant de nombre bricolage sur un thème « nature »

**Évaluation :**

Objectifs pédagogiques	Critères	Atteint Oui/non	Comment/Pourquoi
------------------------	----------	-----------------	------------------

Comprendre ce qui nous entoure	Les enfants connaissent-ils les éléments qui les entoure ?	Partiellement  Oui	Des activités ont été menées dans ce but mais les sorties pédagogiques programmées n'ont pas eu lieu. L'équipe a sollicité les enfants de manière à les laisser être acteurs de leurs découvertes. Lors de nombreuses activités comme par exemple les accords Toltèques, les enfants ont été mis en situation. Des jeux collectifs de réflexion et d'observation ont permis également à chacun de découvrir par lui-même.
Éveiller la curiosité	Les enfants ont-ils eu envie de découvrir et d'apprendre ?  L'équipe a-t-elle encourager les enfants à découvrir ?	En cours d'acquisition  Oui	Certains enfants ne semblent pas curieux de découvrir de nouvelles choses. En effet, certains se laissent porter en tout temps (scolaire, extrascolaire, ...). Le public à de plus en plus de mal à chercher par lui-même et il est difficile de les sortir des écrans et des jeux classiques. L'équipe sollicite chaque enfant en leur demandant leurs avis et leurs envies. L'interaction entre les membres de l'équipe et les enfants reste un élément moteur.
Développer la motricité fine	Les enfants ont-ils réussi à réaliser les bricolages ?  Ont-ils pris plaisir à réaliser ces bricolages ?	Partiellement  Oui	Pour certains enfants, la motricité fine reste difficile. Il est important de continuer à développer régulièrement cet objectif par de nouveaux outils.  Les enfants prennent toujours plaisir à réaliser des choses même ceux qui ont le plus de difficultés.

### Échéancier actions pédagogiques et ludiques sur la période de janvier à juillet 2023

Janvier	Février
« Nos amis les bêtes : Film Initiation lutte : Sport L'herbe est plus verte ailleurs : Jeu sportif collectif	Sur les traces de ... : Jeux collectifs et documentaire Initiation lutte : Sport Relais des animaux : Jeux sportifs Artiste rigolo : Art manuel

Scrapbooking / Nos animaux en folie : Art manuel  
 Jeu du piou-piou : Jeu de société grandeur nature



Mars

Fabrication du jeu de l'oie et du serpent : Jeux géant collectif  
 Initiation lutte et athlétisme : Sport  
 Couture en folie  
 Intervention extérieure de la SPA  
 La photo des animaux : Art manuel  
 La belle et le clochard : Film  
 Gouter philo, animaux à adopter



Avril

Jeux de paques : Jeux collectifs  
 Contes aux sources : Mythes et légendes  
 Dessine ta maison Alsacienne  
 Intervention extérieure de la SPA  
 Initiation lutte : Sport  
 Décoration Fontaine de Moosch



Mai

Jennala et Seppala : Art manuel  
 Au cœur du théâtre  
 Escape game : Jeux collectifs  
 Sortie au moulin de Storckensohn  
 Journée alsacienne et fabrication de beurre : Atelier cuisine  
 Sortie au parc des cigognes  
 Nos boîtes aux lettres : Collage collectif  
 Sortie au musée Serret  
 Land Art

	
<b>Juin</b>	<b>Juillet</b>
<p>Création de pompons : Art manuel  Défis des possibles : Défis collectifs  Balade au château de Kruth  Sortie à la bergerie de Straiture  Création de couleurs naturels : Technique de peintures  Fête de la musique  Piscine</p>	<p>Jeux festifs collectifs  Intervention « les forgerons »  Sortie musée de la Mine et de la potasse</p>



### Échéancier actions pédagogiques et ludiques sur la période de septembre à décembre 2023

Septembre	Octobre
<p>Accords Toltèque « Que votre parole soit impeccable » : présentation, explication, activité manuelle, mise en pratique  Qui s'y frotte s'y pique ! : Jeux collectifs  Tableaux végétaux : Art manuel</p>	<p>Accords Toltèque : « Quoi qu'il arrive, n'en faites pas une affaire personnelle » : présentation, explication, activité manuelle, mise en pratique  Poursuite animale : Jeux collectifs  1,2,3 Plions ! : Origami</p>



	
<p style="text-align: center;">Novembre</p>	<p style="text-align: center;">Décembre</p>
<p>Accords Toltèque : « Ne fais pas de suppositions » : présentation, explication, activité manuelle, mise en pratique  Ombre et lumière : Théâtre  Sel painting : Activité manuelle</p>	<p>Accords Toltèque : « Fais toujours de ton mieux » : présentation, explication, activité manuelle, mise en pratique  Atelier pâte à sel : Décoration de Noël</p>



**Équipe pédagogique fait son carnaval**



## L'accueil de loisirs sans hébergement : l'EXTRASCOLAIRE

Déclaré auprès de la DDCSPP, l'accueil de loisirs des **vacances scolaires** est également un service aux familles qui répond à leur attente de trouver sur la Vallée un dispositif de qualité accueillant leurs enfants durant les congés d'hiver, de printemps, d'été et de l'automne, selon une politique tarifaire établie en fonction des ressources des familles.

Cet accueil extrascolaire reste une **compétence intercommunale**.

Les activités se déroulent au complexe culturel de Saint-Amarin « Le CAP ».

*« Le projet pédagogique est élaboré par l'équipe pédagogique et la direction. Il devient le projet d'un ensemble de personnes désireuses d'agir vers un but unique : offrir, par une démarche individuelle et collective, une période de vacances les plus satisfaisantes possible et la mieux adaptée à chaque enfant, tout en associant l'éducatif aux loisirs. Ce projet concerne l'accueil des vacances d'automne 2023.*

*Si les vacances sont une mise entre guillemets de la vie courante et habituelle, c'est un moment qui participe à l'éducation au sens large du terme et vient enrichir chaque individu d'une expérience au travers d'activités d'animation et de la vie collective. »*

### VACANCES D'HIVER DU : 13 au 24 février 2023

Thème de la 1<sup>ère</sup> semaine : « UN HIVER SUR LA BANQUISE »

#### Objectifs pédagogiques

##### Semaine 1 : Un hiver sur la banquise

Objectif pédagogique : A la découverte de l'hiver et de sa banquise

Critères d'évaluation	Moyens
<ul style="list-style-type: none"><li>Est-ce que l'équipe d'animation a réussi à faire découvrir l'hiver et ses particularités ?</li><li>Est-ce que l'enfant s'est immergé dans le monde de l'hiver et de la banquise ?</li></ul>	A travers différentes activités manuelles, sportives et ludiques.

##### Semaine 2 : 1,2,3 ... Jouons !

Objectif : Se rassembler autour des jeux de différents univers

Critères d'évaluation	Moyens
<ul style="list-style-type: none"><li>Est-ce que l'équipe d'animation a adapté de manière ludique les différentes thématiques de jeux possibles en tenant compte des tranches d'âges ?</li></ul>	Via des activités collectives et coopératives par le partage et la cohésion d'équipe. En partenariat avec la Ludothèque de Saint-Amarin, où des grands jeux en bois ont été empruntés

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que les enfants ont su différencier les catégories de jeux ?</li> </ul>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

### Échéancier actions pédagogiques et ludiques

UN HIVER SUR LA BANQUISE	1.2.3 JOUONS !
<p><b>Elémentaires</b>            Activités artistiques : Création d'un fond polaire            Activités sportives : le hockey des pingouins, les chasseurs et les renards            Grand jeu : « Sauve l'hiver »            Sortie : patinoire de Mulhouse</p> <p><b>Maternelle</b>            Activités artistiques : Création d'un pingouin            Activités sportives : Protège ton pingouin            Grand jeu : « A la recherche du vent du nord »            Sortie : Okidok à Kingersheim</p>	<p><b>Elémentaires</b>            Activité artistique : Création d'un qui est-ce,            Grand jeu : Chasse au trésor            Divertissements : journée festive avec déguisement            Initiation : Découverte des jeux vidéo</p> <p><b>Maternelles</b>            Activités artistiques : Création d'un memory géant            Divertissements : Journée festive avec déguisement            Initiation : Découverte des jeux vidéo            Grand jeu : « La quête des p'tits colonels » »</p>

### VACANCES DE PRINTEMPS DU : 17 au 28 avril 2023

Thème de la 1<sup>ère</sup> semaine : « LE PERI FLEURI »

#### Objectifs pédagogiques

##### Semaine 1 : « Le péri fleuri »

Objectif pédagogique : Découvrir la faune et la flore du printemps	
Critères d'évaluation	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que les enfants ont pu découvrir les différents éléments qu'on retrouve au printemps ?</li> <li>• Ont-ils participé aux activités avec enthousiasme ?</li> </ul>	Grâce au sortie extérieure, jeux, activités manuelles et sportives

##### Semaine 2 : « La forêt enchantée »

Objectif : Développer l'imaginaire	
Critères d'évaluation	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que l'équipe a su mettre un réel imaginaire en place lors des activités ?</li> <li>• Les enfants ont-ils été captivés par les imaginaires mis en place ?</li> </ul>	Via des activités variées en plongeant les enfants dans un autre univers

## Échéancier actions pédagogiques et ludiques

LE PERI FLEURI	LA FORÊT ENCHANTÉE
<p style="text-align: center;">Elémentaires</p> <p>Activités artistiques : Origami autour des fleurs, bouquet de fleurs en papier, Atelier jardinage : Planton des graines Grand jeu : Le pouvoir des fleurs Intervenant : SAVOIR TERRE de Saint-Maurice sur Moselle : De l'œuf à la poule Sortie : Parc de l'EIBLEN à Ensisheim</p>	<p style="text-align: center;">Elémentaires</p> <p>Activités sportives : Le champignon magique Grand jeu : Dans la forêt un grand cerf, au pays des merveilles Séance détente : Alice aux pays des merveilles Sortie : Géo coaching à Kruth</p>
<p style="text-align: center;">Maternelle</p> <p>Activités artistiques : Création d'un jeu « La faune et la flore », création de fleurs Activités sportives : Grand jeu : Fleurs en folies Intervenant : SAVOIR TERRE de Saint-Maurice sur Moselle : De l'œuf à la poule Sortie : Parc de l'EIBLEN à Ensisheim</p>	<p style="text-align: center;">Maternelle</p> <p>Activités artistiques : Création d'un champignon magique, Activités sportives : Dans la forêt un grand cerf Grand jeu : Au pays des merveilles, dans la forêt un grand cerf Séance détente : Alice aux pays des merveilles Sortie : Rallye photo au lac de Wildenstein</p>

## VACANCES DE PRINTEMPS DU : 10 juillet 11 août 2023

Semaine 1 : « Les aventures de Tintin et Milou »	
<b>Objectif pédagogique</b> : Développer la compréhension de l'histoire et de la culture en voyageant dans l'univers de Tintin et Milou	
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Moyens</b>
- Est-ce que l'équipe pédagogique ont pu faire voyager les enfants dans le monde de Tintin et Milou	Avec des histoires et la création de bricolages en lien avec les aventures de Tintin
Semaine 2 : « Les aventures de Lucky Luke »	
<b>Objectif pédagogique</b> : Faire découvrir le monde du Far West	
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Moyens</b>
- Est-ce que l'équipe pédagogique a à fait découvrir l'univers du Far West	Avec des activités manuelles, sportives en lien avec la thématique
Semaine 3 : « Au pays des Schtroumpfs »	
<b>Objectif pédagogique</b> : Favoriser l'imagination et la créativité	
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Moyens</b>
- Les enfants ont-ils pu laisser voguer leur imagination ?	En laissant le choix aux enfants de réaliser des bricolages selon leurs envies, et leurs idées.

**Semaine 4 : « Les irréductibles Gaulois »**

**Objectif pédagogique :** Découvrir l'histoire et la culture de l'époque Gallo-Romaine

Critères d'évaluation	Moyens
- Est-ce que l'équipe pédagogique a amené l'époque des Gallo-Romains à notre époque ?	En transmettant l'époque des Gallo-Romains de manière ludiques, avec des grands jeux et des ateliers artistiques

**Semaine 5 : « La BD des bêtises »**

**Objectif pédagogique :** Faire découvrir des nouvelles façons de s'amuser

Critères d'évaluation	Moyens
- Les enfants ont-ils pu découvrir d'autres façons de s'amuser	En donnant la possibilité aux enfants de faire des petites bêtises, en proposant des activités nouvelles et originales



**Échéancier actions pédagogiques et ludiques**

<p align="center"><b>LES AVENTURES DE TINTIN ET MILOU</b> Elémentaires et maternelles</p> <p>Activités artistiques : Création d'un éventail, d'un dragon, d'un lotus et d'un bijou                      Activités sportives : Marcher sur la lune                      Grand jeu : Le secret de la licorne                      Sortie : Piscine à Wesserling</p>	<p align="center"><b>LES AVENTURES DE LUCKY LUCK</b> Elémentaires et maternelles</p> <p>Activités artistiques : Création d'un cowboy                      Activités sportives :                      Grand jeu : Dessine ton ombre, à la poursuite des daltons et au galop cowboy                      Intervenant :                      Sortie : Médiathèque de Wesserling, parc Fraispertuis</p>
<p align="center"><b>AU PAYS DES STROUMPFS</b>  Elémentaires et maternelles</p> <p>Activités artistiques : Création d'une fresque collective, La tête du stroumpf.                      Activités sportives : Les Stroumpfs olympique                      Grand jeu : Attention à Gargamelle, d'où viens-tu Stroumpfette                      Atelier cuisine : La soupe au stroumpf                      Sortie : Piscine de Wesserling</p>	<p align="center"><b>LES IRREDUCTIBLES GAULOIS</b>  Elémentaires et maternelles</p> <p>Activités artistiques : Création d'un collier, création d'un morpion, fabrication d'une lyre                      Activités sportives :                      Grand jeu : Les douze travaux d'Astérix, à la recherche d'Idéfix                      Atelier cuisine : La potion magix,                      Sortie : Le ciel va nous tomber sur la tête sortie à la cascade de Wildenstein</p>

## LA BD DES BÉTISES

Elémentaires et maternelles

Activités artistiques : Collage d'Ajax, création d'une catapulte, lance confettis, création de Caroline,

Activités sportives :

Grand jeu : Boule et Bill se rencontrent, les blagues à Toto

Sortie : Piscine de Wesserling



### SORTIE A FRAISPERTUIS

VACANCES D'AUTOMNE DU : 23 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2023

#### Objectifs pédagogiques

##### Semaine 1 : Les détectives en herbe

<b>Objectif pédagogique : Développer l'observation, la curiosité et l'esprit d'équipe</b>	
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Moyens</b>
- Est-ce que l'équipe pédagogique a permis aux enfants de mener l'enquête ?	- Oui en proposant des ateliers ludiques et riches en énigmes. - Création de la panoplie du détective pour être un vrai détective

##### Semaine 2 : Monstres et Compagnie

**Objectif pédagogique : travailler ses émotions tout en développant l'imaginaire**

Critères d'évaluation	Moyens
- Est-ce que l'équipe pédagogique a permis aux enfants d'identifier ses propres émotions ?	- En instaurant des activités qui répondent à diverses émotions.

### Échéancier actions pédagogiques et ludiques

LES DETECTIVES EN HERBE	MONSTRES ET COMPAGNIE
<p><b>ELEMENTAIRES ET MATERNELLES</b></p> <p>Activités artistiques : Panoplie du détective            Grand jeu : Dans le feu de l'action, les mystères de Saint-Amarin, les détectives juniors            Sortie : Théâtre à BELFORT</p>	<p><b>ELEMENTAIRES ET MATERNELLES</b></p> <p>Activités artistiques : Même pas peur, derrière la porte            Grand jeu : Même pas drôle            Evènement : Déguisement pour la boum monstrueuse            Sortie pour les élémentaires : Cinéma de Cernay : TROLL 3</p>

### SORTIE CINEMA



### FRÉQUENTATIONS POUR L'ANNÉE 2023 DU PÉRISCOLAIRES

	Nombres d'inscrits différents par école au Périscolaire année 2023 (Exclu Mercredi)		Nombres d'enfants scolarisés	Taux de prise en charge en Périscolaire
Site à MOOSCH	Moosch	71	139	51,08%
	Geishouse	0	0	0,00%
	<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>139</b>	<b>51,08%</b>
Site à KRUTH	Kruth/Wildenstein	14	49	28,57%
	Oderen	29	86	33,72%
	<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>135</b>	<b>31,85%</b>

Site à <b>STORCKENSOHN</b>	Urbès	22	46	47,83%
	Fellering	46	88	52,27%
	Husseren-Wesserling	41	101	40,59%
	<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>235</b>	<b>46,38%</b>
Site à <b>SAINT-AMARIN</b>	Saint-Amarin	121	209	57,89%
	Ranspach	40	81	49,38%
	Malmerspach	9	31	29,03%
	<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>321</b>	<b>52,96%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>393</b>	<b>830</b>	<b>47,35%</b>

### FRÉQUENTATIONS POUR L'ANNÉE 2023 DES MERCREDIS

Statistique par Groupement pour les mercredis - année 2023												
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre	Annuel
<b>Nb Mercredi</b>	4	2	5	2	5	4	1	4	3	4	3	<b>37</b>
<b>TOTAL Enfants accueillis</b>	<b>58</b>	<b>34</b>	<b>59</b>	<b>35</b>	<b>59</b>	<b>63</b>	<b>28</b>	<b>68</b>	<b>58</b>	<b>60</b>	<b>66</b>	<b>588</b>

### FRÉQUENTATIONS POUR L'ANNÉE 2023 DES VACANCES

	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE
<b>NB de jours</b>	10	10	24	<b>9</b>
<b>NB enfants différents</b>	94	86	178	120
<b>TOTAL Enfants accueillis</b>	<b>330</b>	<b>274</b>	<b>1270</b>	<b>380</b>

### DIVERS

Des projets communs avec le RPE et le multi ont été accomplis sur l'année 2023. (Développer dans le rapport d'activité du multi)

### CONCLUSION GÉNÉRALE :

L'année 2023, n'a pas répondu aux attentes pédagogiques et ludiques fixer par l'équipe et la responsable.

Confronté par des comportements de certains enfants de plus en plus interpellant, cette année a été marquée par de nombreuses actions et outils pour faire face à des situations nécessitant des moyens éducatifs. Malheureusement le service a été confronté à un taux d'absentéisme dès la mi-octobre 2023, ce qui a demandé une réorganisation afin de pouvoir répondre aux attentes des familles dans des conditions optimales.

Les présences de la DGS en lien et la gestionnaire des carrières ont été d'un grand soutien pour apporter par des recrutements des solutions afin de palier à ces absentéismes.

Les recrutements se sont avérés très compliqués en ce qui concerne les critères demandés (Qualification, permis de conduire, flexibilité...).

Des problèmes persistent avec le logiciel BL ENFANCE, qui ne satisfait pas nos besoins fondamentaux au quotidien.

**Malgré tous ces constats négatifs, une grande majorité de l'équipe avec la direction ont fait face à ces problèmes et à trouver de la positivité.**

**Cette positivité, elle a été cherchée dans les thèmes réalisés tout a long de l'année par des moyens pédagogiques, ludiques et accompagnés par des prestataires extérieures pour arriver à un résultat. Des moments forts en émotions, des moments d'apprentissages sur de nouvelles technicités, des moments de partage, ont accompagné notre public tout au long de l'année.**

**Dès la rentrée de septembre, un évènement pour juin 2024 a commencé à se construire dans une belle dynamique.**

**Il est primordial de nourrir cette dynamique de manière impartiale pour les années à venir.**

## LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



***Le Relais Petite Enfance est un service de proximité dont la finalité est le bien-être des jeunes enfants***

***Il s'agit d'un espace neutre d'écoute, de partage, d'informations et de ressources destiné aux assistants maternels, aux parents et aux enfants***

### Les missions du Relais Petite Enfance

Le RPE s'articule autour de quatre missions principales qui sont les suivantes :

- Organiser un espace d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les assistants maternels, les candidats à l'agrément et les professionnels de la garde à domicile
- Animer un espace dans lequel professionnels de la Petite Enfance (assistants maternels et garde à domicile), enfants et parents puissent se rencontrer, s'exprimer et tisser des liens sociaux
- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes à domiciles
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants

La mise en place de ces missions s'appuie sur quatre grands principes :

- La neutralité dans la mise en relation de l'offre et la demande d'accueil
- La neutralité dans l'information et l'accompagnement de la relation employeur/salarié
- La participation sur la base du volontariat et l'accord des familles
- L'ouverture du service à l'ensemble de la population et la gratuité

### Pour les parents et les futurs parents :

- Informations sur les différents modes d'accueil existants pour leur enfant en fonction des besoins et des attentes éducatives
- Remise de listes assistants maternels sur la commune de leur choix
- Accompagnement dans la fonction d'employeur : démarches d'embauche d'un assistant maternel, explications du contrat de travail, calcul de la mensualisation...
- Renseignements sur les droits et les devoirs

## Pour les assistants maternels :

- Mise en relation avec les parents à la recherche d'un assistant maternel
- Renseignements sur le statut (droits et obligations)
- Explication du contrat de travail (calcul de la mensualisation, régularisation, fin de contrat...)
- Professionnalisation par le biais de formations continues
- Démarches à entreprendre pour les candidats à l'agrément

## Pour les jeunes enfants :

Des ateliers d'éveil sont proposés pour les jeunes enfants accompagnés de leur assistant maternel et permettent de :

- Participer à des ateliers variés (modelage, peinture, éveil musical...)
- Favoriser la socialisation et l'épanouissement de l'enfant

## Historique récent du Relais Petite Enfance de la CCVSA :

Suite au départ à la retraite de l'ancienne animatrice à la fin de l'année 2022, le RPE a connu une période de transition avant l'arrivée de la nouvelle animatrice.

En effet, durant quatre mois (du 01 janvier 2023 au 27 avril 2023), le service n'avait pas d'animatrice.

C'est la raison pour laquelle, durant cette période, la CCVSA a mis le local du Relais Petite Enfance à disposition des assistants maternels et des enfants à raison de quatre matinées par semaine dans le but d'assurer une continuité.

Cela s'est matérialisé par la signature d'une convention entre la Communauté de Communes et deux assistants maternels « référentes » pour permettre ce fonctionnement.

C'est dans ce contexte que la nouvelle animatrice a pris ses fonctions le 28 avril 2023 à temps partiel (60 %) auparavant il s'agissait d'un temps plein.

Les premières semaines furent marquées par :

- Une forte demande de la part des usagers (parents-employeurs et assistants maternels) concernant un accompagnement administratif suite à la période de fermeture
- L'écriture d'un nouveau projet de fonctionnement : l'agrément CAF du Relais Petite Enfance arrivant à échéance le 31 décembre 2023, cela a nécessité l'écriture d'un nouveau projet afin de demander un nouvel agrément pour la période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2026

### L'offre d'accueil :

Le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin propose une offre d'accueil développée et exhaustive dédiée à la Petite Enfance et à l'Enfance :

## Concernant l'offre d'accueil collectif :

- Le Multi-Accueil les « Petites Bout'Thur » situé à Husseren-Wesserling avec une capacité d'accueil de **20** places

- L'Accueil de Loisirs Périscolaire réparti sur quatre sites de la CCVSA avec une capacité d'accueil de **185** places au total
- L'Accueil de Loisirs extrascolaire situé au CAP à Saint-Amarin avec une capacité d'accueil de **80** places
- La micro-crèche bilingue « Schtumpa Hissela » située à Moosch, avec une capacité d'accueil de **10** places
- L'ouverture prochaine de la Micro-crèche « Le Petit Navire des Chérubins » à Saint-Amarin prête à accueillir jusqu'à **12** enfants

### Concernant l'offre d'accueil individuel :

- Les assistants maternels à domicile

Les assistants maternels agréés répertoriés sur les listes des 15 communes sont au nombre de **63** (source PMI décembre 2023) contre 69 l'an passé soit 6 assistants maternels à domicile en moins.

Point de vigilance : sur les 6 assistants maternels, 2 sont partis exercer en MAM.

Parmi ces assistants maternels, **49** sont en activité sur le territoire contre 55 pour l'année 2022 (source IMAJE CAF décembre 2022).

#### TABLEAU RECAPITULATIF 2023 (chiffres PMI liste décembre 2023)

<i>Communes</i>	<i>Assistants maternels inscrits</i>
<b>Felling</b>	<b>5</b>
<b>Geishouse</b>	<b>1</b>
<b>Goldbach-Altenbach</b>	<b>0</b>
<b>Husseren -Wesserling</b>	<b>4</b>
<b>Kruth</b>	<b>3</b>
<b>Malmerspach</b>	<b>2</b>
<b>Mitzach</b>	<b>4</b>
<b>Mollau</b>	<b>1</b>
<b>Moosch</b>	<b>11</b>
<b>Oderen</b>	<b>7</b>
<b>Ranspach</b>	<b>9</b>
<b>Saint-Amarin</b>	<b>13</b>
<b>Storckensohn</b>	<b>1</b>
<b>Urbès</b>	<b>2</b>
<b>Wildenstein</b>	<b>0</b>



- Les assistants maternels travaillant en regroupement MAM (Maison d'Assistants Maternels) :
- La « MAM'aison du Bonheur » située à Fellinging ouverte depuis le mois de janvier 2023 pouvant accueillir jusqu'à **12** enfants encadrés par 3 assistants maternels
- La MAM « Hakuna'MAM'tata » implantée sur la commune de Malmerspach qui a ouvert ses portes en novembre 2023, composée d'une équipe de 4 assistantes maternelles avec une capacité d'accueil de **16** places

#### Interprétation :

Concernant l'année 2023, l'animatrice du RPE ne bénéficie pas du recul nécessaire afin d'apporter une analyse de ces données d'autant plus que le bilan est réalisé sur une période de huit mois.

Cependant, comparativement à l'année 2022, nous pouvons constater une diminution du nombre d'assistants maternels agréés qui fait écho à la baisse observée au niveau national.

Elle est susceptible d'être expliquée par différents facteurs, à savoir : départs en retraite avec peu de candidats à l'agrément, manque d'attractivité du métier, développement des MAM et Micro-crèche etc

#### Hypothèse :

Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'à court terme l'accueil individuel à domicile risque d'être malmené et que le nombre d'assistants maternels continue de diminuer.

En effet, les ouvertures consécutives de deux Maisons d'Assistants Maternels cette même année 2023 a constitué un changement dans le paysage de la Petite Enfance en apportant une offre d'accueil plus élargie.

De plus, suite aux entretiens menés avec des familles, il semblerait que les MAM connaissent un succès qui ne fait que croître.

Concrètement, il s'agit de 28 places d'accueil supplémentaires.

L'ouverture prochaine de la micro-crèche à Saint-Amarin risque également de redistribuer l'offre d'accueil existante en portant le nombre total de création de places de 28 à 40 entre 2023 et 2024.

Une conséquence directe, à court terme, serait de contrebalancer la diminution de l'offre d'accueil individuel à domicile.

Un autre facteur à prendre en considération est la diminution globale du nombre des naissances, ce qui pourrait entraîner un déséquilibre entre une offre d'accueil surdimensionnée par rapport à une demande qui se ferait plus rare.

**C'est ainsi que l'ensemble de la filière Petite Enfance pourrait être fragilisé.**



## Les demandes d'accueil :

Tableau récapitulatif des demandes et du choix de mode d'accueil en 2023

Demandes d'accueil	Assistants Maternels	Accueil Collectif	Garde à domicile	Non Renseigné
<b>36</b>	23	4	0	9

Ce tableau reflète le nombre de demandes reçues par le Relais Petite Enfance concernant un besoin en mode d'accueil.

Le RPE ne reçoit pas systématiquement un retour des parents concernant le choix du mode d'accueil. Par ailleurs, certaines demandes d'accueil empruntent d'autres canaux : sites internet (Nounou Top, monenfant.fr etc), réseaux sociaux, « bouche à oreille » donc ces chiffres ne sont pas représentatifs de l'ensemble des demandes d'accueil sur le territoire.

## L'information et l'accompagnement des familles et des professionnels :

Le Relais Petite Enfance constitue un service de proximité, gratuit sur le territoire pour les familles en recherche d'un mode d'accueil.

Le RPE informe les familles sur les modes d'accueil existant, mode d'accueil individuel et collectif.

Le service accompagne les familles dans leurs démarches relatives a :

- Un mode d'accueil qui répond à leurs besoins
- Aux démarches administratives liées à l'embauche d'un assistant maternel

Pour ce faire, le service propose des entretiens individuels aux familles et aux assistants maternels. Il fait souvent le trait d'union entre les professionnels et les familles en facilitant leur mise en relation et en contribuant à préserver ou à pacifier les liens.

Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information proposée par le RPE : **56** (72 en 2022).

Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié de renseignements individuels : **46** (51 en 2022).

## Offrir un lieu de rencontres et d'échanges pour les professionnels :

Au cours de l'année 2023, le Relais Petite Enfance a également proposé des actions collectives. En effet, le RPE a également pour vocation d'être un espace de rencontre, d'échanges et de ressources pour les assistants maternels et les enfants.

Les assistants maternels n'ont pas l'obligation de fréquenter le Relais, c'est un outil qu'elles peuvent utiliser ou non selon leurs choix.

L'enfant est accompagné par son assistant maternel, sous réserve de l'autorisation du parent-employeur, et demeure sous l'entière responsabilité de son assistant maternel durant toute la durée de la matinée.

## **LES ATELIERS D'ÉVEIL**

Le Relais Petite Enfance propose des ateliers d'éveil à destination des enfants accompagnés de leurs assistants maternels (bricolages, fêtes qui ponctuent l'année, chansons, comptines etc.).

Les modalités d'accueil sont les suivantes : le RPE ouvre ses portes au public à raison de trois matinées par semaine de 9h à 11h30.

Les professionnels ont la possibilité d'accéder au service librement, aucune inscription préalable n'est requise et peuvent participer à la matinée entière ou non selon leurs possibilités et leurs choix.

La seule exigence réside dans le respect de la norme de sécurité avec une capacité d'accueil de 15 places maximum (enfants et adultes confondus).

---

En 2023 :

- Nombre d'ateliers d'éveil ayant été réalisé : **72**
  - Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux animations : **17**
  - Nombre d'enfants différents ayant participé aux animations : **59**
-



*« Eveil musical : découverte du handpan »*



*« Atelier table à savon »*



*« Bricolage avec du sable coloré »*

## LES ATELIERS MOTRICITE LIBRE



Ces ateliers sont encadrés par Madame Alexandra KEILING, Educatrice sportive. Ces séances de motricité libre vont permettre à l'enfant de développer sa confiance et son estime de soi car il agit seul sous le regard bienveillant et les encouragements de l'adulte. L'enfant construit sa verticalité en passant par le retournement, le ramper, le quatre pattes et la marche. Toutes ces étapes motrices contribuent à l'intégration des réflexes archaïques indispensables aux futurs apprentissages.

## LES PARTENARIATS

- Avec la Médiathèque « L'Etoffe des Mots » au Parc de Wessering

Dans le cadre des animations, un temps d'éveil autour du livre est proposé aux assistants maternels et aux enfants afin de se familiariser avec le livre, de mettre des mots sur le monde environnant et les émotions ressenties

- Avec le mini-réseau des Relais Petite Enfance de Doller, Lauch, Ohmbach, Thur

## SORTIE AU LAC DE KRUTH



*Atelier de sensibilisation sur les batraciens suivi d'un pique-nique*



## SOIREE D'ECHANGES « CONSTRUISONS ENSEMBLE LES PROJETS 2024 »



Une soirée d'échanges a été organisée afin de recenser les besoins et souhaits des assistants maternels et de coconstruire les projets 2024.

Ces temps participent à :

- Accompagner la professionnalisation des assistants maternels
- Favoriser les échanges de compétences et d'expériences
- Dynamiser la vie du Relais Petite Enfance par la construction d'une dynamique de groupe

- Elaborer et réfléchir aux projets du RPE
- Rompre l'isolement, créer du lien, accueillir les nouveaux agrées ou se retrouver

## **MATINEE PORTES OUVERTES AU RPE :**



Une matinée « Portes Ouvertes » a été organisée en partenariat avec le multi-accueil et le service périscolaire de la CCVSA .

## **FETE DE FIN D'ANNEE :**



## **FORMATION CONTINUE :**

En 2023, le nombre d'Assistantes Maternelles différents ayant bénéficié de la formation continue est de 16.

## **PERSPECTIVES 2024 :**

- Les temps d'animations :

- Poursuite des séances de « motricité libre »
- Continuité du partenariat avec la Médiathèque

➤ La professionnalisation des assistants maternels :

- Mise en place de séances d'analyses des pratiques animée par une psychologue intervenant auprès du cabinet de formation Sahnéo (7 séances programmées)
- Organisation d'une réunion de rentrée avec les assistants maternels
- Formation « Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût »
- Formation Recyclage Sauveteur Secouriste au Travail (2 sessions)
- Formation « Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes »
- Mise en place de réunions en mini-réseau des Relais Petite Enfance Doller, Lauch, Ohmbach, Thur afin de mutualiser les formations, travailler à un plan de formation cohérent, encourager la mobilité inter-relais, création d'un questionnaire commun

➤ Projet de valorisation de l'accueil individuel afin de lutter contre la sous-activité subie par les assistants maternels à domicile :

- Contacter individuellement chaque assistant maternel de la Vallée afin de faire un état des lieux de son accueil, des besoins et souhaits
- Inciter les assistants maternels à s'inscrire sur le site de la CNAF monenfant.fr et à tenir à jour leurs disponibilités, proposer de les assister afin de se familiariser avec cet outil
- Développer un partenariat avec France Travail afin de présenter le métier et le valoriser
- Participation à la Journée Départementale des Assistants Maternels 2024
- Préparation de la Journée du 20<sup>ème</sup> anniversaire des JD Assistants Maternels (2025)

## Multi-Accueil Les Petites Bout'Thur



Le Multi-Accueil de la Vallée, c'est :

- **Un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence** pour les enfants de 10 semaines à 3 ans, quel que soit le statut professionnel ou social des parents. Le multi-accueil a une capacité de **20 places** et est ouvert de 7h00 à 18h30. Il est situé dans une aile du château du Parc d'Husseren-Wesserling.

### Le public accueilli :

**De janvier à fin décembre 2023, 52 enfants différents ont été accueillis au Multi-Accueil :**

- 40 enfants avec un contrat régulier
- 12 enfants avec un contrat en fonction du planning des parents

**Le taux d'occupation a été en moyenne de 57%.**

De janvier à fin août 2023, sur 40 enfants inscrits : 18 familles ont mis fin à leur contrat pour diverses raisons (entrée à l'école maternelle, changement de situation).

De septembre à fin décembre 2023 : 34 enfants ont été accueillis dont 12 nouvelles inscriptions (sur 16 demandes).

Les familles accueillies sont toutes originaires des communes rattachées à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Concernant la fréquentation, la principale demande est pour le temps entre 8h00 et 17h00. Cette année encore le mercredi a été une journée plus calme en termes de fréquentation.

Au niveau des contrats d'accueil, la majorité des besoins sont entre 2 demies-journées à 5 jours par semaine.

Les contrats « en fonction des plannings des parents » augmentent.

En effet, de plus en plus de familles fréquentant le Multi-Accueil travaillent dans le milieu hospitalier ou ont des emplois qui changent d'horaires chaque semaine, et ainsi fournissent leurs besoins mois par mois.

Il y a aussi quelques familles qui mettent leur enfant pour favoriser la socialisation.

Dans l'objectif de permettre l'accès à tous et de pouvoir accueillir des enfants dont les familles sont en difficultés (financière, handicap, recherche d'emploi...), la structure a renouvelé son partenariat avec diverses institutions et notamment la Protection Maternelle et Infantile et l'Aide Sociale à l'Enfance.

Un Contrat d'Accompagnement Parents/Enfants (Contrat CAPE) est établi entre la structure, les parents et la puéricultrice du Centre médico-Social de Saint-Amarin. Ainsi, 1 enfant en contrat CAPE a pu être accueilli et 1 enfant venant d'une famille d'accueil.

La structure a continué sa collaboration avec le Relais Petite Enfance (RPE) en proposant aux parents une éventuelle autre solution de garde.

### **Le programme d'activités :**

Les différents moments vécus par les enfants ont été illustrés sur des panneaux photos accrochés dans la structure.

Les professionnelles ont réalisé pour chaque enfant du groupe des grands une pochette dans laquelle elles ont glissé les créations manuelles réalisées par les enfants.

A la fin de l'année, cette pochette a été remise à chacun.

Pour les plus petits, une feuille de transmissions a été mis en place pour « raconter » la journée des enfants à leurs parents.

Des panneaux photos ont également été accrochés sur les murs de la structure (activités d'éveil, jeux libres).

Au niveau de l'organisation d'une journée chez les grands, le matin est consacré à des activités ludiques (peinture, bricolage, cuisine...). L'après-midi, des jeux sont proposés (jeux de construction, puzzles...). Dès que la météo le permet, l'espace extérieur est utilisé : vélos, toboggan, jeux d'eau...

### **De janvier jusqu'à août 2023 :**

L'année s'est poursuivie sur le thème de **La communication gestuelle et des saisons**, qui avait été introduit en septembre 2022. En fonction des grands moments de l'année et des saisons, des bricolages, des ateliers cuisine, des petits jeux ont été mis en place.



### **Les temps forts de cette première période :**

EPIPHANIE : confection d'une galette aux pommes avec les enfants qu'ils ont dégusté pour le goûter et décoration d'une couronne.

CHANDELEUR : préparation de la pâte à crêpes le matin et dégustation pour le goûter.

CARNAVAL : les enfants ont été invités à venir au Multi-Accueil déguisés et nous avons fait la fête (maquillage, fabrication de masques et chapeaux de clowns). Préparation de la pâte à gaufres et dégustation pour le goûter.

SAINT-PATRICK : les enfants ont été invités à venir avec un élément « vert ». Collage de papier sur des trèfles cartonnés.

PAQUES : fabrication d'un petit panier faits par les enfants rempli d'œufs en chocolats. Une chasse aux œufs a été organisée dans la cour du Multi-Accueil et les trouvailles ont été dégustées pour le goûter accompagnés de lamalas faits par les enfants.

FETE DES MERES : décoration d'un dessous de plat (les grands) et décoration d'un petit pot de fleurs (les petits).

FETE DES PERES : décoration d'un porte-photo en bois (les grands) et décoration d'un porte-clés (les petits).

FETE D'ETE : la traditionnelle Fête de fin d'année a eu lieu le Vendredi 09 Juin 2023 de 16h à 18h30 aux Ecuries de Wesserling.

Un spectacle animé par le clown « Mélasse a été proposé aux enfants et à leur famille.

Puis, à l'extérieur des ateliers animées par les professionnelles ont été mis en place : « maquillage », « chamboul'tout » et « pêche aux canards ».

A l'intérieur, un buffet de gâteaux (confectionnés par les parents), des boissons, des panneaux photos ,un power point retraçant les différents moments de l'année vécus par les enfants étaient à disposition des familles.

CADEAUX DE DEPARTS : pour les enfants partants pour l'école, un frisbee décoré par leur soin leur a été offert.





### De septembre à décembre 2023 :

Le thème choisi par l'équipe des grands (2-3 ans) pour cette année 2023/2024 est : la vie en collectivité (respect des règles/respect des autres).

En plus du thème de l'année, l'équipe a souhaité continuer de favoriser l'autonomie des enfants dans le quotidien à travers les repas, l'habillage/le déshabillage, le lavage des mains, la reconnaissance d'une image individuelle pour ranger les affaires et le doudou.

Chaque anniversaire est fêté : les enfants confectionnent le gâteau le matin et il est dégusté au goûter de l'après-midi. L'enfant a également la joie d'ouvrir un petit paquet cadeau.

Un panneau photo est ensuite réalisé, accroché dans la structure et que l'enfant peut ramener par la suite chez lui.

Chez les plus petits (10 semaines/18 mois), l'objectif principal est de respecter au mieux le rythme et les besoins de chaque enfant. Pour les « plus grands », c'est également de favoriser leur autonomie en vue de passer dans un autre groupe au cours de l'année. De petites activités avec les moyens étaient organisées de manière ponctuelle pour leur permettre de s'adapter en douceur à une nouvelle organisation.

Les professionnelles ont continué la communication gestuelle (= le langage des signes pour les tout-petits) .

Les professionnelles ont également continué l'éveil musical en proposant des activités communes aux grands et aux petits (fabrication d'instruments, comptines à la guitare, en « signes »).



### Les temps forts de cette deuxième période :

SEMAINE DU GOUT : des bricolages et des goûters ont été confectionnés avec les enfants (salés comme sucrés) sur le thème des couleurs (brochettes de fruits, de légumes, achats de fromages et dégustation).

HALLOWEEN : les enfants du groupe des grands et des petits ont été invités à venir déguisés, les professionnelles ont également proposé du maquillage. Des bricolages ont été réalisés sur ce thème. Un goûter a été confectionné par les enfants : gâteaux individuels aux motifs d'halloween.

SAINT-NICOLAS : les enfants du groupe des grands ont confectionné des Mannalas, qu'ils ont pu déguster pour le goûter de l'après-midi avec les enfants du groupe des petits.

NOEL : un calendrier de l'avent a été proposé aux enfants, contenant chaque jour une activité différente à faire (cuisine, bricolages, conte).

Décoration d'un sapin avec des gommettes et photo de l'enfant (les grands) et décoration d'une boule de Noël avec des empreintes de mains ou des gommettes et une photo de l'enfant (pour les petits).

Une professionnelle a suivi une formation « massage avec les tout-petits » : elle a ainsi proposé aux parents qui le souhaitent des ateliers « pratique » afin de leur faire partager ses connaissances.

Tout au long de l'année, les parents ont été également invités à participer, avec leur enfant, à des séances de psychomotricité, cuisine et des sorties à la Médiathèque de Wesserling.



### **L'accueil des stagiaires :**

Les professionnelles ont encadré 8 stagiaires sur cette année 2023 :

- 2 en stage « ASSP Bac Pro » (Accompagnement, Soins et Service à la Personne).
- 1 en stage « découverte » par le Collège de Saint-Amarin.
- 1 en stage « découverte » pour une orientation professionnelle.
- 1 en stage « CAP Petite-Enfance » et 1 apprentie.
- 1 en stage « Assistant de Vie aux Familles ».
- 1 en stage « Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif ».

### **Divers :**

Le Marché Public concernant les repas livrés au Multi-Accueil et pour l'Accueil Collectif Educatif de Mineurs (le mercredi et les vacances scolaires) a pris fin le 30 Septembre 2023.

Depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 2023, un nouveau prestataire de repas a été retenu : « API » a remplacé « Les Cuisines d'Uzel ».

Depuis Janvier 2023, le Service Enfance de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin s'est associé au Réseau Local Parents 68 de Thann/Cernay afin de mutualiser les actions en soutien à la Parentalité.

Ainsi, différents évènements ont été proposés tout au long de l'année sur Saint-Amarin, Thann et Cernay (**Cafés des Futurs Parents**, ateliers motricité, atelier sur le thème de la fratrie, portes-ouvertes des structures en novembre 2023).

Ces actions ont pour objectif de répondre à des questionnements des familles sur divers sujets, de partager un moment convivial avec leur enfant ou entre adultes, de leur faire découvrir les différentes structures d'accueil.

Les informations de ces différents évènements ont été communiquées : sur le site Facebook de la CCVSA, l'espace du portail citoyen du Service Enfance de la CCVSA et des affiches.



Le Contrat Enfance Jeunesse signé entre la CAF et la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin a été remplacé par La **Convention Territoriale Globale** (2022-2026).

Cette convention a pour but de permettre de redynamiser un territoire par des projets attractifs et innovants.

La CCVSA a souhaité s'inscrire dans cette démarche afin de construire un projet social de territoire, en répondant aux besoins de sa population.

Un diagnostic de territoire a tout d'abord été réalisé par un Cabinet privé, puis des groupes de travail ont été faits avec des élus, des habitants et des jeunes afin de pouvoir connaître leurs problématiques.

A partir de là, un plan d'action a été programmé autour de 3 thématiques : la petite-enfance, l'enfance/jeunesse et la parentalité.

Ces thématiques pourront évoluer pendant toute la durée de la Convention.

**Perspective 2024** : un poste de Chargé de Coopération est à pourvoir, dont la mission est de faire vivre cette CTG en faisant le lien entre les élus et les différents acteurs de la Vallée qui œuvrent déjà ou souhaitent participer à la mise en place des actions choisies.

## **Les aides aux Associations**

La Communauté de Communes soutient financièrement les associations locales à travers deux dispositifs, à savoir les trois fonds communautaires et la convention de partenariat. Les différentes aides, sous forme de subventions et/ou sous forme de mise à disposition de locaux, sont étudiées en Comité Consultatif des Services à la population qui émet un avis. Puis, le Bureau de la Communauté de communes prend une décision quant à l'octroi d'une aide.

### *Les trois fonds communautaires*

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la Communauté de Communes a mis en place, depuis 2001, 3 fonds d'aide aux associations afin de les soutenir financièrement dans leurs actions :

**Fonds 1 : pour le soutien aux initiatives locales**

**Fonds 2 : pour la formation des bénévoles au sein des associations**

**Fonds 3 : pour l'investissement ou l'équipement des associations**

### *Les associations conventionnées*

En contrepartie des missions d'intérêt général qu'elles remplissent, la Communauté de communes soutient régulièrement certaines associations dans le fonctionnement de leurs activités.

Ainsi, la CCVSA a versé en 2023 au titre des associations conventionnées relevant du Comité Consultatif des Services à la Population les subventions de fonctionnement suivantes :

- **42 750 €** à l'*Ecole de Musique de la Haute Thur* (EMHT),
- **9 025 €** à l'association *Les Jardins de Wesserling*,
- **9 025 €** à l'association *Patrimoine et Emploi*,
- **950 €** à l'association *EPICEA*,
- **1 900 €** à l'*Association des Œuvres Scolaires* (AOS),
- **2 850 €** au *Ski Club Kruth*, **2 850 €** au *Ski Club Edelweiss*, **2 850 €** au *Ski Club de Wesserling*
- **9 025 €** au *Ski Club Ranspach-Markstein*,
- **2 275 €** au Réseau Ecole de la Thur

Le Collège de Saint-Amarin a bénéficié d'une subvention de **10 518 €** répartie comme suit : UNSS association sportive du Collège 595 €, Foyer socio-éducatif 2 888 €, Classe sportive 6 105 €. Une ligne comptable a été ouverte pour l'achat de livres pour le CDI d'un montant de 930 €.

Les dépenses courantes du Réseau d'Aides Spécifiques aux Enfants en Difficulté (RASED) sont prises en charge par la Communauté de Communes à hauteur de 535.14 € pour 2023.

**Le montant total des subventions attribuées pour l'année 2023 est de 184 125 euros.**

En complément de ces aides, la Communauté de communes met gratuitement des locaux à disposition :

- pour l'association caritative Saint-Vincent de Paul : un local dans le bâtiment GROS ROMAN (6 500 €)
- pour la Croix Rouge : des locaux dans le bâtiment BUREAUX PEPINIERE (4 091,82 € charges comprises),
- pour l'École de Musique de la Haute Thur : des locaux aux ECURIES pour un montant de 26 332 € € charges comprises.

## LA MEDIATHEQUE L'ETOFFE DES MOTS : UNE BIBLIOTHEQUE BIEN FOURNIE ET ACCESSIBLE

- Une équipe de 4 salariés (2 temps pleins + 1 mi-temps + 1 temps partiel à 27h) et des bénévoles. Une personne à temps plein est partie en septembre 2022
- Une médiathèque ouverte 15 h par semaine.

Un nombre d'abonnés qui s'élève à 1200. À l'échelle de la Vallée, les chiffres de 2023 représentent environ 9% de la population touchée.

L'observatoire de la lecture publique publie en général tous les trois ans les statistiques nationales de fréquentation des bibliothèques de lecture publique. Dans la dernière enquête du ministère de la Culture, publiée en 2021, qui fait la Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales , il est indiqué :

16% de la population française est inscrite dans une bibliothèque.

- 938 abonnés sont des emprunteurs actifs (Les emprunteurs actifs sont déterminés par le seul usage d'emprunt. Un seul emprunt annuel suffit pour être considéré comme un emprunteur actif) dont 610 femmes et 328 hommes. 196 personnes sont de nouveaux abonnés (196 en 2022 et 146 en 2021).
- Un budget total d'acquisition de documents qui s'élève à 12 000 € (**14 250 €** en 2022 **16 436 €** en 2021).
- 4 liseuses contenant plus de 300 livres, empruntées principalement pour des périodes de vacances.
- 44 423 prêts ont été enregistrés en 2023 (contre 37 603 en 2022 et 36 538 en 2021).
- Un programme d'animations toujours marqué par la diversité des propositions, de l'atelier manuel au concert en passant par la conférence et les expositions.
- La Fête du Livre : le temps fort de l'année qui fédère de très nombreux auteurs/éditeurs/libraires.
- De nombreux partenariats tout au long de l'année avec Lire et Faire Lire, le RAM, le réseau des écoles de la Thur, le collège de Saint-Amarin et la BdA...

- Un nouveau partenariat se mettra en place en 2024 : des ateliers jeux de société, une fois par mois, pendant 3 heures, pour tout public, sans inscription, en collaboration avec la Ludo d'Emilie de Saint-Amarin
- Projets 2023/2024: mise en place du dispositif Micro Folie au Cap de Saint-Amarin

## INTRODUCTION

La Médiathèque L'Étoffe des Mots est ouverte depuis le mois d'octobre 2012 au Pavillon des Créateurs du Parc de Wesserling.

Son objectif est de mettre à la disposition de la population du territoire des collections variées, adaptées aux différents publics et sans cesse renouvelées ainsi qu'un accès à l'information par le biais d'Internet.

Elle propose en outre un programme d'actions et d'animations culturelles pour tous les âges, gratuites, en lien avec la vie culturelle locale.

### I/ UNE MÉDIATHÈQUE BIEN FOURNIE ET ACCESSIBLE

#### 1/ La médiathèque : espace et équipement

La bibliothèque, située dans le Pavillon des créateurs dispose d'un local de **542 m<sup>2</sup>** soit 0,04 m<sup>2</sup> par habitant de la communauté des communes (recommandation de l'Etat : 0,07 m<sup>2</sup>/hab) dont 417 sont à disposition du public.

Elle dispose de 4 postes informatiques équipés du logiciel professionnel Decalog et de l'accès à Internet.

#### 2/ Le personnel

**L'équipe est composée de 4 salariés.**

Laurence Mickeler (directrice depuis février 2023) Denise Pante, Denise Gautier et Thomas Hauer (en poste depuis septembre 2023).

Sur les 4 salariés, il y a 3,34 ETPT.

**Des bénévoles viennent renforcer l'équipe**, mettant à disposition leurs compétences et talents en fonction de leurs intérêts et disponibilités propres. Parmi eux, **Catherine Waeckel, Michel Pagat, Evelyne Hauray**. Le travail fourni par ces bénévoles sur l'année équivaut en moyenne à 9 heures hebdomadaires, ce qui témoigne d'un fort engagement de leur part au service d'une structure qu'ils apprécient.

- Michel PAGAT : 3h (les samedis après-midi)
- Evelyne HAURY : 3h (les mercredis après-midi)
- Catherine WAECKEL : 3h (les mardis après-midi)

L'engagement de ces collaborateurs bénévoles permet à la médiathèque de fournir et maintenir au fil du temps la qualité de son service. Nos 3 bénévoles font du prêt/retour de

documents en présence d'un salarié à l'accueil. Ils s'occupent également du rangement. La présence d'un bénévole à la banque de prêt permet à un autre salarié de se libérer du temps pour du travail en interne.

La mixité des statuts des personnes intervenant à la médiathèque induit une gestion des plannings et de la répartition des tâches à la fois plus souple et plus anticipée : trouver le bon équilibre pour que l'absence imprévue d'un bénévole ne crée pas de difficulté pour assurer la continuité du service dans de bonnes conditions. Pour cela, l'équipe demande à ses bénévoles de définir quel volume horaire ils peuvent donner et à quel rythme, et de se positionner sur une demi-journée de la semaine.

**Il faut garder à l'esprit que l'engagement des bénévoles est par essence fragile et qu'il peut s'arrêter temporairement ou définitivement à tout moment pour une raison ou une autre.**

### 3/ La formation du personnel

Chaque année, les membres de l'équipe suivent des formations en fonction des tâches professionnelles et intérêts de chacun.

**La formation professionnelle suivie en 2023 s'élève à 18h sur l'année pour les 4 membres de l'équipe.**

### 4 Le descriptif des services

**La médiathèque est ouverte 15 heures par semaine :**

**Lundi : fermé**

**Mardi : 15h-18h**

**Mercredi : 15h-18h**

**Vendredi : 15h-18h**

**Samedi : 10h-13h / 15h-18h**

Comme toutes les médiathèques, celle-ci est en accès libre et **la consultation sur place des documents imprimés est gratuite.**

Les abonnements permettent l'emprunt des documents. Ils suivent 2 principes : abonnement aux documents mis à disposition par la seule médiathèque L'Étoffe des Mots (accessible à tous les publics) ou abonnement à un Pass qui donne accès aux médiathèques de Thann-Cernay en plus de L'Étoffe des Mots (uniquement pour les adultes).

**La médiathèque propose aux collectivités et aux enseignants des cartes qui permettent d'emprunter plus de documents sur une période plus longue.** Nous proposons aux enseignants d'effectuer des sélections bibliographiques sur les thèmes qu'ils envisagent d'étudier.

Dans le cadre de ses abonnements, L'Étoffe des Mots propose à ses lecteurs, par le biais du service de la BdA (Bibliothèque d'Alsace), de faire venir d'autres établissements du réseau de lecture publique départemental des documents qu'elle n'aurait pas dans ses rayons propres, afin de les satisfaire. Cette navette passe tous les quinze jours à la médiathèque.

La possession d'une carte d'abonnement permet d'accéder à des ressources en lignes mises à disposition gracieusement par la Bibliothèque d'Alsace. On y trouve des ressources d'apprentissage variées (soutien scolaire, apprentissage de langue vivante, code de la route etc), de la vidéo à la demande, l'accès à la presse, etc.

La BdA c'est :

**La Bibliothèque d'Alsace accompagne les élus des 40 communautés de communes, communautés d'agglomération et métropole alsaciennes dans leurs projets de lecture publique.**

**La Bibliothèque d'Alsace propose aussi un accompagnement en proximité aux bibliothécaires bénévoles et salariés des 310 établissements de lecture publique alsaciens : ingénierie, formation initiale et continue, soutien à l'action culturelle via deux festivals tous publics et des outils de médiation, ressources documentaires, service de réservations,... Notre offre de service s'adapte aux besoins particuliers de chaque établissement.**

## II/ UNE OFFRE DOCUMENTAIRE DIVERSIFIÉE

### 1/ Évolution du fonds documentaire

#### *a/ Constitution du fonds*

#### Fonds documentaire - évolution sur les dernières années

Nombre d'exemplaires par Type de document en 2023	
Type de document	Nombre d'exemplaires
Livres adultes	9644
Livres jeunesse	8706
Périodiques adultes	478
Périodiques Jeunesse	204
Livres lus	281
Documents sonores	2652
Vidéos adultes	1438
Vidéos jeunesse	494
Livres numériques	310
Liseuses	4
Documents sonores jeunesse	160
Livres lus jeunesse	12
Jeux vidéo	132
<b>Total</b>	<b>22903</b>

Type de document	2021		2022		2023	
	Fonds total	Dont prêt MD68	Fonds total	Dont prêt MD68	Fonds total	Dont prêt MD68
Livres adultes	8668	699	8975	699	9644	660
Livres jeunesse	8769	308	8986	308	8706	371
Périodiques adultes	281	0	413	0	478	0
Périodiques Jeunesse	143	0	236	0	204	0
Livres lus	234	310	239	310	281	215
Livres lus jeunesse	16		16		12	
Documents sonores	2458		2202		2652	
Vidéos adultes	1617	507	1555	507	1438	363
Vidéos jeunesse	411		466		494	
Jeux vidéo jeunesse			99	0	118	0
<b>Total</b>	<b>21597</b>	<b>?</b>	<b>22597</b>	<b>?</b>	<b>23734</b>	<b>1609</b>

►► En 2023, 443 livres imprimés ont été achetés, 9 CD ainsi que 28 DVD. Un désherbage important a été effectué pendant l'été 2020 au cours duquel des DVD et CD ont été sortis du fonds.

►► En 2022, 1 019 livres imprimés ont été achetés, 86 CD ainsi que 63 DVD.

Nombre d'acquisitions par Type de document en 2023	
Type de document	Nombre d'acquisitions
Livres adultes	284
Livres jeunesse	159
Périodiques adultes	216
Périodiques Jeunesse	173
Livres lus	4
Documents sonores	9
Vidéos adultes	14
Vidéos jeunesse	14
Non précisé	0
Livres numériques	0
Liseuses	0
Documents sonores jeunesse	2
Livres lus Jeunesse	0
Jeux vidéo	21
<b>Total</b>	<b>896</b>

Au cours de l'été 2021, la médiathèque a entrepris le **récolement de ses collections** (opération que s'effectue en général tous les 2 ans). Cette opération indispensable, qui correspond à un inventaire, permet de faire un bilan des collections, de mettre hors de circulation des documents éventuellement égarés et/ou jamais rendus par des abonnés.

### *b/ Évolution des collections vers le numérique*

La médiathèque souhaite développer son offre de médiation numérique en direction des usagers en proposant au public (adultes, adolescents et enfants) l'utilisation de tablettes et de liseuses. Pour rappel, elle a reçu une subvention de la DRAC pour ce projet, ce qui lui a permis d'acquérir : 4 liseuses Kobo ainsi que 4 tablettes (3 Samsung, 1 iPad).

#### → **Les liseuses**

Mise en place du service des liseuses qui sont disponibles au prêt (uniquement sur les cartes adultes) depuis début juillet 2017. **Chacune des 4 liseuses empruntables est chargée de plus de 310 livres numériques (fictions, tous genres)**. La liste des titres disponibles sur les liseuses est consultable en ligne et sur un catalogue papier spécifique disponible à la médiathèque.

Pour les liseuses, nos usagers les demandent particulièrement aux **périodes de vacances** ; ils semblent donc plus sensibles au gain de place (des centaines de livres accessibles sur un support de petite taille) que permet la liseuse qu'à la lecture numérique proprement dite.

#### → **Les tablettes**

De plus, rappelons qu'à la médiathèque le manque de moyens humains et de compétences globales autour du numérique au sein de l'équipe pèse sur la gestion cohérente d'un parc de tablettes qui, pourtant, pourrait bien fonctionner sous réserve d'un suivi régulier. L'effort doit être dès lors mis sur la construction d'animations régulières en lien avec la médiation numérique auprès du public (par exemple : heures du conte numérique pour les enfants, ateliers de sélection d'applications autour d'une thématique particulière, mis en avant d'applis coups de cœur, etc.). Les possibilités sont très vastes et ne demandent qu'à être réfléchies mais nécessitent obligatoirement l'investissement d'un agent supplémentaire disposant des compétences appropriées.

Autre aspect à prendre en compte : l'évolution du progrès technologique a permis à nombre d'usagers de pouvoir accéder à internet et à des applications via leurs propres écrans avant que la médiathèque n'ait pu inaugurer la mise en place de ce service. Les usagers utilisent donc leur propre matériel. Ceux qui n'en possèdent pas, n'ont à ce jour, pas montré de curiosité particulière pour ce support. D'où la nécessité de ne pas faire des tablettes un simple support de démonstration visuelle, uniquement présent pour s'aligner aux tendances sociétales. **Comme cela est précisé plus haut, les logiques commerciales et marchandes sont loin d'être les nôtres ; raison de plus pour construire de la médiation culturelle et utiliser nos tablettes dans le cadre d'activités diverses.**

## → *Les jeux vidéo*

À la fin de l'année 2021, il a été question de réfléchir autour d'un lancement de **prêt de jeux vidéo**. Les avantages d'un tel projet sont multiples : élargir l'accès à un média qui reste onéreux pour beaucoup de personnes, étendre notre offre documentaire qui se veut la plus diversifiée possible, permettre la mise en place future d'animations autour d'un public ado assez peu représenté en bibliothèque, combler l'offre quasi inexistante de la médiathèque départementale sur ce domaine, etc.

Après en passage en Bureau puis Conseil de la Communauté de Communes, le projet a été validé. De ce fait, 27 jeux vidéo ont pu être achetés chez Cultura pour commencer à créer un fonds. De plus, une **Nintendo Switch** et la toute dernière **PlayStation 5** ont été acquises sur le budget d'investissement, afin de permettre à la fois l'organisation dans notre salle d'animation de tournois de jeux pour les années à venir, tout en laissant la possibilité à des abonnés intéressés de tester des jeux.

Les modalités de prêt (nombre de jeux empruntables, conditions d'accès) ont été réfléchies fin 2021, pour une **mise en service officielle en début d'année 2022 (pour un prêt effectif à partir de septembre 2022)**.

Depuis la création de ce fonds (2022 + 2023) il y a eu 684 prêts.

### *c/ Les acquisitions*

**Le budget total d'acquisition documentaire a été de 20 411 € en 2021**, dont 11 409 € pour les livres, 1544 € pour les CD et 3210 € pour les DVD.

**Le budget total d'acquisitions documentaire a été de 14 250 € en 2022**, dont 7 280 € pour les livres, 683 € pour les CD et 3336 € pour les DVD.

**Le budget total d'acquisitions documentaire a été de 12 000 € en 2023**, dont 8 100 € pour les livres, 750 € pour les CD et 3 000 € pour les DVD et jeux vidéo.

**►► Depuis 3 ans, le budget d'acquisitions pour les documents est passé de 20 411 € à 12 000 € soit une perte de 2**

## → Budget Investissement 2023

Compte	Total pour 2023	Commentaires
2183 - Matériel bureau + informatique	<b>35 847.87 €</b>	Installation Micro-Folie
2183 – Matériel bureau + informatique	<b>743.00 €</b>	Ordinateur bureau

### 2/ Les prêts

46 512 prêts ont été enregistrés en 2023, dont 19 264 pour les adultes et 27 248 pour les enfants.

37 603 prêts ont été enregistrés en 2022, dont 11 670 pour les adultes et 19 103 pour les enfants.

Nombre de prêts par Type de document en 2023	
Type de document	Nombre de prêts
Livres adultes	14430
Livres jeunesse	23974
Périodiques adultes	958
Périodiques Jeunesse	877
Livres lus	250
Documents sonores	1785
Vidéos adultes	2119
Vidéos jeunesse	1514
Livres numériques	0
Liseuses	7
Documents sonores jeunesse	270
Livres lus jeunesse	15
Jeux vidéo	598
Total	46512

## III/ LA MÉDIATHÈQUE, UN LIEU DE VIE ET DE RENCONTRES

### 1/ Nos abonnés

En 2023, la médiathèque compte au **31 décembre 1200 abonnés (individuels et collectivités) dont 196 nouvelles inscriptions** soit **9% de la population** de la Vallée de Saint-Amarin. Le nombre d'inscrits est assez stable depuis 2014.

Au sein de la Communauté de Communes, les abonnés viennent majoritairement des communes les plus peuplées et proches : Fellingring, Saint-Amarin, Husseren et Oderen.

Maintenant, il est important de prendre en compte les emprunteurs actifs. **Un emprunteur actif est un usager à jour de son inscription et ayant emprunté au moins un document dans l'année civile.** En voici les statistiques détaillées :

Nombre d'emprunteurs actifs par Age et par Sexe			
Age	Masculin	Féminin	Total
De 0 à 14 ans	205	220	425
De 16 à 25 ans	7	14	21
De 26 à 40 ans	19	81	100
De 41 à 64 ans	41	168	209
De 65 à 100 ans	51	135	186
Total	323	618	941

### → *Ouverture et fréquentation du dimanche*

Il a été décidé que, lorsque le Pavillon des Créateurs propose une animation le dimanche, l'ouverture dominicale mensuelle de la médiathèque se ferait à cette même date et ce dans le but de favoriser la fréquentation du lieu en multipliant les raisons d'y venir et permettant ainsi aux visiteurs de découvrir la médiathèque à l'occasion de ces manifestations. Il n'est plus question d'ouvrir un dimanche par mois comme c'était le cas les années précédentes.

En 2021 et 2022, à l'exception de la Fête du Livre, il n'y a eu aucune manifestation dans la Pavillon donc pas d'ouverture sur la journée du dimanche.

Par contre en 2023, la médiathèque a participé à la Fête de Noël au CAP de Saint Amarin en proposant durant 2 après-midi des séances de contes et des ateliers de travaux manuels

### 3/ Des animations et activités variées et pour tous

**Diverses animations pour tous les âges** sont proposées durant l'année, certaines en partenariat avec des organismes locaux ou régionaux, d'autres s'inscrivant dans un mouvement national (Nuit de la Lecture, Partir en livre...)

Notons que la communication avec le Parc est très difficile, on ressent très largement de la difficulté de leur côté à relayer nos animations, ce qui a tendance à épuiser nos équipes. Il n'est pas garanti que ce manque de volonté de la part de l'équipe communication des Jardins de travailler avec nous ne pèse pas sur les prochaines années, ce qui est bien dommage quand nous sommes situés sur le même site !

**Au total, sur l'année 2023, 24 actions ont été programmées et ont permis de toucher 370 personnes. Durant cette année 2023, l'équipe n'était pas tout à fait au complet car un agent est parti fin mai 2023 et son remplaçant est arrivé dans l'équipe le 1<sup>er</sup> septembre 2023.**

Beaucoup d'animations sont proposées bénévolement par des membres de l'équipe !

Le budget animation pour l'année 2023– animations de la Fête du Livre comprises - s'élève à **4 500 €.** Il était de **5 400 €** en 2022

Il est à noter que depuis plusieurs années, certaines animations que nous effectuons, notamment les actions et activités manuelles et lectures à haute voix sont accessibles à des groupes en petits nombres. En dehors des concerts, nous remarquons que les animations adultes ont plus de mal à trouver leur public.



#### 4/ Actions et animations en partenariat avec les organismes institutionnels de l'intercommunalité

##### *a/ Avec les écoles*

➔ Les accueils scolaires



##### **Un service exigeant en moyens humains !**

Depuis leur création, ces accueils scolaires sont construits sur des activités ludo-pédagogiques en lien avec un thème que nous choisissons pour le côté « livre » : lecture d'une histoire, jeux créés par l'équipe en lien avec le thème pour enrichir le vocabulaire, l'imagination, la connaissance de l'espace et du classement des collections de la médiathèque, ou simplement... s'amuser !. Le thème est décliné en activités différenciées en fonction du niveau des classes accueillies. La thématique retenue et déclinée pour toutes les classes (maternelles et élémentaires) : Les Jeux Olympiques 2024

Pour être effectuées dans des conditions satisfaisantes en matière d'accompagnement des enfants, les accueils de classes nécessitent un dédoublement de la classe sur les activités « livres » et parfois pour les activités « musique et son », ce qui a été le cas cette année.

**En 2023, 406 enfants ont été accueillis à la médiathèque. Il y a eu 2 classes de maternelle et 19 classes d'élémentaire.**

**En 2022, 499 enfants ont été accueillis à la médiathèque. Il y a eu 12 classes de maternelle et 15 classes d'élémentaire.**

En outre, il est désormais possible pour chaque classe se rendant à la médiathèque de repartir à la fin de l'accueil avec un document imprimé (BD, roman, album...) qu'il ramène en classe pour une durée de 6 semaines. Le responsable de la classe se charge ensuite de rapporter l'ensemble des documents.

→ L'accueil spécifique de la classe ULIS de Saint-Amarin

La médiathèque accompagne depuis quelques années la classe ULIS de madame Bonnet dans un projet pédagogique spécifique et pluri-annuel : accompagner les enfants de la classe dans la construction de leur identité de lecteur.

Pour l'enseignante, les objectifs principaux pour les enfants sont :

- S'approprier progressivement un autre lieu et des règles de vie qui y sont liées
- Se repérer globalement sur la position géographique des différents types de documents ; savoir formuler une demande claire au bibliothécaire pour rechercher un document précis
- Choisir chacun 2 ou 3 livres qui seront empruntés sur la carte spéciale de l'enseignante. Les enfants les liront lors de temps aménagés en classe
- Gagner en confiance dans son rapport au livre ; développer sa curiosité et le plaisir de lire, chacun à son rythme.

Pour ce projet, il s'agit pour la médiathèque d'avoir un agent présent et disponible afin d'enregistrer les prêts et retours ainsi qu'orienter les enfants, leur expliquer le classement, conseiller l'enseignante si besoin. Cet accueil spécifique se fait sur une heure de fermeture au public, le vendredi matin.

La visite de la classe ULIS dure entre 45 min et 1 heure. Lors de la première année, la classe ULIS venait 1 fois entre chaque petites vacances. Pour cette deuxième année, le rythme était d'une fois par mois.



### *b/ Avec le Relais Petite Enfance*

Comme chaque année, le projet de rencontre bimestriel « le RAM/Relais Petite Enfance à la médiathèque » est reconduit, en gardant l'objectif de **séances co-construites et co-animées par les personnels des deux structures.**



Le projet est d'assurer 3 séances de 30 à 45 minutes par année civile. 2 séances ont effectivement été assurées le jeudi matin à 10h.

### *c/ Avec l'IME de Thann*

Les enfants ont été accueillis 6 fois à la médiathèque, par groupe de 3 enfants de 7 ans. Les séances de contes et découverte du livre doivent être courtes, dynamiques, légères pour captiver les enfants qui ont souvent des soucis pour se concentrer. Chaque enfant choisit un livre qu'il rapporte à la structure ce qui permet de pouvoir l'exploiter jusqu'à la prochaine séance.

#### ➔ Partenariat avec la Bibliothèque d'Alsace (Médiathèque Départementale du Haut-Rhin)

Pour rappel, la Bibliothèque Départementale d'Alsace (BdA) est un service du Département du Haut-Rhin chargé de la **politique de Lecture Publique, le développement et l'accompagnement de bibliothèques ou de réseaux intercommunaux dans le Haut-Rhin**. De l'aide à la création de la bibliothèque à la mise à disposition de documents en passant par l'action culturelle ou la formation, la Bibliothèque Départementale d'Alsace apporte son ingénierie pour favoriser l'accès de tous à la culture. Environ 80 établissements sont ainsi mis en réseau.

La Bibliothèque Départementale d'Alsace coordonne et déploie dans le réseau deux temps forts d'action culturelle afin de fédérer le réseau autour de projets communs, de valoriser l'action des bibliothèques comme créateurs de lien social tout en proposant une nouvelle offre culturelle sur le territoire. Depuis sa création, l'Etoffe des Mots participe à ces actions de réseau :

#### ➔ Partenariat avec l'association Lire et Faire Lire

Un partenariat s'est conclu en 2017 avec l'association **Lire et Faire Lire**, engagée dans la promotion de la lecture auprès du jeune public. Le partenariat a été reconduit en 2018 et 2019. En 2023, un rendez-vous mensuel est de nouveau proposé le mercredi après-midi à la médiathèque, le public est de plus en plus intéressé par cette animation. Cette année il a été décidé de ne plus scinder les séances par rapport à l'âge des enfants, auparavant il y avait une séance pour les 3-6 ans puis une autre pour les 6-10 ans.

Dorénavant tous les âges sont confondus et les bénévoles s'adaptent au public présent sur le créneau.

### *d/ La Fête du Livre*

La médiathèque a repris depuis quelques années l'organisation de la Fête du Livre qui se tient le dernier dimanche du mois de septembre.



**L'équipe de la médiathèque est sensible à la question des publics éloignés de la lecture et souhaite renforcer l'inclusion sociale qu'elle peut apporter au territoire.**

Ayant pour l'instant du mal à établir un contact avec les personnes en charge de l'animation dans les EHPAD voisins, nous avons profité qu'une éducatrice de la maison Émilie fréquente la médiathèque pour évoquer notre intérêt pour les publics particuliers.

- **Mise en place d'un service de portage à domicile (début 2022) mais abandonné courant 2023 faute de personnes intéressées.**
- **Ce service pourrait être à nouveau proposé si la demande s'en fait sentir.**

Les objectifs sont multiples :

- Permettre aux habitants de la Vallée n'ayant pas de véhicule personnel, ou se trouvant dans l'incapacité, même temporaire, de se déplacer, d'avoir accès aux services de la Médiathèque.
- Donner une nouvelle visibilité à la Médiathèque sur l'ensemble du territoire en décloisonnant son offre documentaire.
- Pallier à la suppression des bibliobus de la BdA qui jusqu'ici desservaient certaines communes de la Vallée → Fellingring, Mitzach, Saint-Amarin, Ranspach, Oderen et Mollau
- Service public, tout simplement et lutter contre la solitude des personnes âgées



### ➤ **Installation d'une Micro-Folie, musée d'art numérique**

Projet à l'initiative de la Villette → installation d'un Musée numérique.

Permet l'accès à des collections numérisées en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux (Centre Pompidou, musée d'Orsay, Louvre, etc.).

Objectif :

- Animer le territoire en créant un nouveau lieu de vie convivial et accessible à tous.
- Réduire les inégalités géographiques en offrant aux habitants un accès à de nombreux trésors culturels.
- Prendre part à un réseau permettant de mutualiser des moyens et de soutenir les artistes et les associations locales à travers une coopération artistique.
- Nécessite une candidature + achat de matériel :
- Tablettes, écran, mobilier, casque de réalité virtuelle, etc.

Au départ, il était question que la Micro-Folie se tienne à la médiathèque, dans notre salle d'animation, sur la volonté de Thomas Gollé. Au-delà des problèmes liés au manque de place, et comme cette salle est utilisée de manière régulière pour la tenue d'actions culturelles, le projet a finalement été suspendu après le départ de l'ancien Directeur Général.

**Après quelques aléas, il a été décidé que la Micro-Folie s'installera au sein du CAP, à Saint-Amarin.**

## LES PAYSAGES, URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis 2020, deux comités consultatifs ont remplacé la commission Paysages Aménagement du Territoire et Forêt et la commission Écocitoyenneté avec une nouvelle répartition des compétences de chacun. Le Comité consultatif Environnement et Développement durable, animé par Mme PETER 5<sup>ème</sup> Vice-présidente a en charge les questions d'Écocitoyenneté, de patrimoine et de rénovation énergétique.

Le comité consultatif Urbanisme et Aménagement du Territoire, animé par M. KARCHER, 6<sup>ème</sup> vice-président est en charge du document d'urbanisme, de l'animation du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS), de la mobilité et du Gerplan.

### Paysages et agriculture

#### ***Mise en œuvre du Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN)***

Le programme d'action élaboré et validé en Conseil Communautaire le 1<sup>er</sup> décembre 2022 a permis de recueillir les actions à réaliser sous maîtrise d'ouvrage communale, privée, associative ou intercommunale.

Le montant prévisionnel des dépenses pour l'année 2023 s'élève à 36 023 € HT dont 5 500 € d'actions portées par la Communauté de communes.

#### ***Mise en œuvre du programme d'action 2023***

##### ***Actions réalisées sous maîtrise d'ouvrage intercommunale***

###### *Sensibilisation grand public*

Organisation en partenariat avec la Communauté de communes Thann Cernay, le Syndicat Mixte de Thann Cernay et l SM4 d'une formation « Ecojardiniers » permettant de former une brigade de jardiniers au naturel pouvant partager et transmettre ces notions de jardinage au naturel et sans déchet lors de manifestations et d'évènements ponctuels organisés par eux même, par les collectivités partenaires ou par d'autres partenaires.

Cout global du projet : 6152 € TTC , subventionné par la CeA, reste à charge pour la CCVSA :715 €

###### *Commande groupée d'arbustes « Plantez le décor »*

En 2023 l'opération de commande groupée d'arbuste a permis la commande et la plantation de 560 arbustes locaux champêtres.

Depuis 2010 ce sont plus de 6 000 arbustes qui ont été distribués à 500 participants sur le territoire de la CCVSA représentant une haie continue de plus 6 km de long.

Budget : 2145 € TTC, dont 50% subventionnés par la CeA.

### ***Développement agricole, gestion du territoire***

#### *Programmation et suivi d'améliorations pastorales*

La Communauté de communes accompagne le montage des dossiers administratifs et technique et suit les améliorations pastorales. Cet outil d'aménagement paysager permet à la fois de recréer des espaces agricoles et d'améliorer le cadre de vie de la commune.

#### *Suivi dégâts grands ongulés*

Le suivi des dégâts des grands ongulés sur les prairies agricoles est porté par le PNRBV à l'échelle de son aire d'influence. Plusieurs sites et éleveurs sont concernés dans la vallée. L'opération consiste en

la comparaison par pesée des prélèvements d'herbe réalisés à l'extérieur et à l'intérieur d'un enclos installé en début de saison par les éleveurs volontaires. Ce suivi est réitéré tous les ans. Il permet de sensibiliser sur le niveau de perte fourragère liée à la pression des ongulés (cerf, biche, chevreuil,) qui atteint en moyenne 30 % sur le territoire.

*Mobilisation en faveur de la poursuite des opérations de reconquête agropaysagères dans le massif vosgien.*

Depuis 2015 les freins administratifs, règlementaires et financiers se sont accumulés et mettent en péril la poursuite des réouvertures paysagères et agricoles à l'échelle nationale. La Communauté de communes très impliquée sur ces sujets a coorganisé avec l'Association du Massif Vosgien (AMV) et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) une journée de rencontre des élus et techniciens du massif vosgien sur la poursuite de la reconquête pastorale du massif. Cette journée a été l'occasion de faire le point sur les contributions de l'élevage de montagne à la vivacité et à la qualité de nos territoires et sur les difficultés imposées par les récentes évolutions législatives.

La Communauté de communes contribue par ailleurs à la réflexion pour faire évoluer la réglementation au sein du groupe de travail thématique du Conseil National de la Montagne au sein du Commissariat Général à l'Égalité de Territoires.

*Groupe Loup*

Les premières attaques du loup sur le territoire de la CCVSA datent de 2017. Dès lors, un groupe d'éleveur s'est constitué pour mener une démarche constructive d'adaptation de leurs pratiques aux risques de prédation et sensibiliser le grand public aux conséquences du retour du prédateur pour l'élevage et la société civile dans un climat apaisé.

La CCVSA a apporté son soutien technique et logistique à ce groupe d'éleveur pour l'élaboration des dossiers de subvention, la mise en place d'un réseau d'alerte et l'organisation de la médiation grand public en partenariat avec la commune d'Husseren-Wesserling.

En 2023, en raison de l'absence d'attaque, les 15 communes ont été maintenues en cercle 2 par arrêté préfectoral.

## Urbanisme

### *Aménagement de la friche industrielle de Wildenstein*

En 2020, la Communauté de Commune acquiert l'ancien parc industriel textile de Wildenstein dans le but de le sauvegarder et d'en faire un nouvel usage. En 2021, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges lance une résidence d'architecture sur la thématique « Pour de nouvelles ruralités ». Le groupement composé des ateliers NA, Mayker Architectes et les BONnes MATières, sélectionné pour la résidence, s'installe sur le site et y travaille durant l'automne afin de trouver des premières pistes pour de nouvelles fonctionnalités du site. Une restitution de la résidence d'architecture a été réalisée en février 2022.

**En 2023, la CCVSA commande une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) financée par la Région Grand Est pour réaliser une étude pré-opérationnelle de la réhabilitation du site.**

### *Déploiement des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)*

La CCVSA et le Pays Thur Doller accompagnent les communes à définir les zones d'accélération des énergies renouvelables sur leur territoire tel qu'indiqué dans la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

➔ **Délibérations communales et communautaire sur les ZAENR en 2024.**

### *Application du droit de sols*

La Communauté de communes assure pour le compte des communes l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol depuis que l'État s'est désengagé de cette mission.

En 2023 le Service a instruit 709 actes, soit 320 certificats d'urbanisme d'information (CUA), 3 certificats d'urbanisme opérationnel (CUB), 313 déclarations préalables (DP), 57 permis de construire (PC) dont 22 pour des maisons individuelles ou annexes (PCMI) avec 8 modificatifs (PC/M), 1 transferts (PC/T) et 15 permis de démolir (PD).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est possible de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme, de certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) par voie dématérialisée ainsi en 2023, 398 dossiers ont ainsi été déposés via le portail de saisie en ligne : 78 DIA, 205 Cua, 1 Cub, 86 DP, 21 PC/PCMI, 6 PD.

## Mobilité

### *Accompagnement technique pour l'aménagement d'une piste cyclable à Fellingering sur la rue d'Husseren*

La CCVSA accompagne techniquement la Commune à définir ses besoins d'aménagement en cheminements doux entre son centre et le Parc de Wesserling afin de permettre une connexion sécurisée. Le service « Aménagement du Territoire » réalise une étude de faisabilité pour le compte de la Commune.

# L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les services font l'objet d'un contrat de délégation de service public pour les Services Eau Potable, Assainissement et Assainissement Non Collectif et la gestion des réseaux d'Eaux pluviales pour une durée de 8 ans avec le délégataire SAUR, soit une échéance au 31 août 2029.

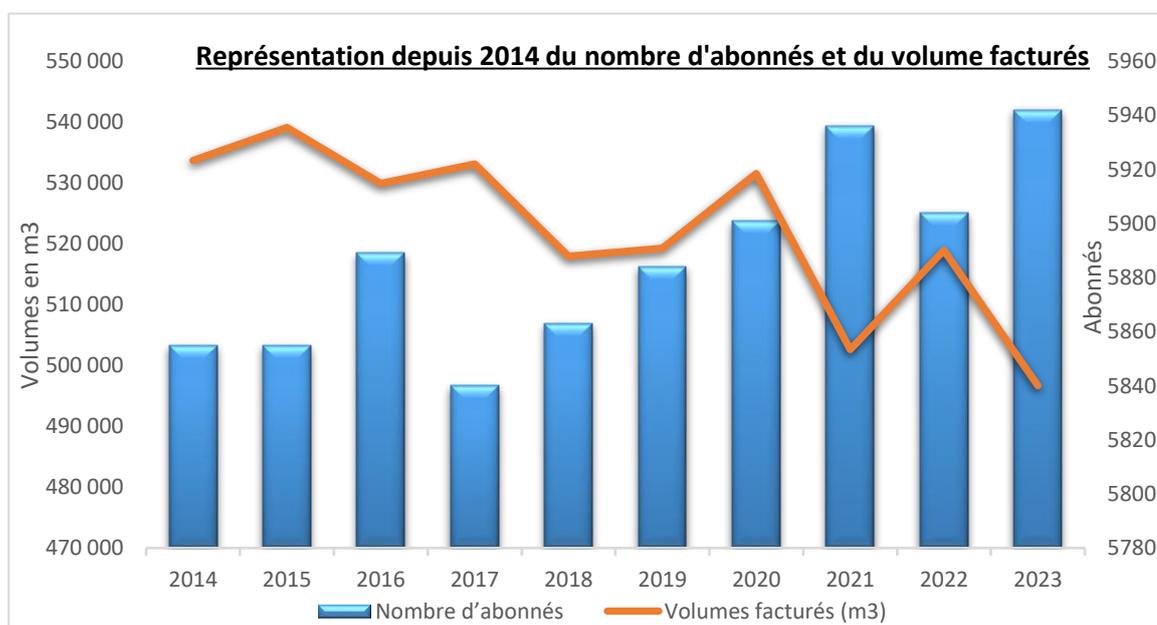


## L'eau potable

### Abonnés et volumes facturés

	2019	2020	2021		2022	2023	
<b>Nombre d'abonnés</b>	5884	5901	5936 SUEZ au 31/08	5897 SAUR au 31/12	5904	5942	Le nombre
<b>Volumes facturés (m<sup>3</sup>)</b>	519 228	529 378	502 624	NC	518 922	496 677	
<b>Consommation moyenne par abonnement domestique (m<sup>3</sup>)</b>	88.2	90.1	84.67	NC	87.89	83.58	

d'abonnés est stable depuis plusieurs années. Le volume facturé est quant à lui en légère diminution : -5,16% par rapport à l'année précédente.



Depuis 2014, les volumes facturés sont en baisse (-7%) bien que le nombre d'abonnés soit en très légère augmentation.

Travaux réalisés dans le cadre du contrat d'affermage

	2019	2020	2021	2022	2023
Réparations sur canalisations	21	10	16	18	22
Réparations sur branchements	10	14	9	45	41
Nouveaux branchements	16	11	33	16	20
Branchements renouvelés	64	94	57	45	41
Compteurs renouvelés	86	174	52	1 238	1 400

1400 compteurs ont été renouvelés en 2023. L'âge moyen des compteurs de la Vallée a, par conséquent, diminué. Actuellement, la moitié des compteurs de la Vallée ont moins de 5 ans.

Comme prévu dans le contrat, le délégataire a également renouvelé des équipements électromécaniques :

Communes / sites	Nature des travaux	Montant HT
Fellering – Zone Basse (usine de traitement)	Usine de traitement - Télétransmission et surpresseur d'air	9 300,00€
Fellering - Forage	Télétransmission	2 250,00€
Goldbach-Altenbach - Réservoir	Télétransmission, sonde de niveau, sécheur d'air, moteur, pompe et 4 vannes	7 305,00€
Kruth – Pompage Sauwas 2	Télétransmission	3 050,00€
Kruth - Réservoir Centre	Compteur de volume de sortie n°44	875,00€
Kruth - Réservoir Sauwas	Linebox	2 500,00€
Malmerspach – Chambre de régulation	Télétransmission	3 750,00€
Mitzach – Réservoir et pompage local pompiers	Télétransmissions x2	6 100,00€
Mollau – Réservoir principal et pompage Eibel	Compteur distribution et de pompage, renouvellement de télégestion (x2)	7 285,23€
Moosch - Réservoir	Récepteur, télétransmission, pompe doseuse, compteurs volume de sortie, distribution et arrivée	10 800,00€
Oderen – Zone Haute et Zone Basse	Télétransmissions x2	6 100,00€
Ranspach - Réservoir	Télétransmission	3 050,00€
Storckensohn – Réservoir	Télétransmission	3 050,00€
Urbès - Réservoir	Télétransmission, débitmètre de distribution et sonde de niveau	5 676,00€

## Investissements réalisés par la Communauté de Communes

### Les opérations réalisées par le Déléguataire

Dans le cadre de délégation du service public, la société SAUR s'est engagée à réaliser des investissements pour le compte de la Communauté de Communes.

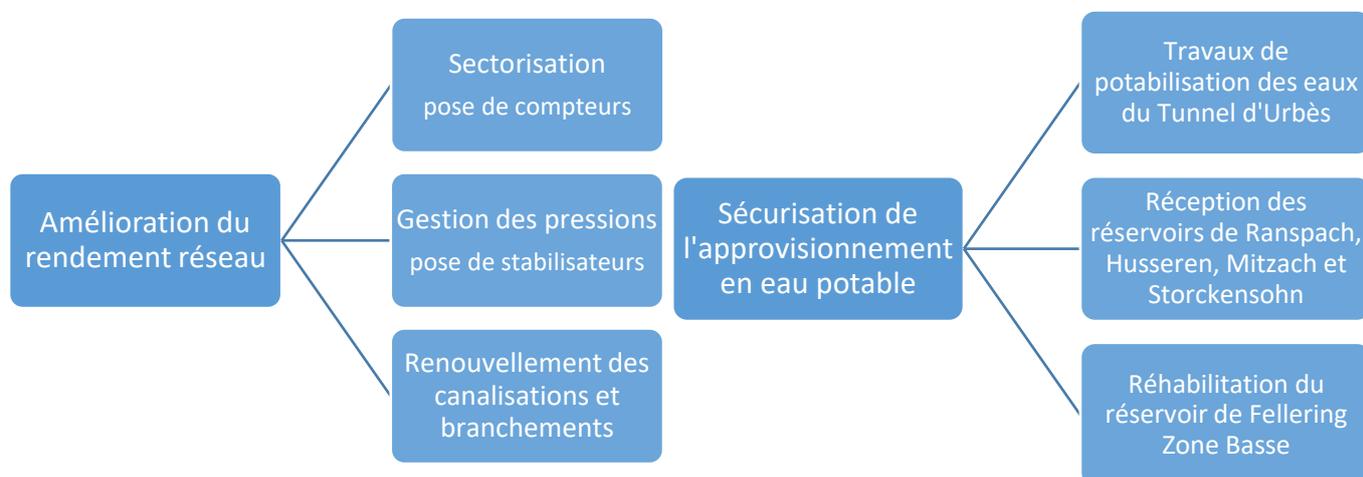


### Les opérations d'investissements réalisées par la Collectivité

Investissements réalisés en 2023	Montant total HT
KRUTH – Réparation de la source du Solmont	16 039,79 €
KRUTH – Pose de vannes sur poteaux incendies – 55 et 80 Grande Rue	7 316,80 €
STORCKENSOHN – Pose d'un javel Pack sans pompe	1 366,15 €
HUSSEREN-WESSERLING – Pose vannes sur poteau incendie 4 rue Curiale	1 097,32€
HUSSEREN-WESSERLING - Création de branchement 4 rue de la Thur	13 144,38 €
RANSPACH – Pose d'une vanne sur poteau incendie 8 rue de Mitzach	1 072,72 €
ODEREN – Pose de vanne sur poteau incendie rue des Vergers	1 389,41 €
ODEREN - Zone Haute – Installation javellisation + pompe d'alimentation réservoir chalets	13 205,75 €
SAINT-AMARIN – Pose de vanne sur poteau incendie rue Kattenbach	951,36 €
SAINT-AMARIN – Extension de réseau rue de l'Industrie	9 787,91 €
MALMERSPACH – Remise en place de la conduite du pont ZI	4 729,21 €
FELLERING – Pose de vanne sur poteau incendie rue Général de Gaulle	1 097,32 €
GEISHOUSE – Pose de vanne sur poteau incendie	5 086,60 €
GEISHOUSE – Mise en place d'équipement pour une purge automatique rue du Hoehe	1 629,12€
GOLDBACH – Asservissement de la javellisation à la turbidité	735,77€
GOLDBACH – Remise en état du réservoir, terrassement + drain	10 117,61 €
URBES – Travaux préparatoires et publication du marché de travaux Tunnel d'Urbès	31 559,80€
Maitrise d'œuvre – Travaux d'amélioration en eau potable	28 820,00 €
<b>ACCORD CADRE POUR DIVERS TRAVAUX DE REHABILITATION DES OUVRAGES EN EAU POTABLE</b>	
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Mitzach	72 825,85 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Storckensohn	151 506,62 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir d'Husseren-Wesserling	376 034,84 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Ranspach	220 125,37 €
Marché de travaux de réhabilitation des captages à Kruth	21 743,07 €
<b>Total</b>	<b>991 382,77 €</b>

En 2023, la Communauté de Communes a réalisé des travaux en eau potable pour 1 008 468,77 € (investissements contractuels inclus).

### Perspectives 2024



L'amélioration du rendement réseau permet, en plus de répondre aux contraintes réglementaires, de diminuer l'impact environnemental de la collectivité. En réduisant les fuites, la perte en eau potable dans le réseau et l'énergie utilisée pour la produire et la distribuer sera également en diminution.

La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable devient un enjeu de plus en plus important pour la Communauté de Communes. En effet, après avoir été confronté à une pénurie d'eau en 2022, il devient nécessaire de continuer la réhabilitation des réservoirs ainsi que de commencer les travaux de potabilisation des eaux du Tunnel d'Urbès. Actuellement, le Tunnel d'Urbès n'est exploité qu'à hauteur de 300 à 400 m<sup>3</sup>/j à cause de la nécessaire dilution liée à sa teneur trop élevée à l'arsenic, alors que cette ressource produit plus de 1 600m<sup>3</sup>/j. Les travaux démarreront en 2024.

### Augmentation du tarif de l'eau

Dans le cadre de ces nombreux investissements et afin de maintenir un service de qualité, un emprunt de 4 000 000€ a été conclu en 2023. Pour financer en partie ce dernier, une augmentation du tarif de l'eau a été votée le 30 novembre 2023 pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

	Année 2023			Année 2024		
	Prix € HT	Prix TTC	120m <sup>3</sup>	Prix € HT	Prix TTC	120m <sup>3</sup>
<b><u>Distribution de l'eau</u></b>						
Abonnement Part SAUR	77,72	81,99	77,72	84,94	89,61	84,94
Consommation Part CCVSA	0,6482	0,68	77,78	1,2322	1,30	147,86
Consommation Part SAUR	1,0431	1,10	125,17	1,1399	1,20	136,79
Préservation des ressources en eau	0,0778	0,08	9,34	0,0778	0,08	9,34
<b><u>Collecte et traitement des eaux usées</u></b>						
Abonnement Part SAUR	32,7	35,97	32,70	35,730	39,303	35,730
Consommation Part CCVSA	0,8832	0,97	105,98	0,8832	0,972	105,98

Consommation Part SAUR	0,7848	0,86	94,18	0,8576	0,943	102,91
<b>Organismes publics</b>						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	0,35	0,37	42,00	0,35	0,37	42,00
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	0,233	0,26	27,96	0,233	0,26	27,96
	<b>Total (€HT)</b>		<b>592,83</b>	<b>Total (€HT)</b>		<b>693,51</b>
	<b>Total (€TTC)</b>		<b>637,17</b>	<b>Total (€TTC)</b>		<b>743,92</b>
	<b>Total par m3 (€TTC)</b>		<b>5,31</b>	<b>Total par m3 (€TTC)</b>		<b>6,20</b>

Pour une facture type de 120m<sup>3</sup> et en tenant compte de l'actualisation du tarif SAUR, l'augmentation globale est de 16,8 % sur le montant TTC.



## L'assainissement collectif

### Abonnés, volumes facturés et contrôle de branchements

	2019	2020	2021		2022	2023	
Nombre de « clients actifs »	5028	5043	5071 SUEZ au 31/08	4815 SAUR au 31/12	5064	5158	Entre 2019 et 2023, le volume facturé a diminué de 5,52% bien que le nombre d'abonné ait légèrement augmenté (+2,58%).
Volumes facturés (m <sup>3</sup> )	455 337	461 703	466 836	-	395 039	430 178	
Contrôle de branchements	149	225	114	-	57	117	

En 2023, dans le cadre du contrat d'affermage, le délégataire SAUR a réalisé 117 enquêtes de branchements collectifs, dont 91 qui ont été réalisés en amont d'une vente. Le taux de conformité de l'ensemble de ces contrôles était de 96%.

Pour 2024, SAUR s'engage à réaliser 135 contrôles dans le cadre des engagements contractuels.

### Travaux de renouvellement

Comme prévu dans le contrat, le délégataire a renouvelé les équipements électromécaniques suivants pour un montant total de 32 201,71€ HT :

Commune	Site	Nature des travaux	Montant €/HT
Moosch	Station d'épuration	Préleveur échantillonneur canal de sortie, télétransmission, dégrilleur, pompe d'aspersion et variateurs de pompe de recirculation (x2)	15 876,71
	BO Moosch Briand	Armoire électrique BT, sonde de niveau et télétransmission	7 925,00

	Poste relevage Urbès 1 – See	Pompe 1	2 250,00
Saint-Amarin	BO Saint-Amarin	Télétransmission	3 050,00
Malmerspach	BO Malmerspach	Télétransmission	3 050,00
Fellingering	BO Fellingering	Télétransmission	3 050,00

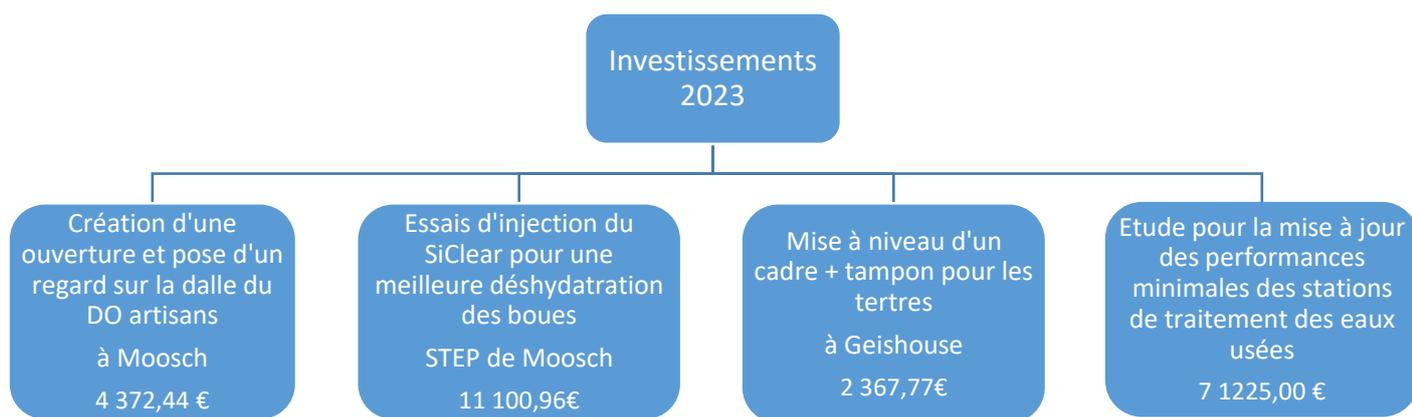
### Investissements réalisés sur le système de collecte

#### Les opérations réalisées par le Délégué

Selon les termes du contrat de délégation du service public, la société SAUR s'est engagée à réaliser des investissements pour le compte de la Communauté de Communes.

En 2023, SAUR a mis en place 4 mesures de débit à poste fixe sur le réseau de collecte. Ces travaux ont coûté 60 000€ HT.

#### Les opérations réalisées par la Communauté de Communes



En 2023, la Communauté de Communes a réalisé des investissements à hauteur de 24 966,17€ sur le système de collecte des eaux usées.

### Station d'épuration de Moosch

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Volumes facturés (m <sup>3</sup> )	448 386	455 337	461 703	466 836	395 039	430 178
Volumes entrant à la STEP de Moosch (m <sup>3</sup> )	1 409 526	1 715 511	1 602 224	1 305 888 SUEZ 476 799 SAUR	1 620 980	1 788 327

L'année 2023 a été plus pluvieuse que 2022 et cela a des conséquences directes sur le volume d'eaux claires parasites qui arrive à la station d'épuration de Moosch.

Le réseau est très productif en eaux claires parasites et a pour une conséquence une surcharge hydraulique de la STEP. Cette dilution nuit à son bon fonctionnement car elles diluent les eaux usées et réduisent la capacité de transport disponible.

Dans la station d'épuration de Moosch, les boues sont traitées puis valorisées en compostage. En 2023, cela représente 130 tonnes de matières sèches avec un taux de conformité de 100%.

### Perspectives

Des projets seront à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service :

- **Renouvellement de la centrifugeuse** pour une meilleure déshydratation, une meilleure gestion des boues et une limitation des nuisances olfactives. Ce nouvel équipement permettrait de sécuriser un poste primordial dans le traitement des eaux usées de la vallée. La centrifugeuse actuelle est vétuste et vulnérable aux pannes.
- **Mise en place d'un dégrilleur en tête de station** qui permettrait de limiter les départs de macrodéchets vers le milieu naturel en période de forte pluie et quand le DO est en surverse. Cet équipement permettrait également de préserver les pompes du PR et la pompe de vidange du bassin d'orage qui seraient alors moins sujettes à des bouchages. Un effet positif se ferait également ressentir dans les ouvrages qui se colmatent progressivement en raison des déchets non retenus et qui s'y trouvent piégés.
- **Travaux de réduction des eaux claires parasites sur le collecteur intercommunal longeant la Thur entre Saint-Amarin et Moosch** qui sera une nouvelle fois attribué en 2024 suite à la liquidation judiciaire du premier titulaire.

L'étude de la réhabilitation des tertres de Geishouse (7 installations existantes) est achevée depuis 2021. Toutefois, ces travaux n'étant pas subventionnables, leur programmation n'est pas à l'ordre du jour.



## *L'assainissement non collectif*

### Répartitions des contrôles ANC réalisés par communes

Communes	Nombre de contrôle de conception	Nombre de contrôle de réalisation	Nombre de contrôle pour vente	Nombre de contrôle périodique
Fellering	1	0	4	13
Geishouse	6	0	1	4
Goldbach-Altenbach	2	1	0	4
Husseren-Wesserling	0	0	0	2
Kruth	1	1	2	9

Malmerspach	0	0	0	0
Mitzach	0	0	1	0
Mollau	0	0	1	2
Moosch	0	0	0	2
Oderen	2	1	1	3
Ranspach	0	0	2	2
Saint-Amarin	0	1	0	6
Storckensohn	0	1	1	6
Urbès	0	2	0	4
Wildenstein	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>57</b>

Sur les 89 installations vérifiées, seulement 44 sont conformes. Le taux de conformité, qui s'élève à 41 %, demeure faible mais progresse par rapport à 2022. Des lettres de relance seront envoyées en 2024 pour les cas de non-conformité, avec pour objectif d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux de réhabilitation de leurs installations ANC.

## LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

En matière d'équipements de sports et de loisirs, la Communauté de Communes a en charge la gestion des équipements communautaires suivants :

- Un centre aquatique disposant de bassins intérieurs, de bassins extérieurs équipés de toboggans et plongeoirs, un parc ombragé et une cafétéria, et de terrains de tennis.
- Une salle de sport communautaire située à Moosch.
- Une salle de sport communautaire située à Fellingring.
- Une salle de sport au collège de Saint-Amarin.
- Un boulodrome à Fellingring.
- Des itinéraires cyclables sur l'ensemble de la vallée de Saint-Amarin.

### Le centre aquatique de Wesserling

Après plusieurs années particulières face à la crise de COVID-19, le centre aquatique de Wesserling a pu reprendre un fonctionnement normal pour l'année 2023.

Le personnel des équipements sportifs a continué l'intégralité de ses missions, avec des équipes toujours dynamiques et motivées.

Bien que les usagers aient dans l'ensemble repris leurs habitudes, nous avons tout de même remarqué une baisse de fréquentation générale (autant en pratique libre qu'en pratique encadrée).

Pendant la période COVID, les agents, en collaboration avec José Schruoffeneger, ont fait un gros travail sur les économies financières réalisables à la CCVSA. Nous avons, en plus d'augmenter les tarifs, diminuer les plages horaires d'ouverture, diminuer la température des bassins et des douches, changer les lumières pour du LED...

Malgré ces actions, avec l'inflation, les coûts d'exploitation étaient toujours trop importants !

En décembre 2022, les élus de la CCVSA ont donc choisi de procéder à une fermeture hivernale. Le centre aquatique est resté fermé du 30 décembre 2022 au 26 février 2023 inclus. Cette action a permis d'économiser, ou plutôt de ne pas dépenser, 125 000 €.

Nous avons bien sûr reporté les abonnements des usagers afin de les fidéliser.

Suite aux nouvelles recommandations de l'ARS (Agence Régionale de Santé) il y a eu qu'une seule vidange en 2023. Nous avons profité de la fermeture hivernale pour l'effectuer.

Après une étude de faisabilité proposée par le bureau d'étude D2X lancée à l'été 2021, le bureau LAMA Architectes de Strasbourg et le bureau d'étude PROJEX ont effectué le diagnostic complet de l'établissement en 2023, et rendu l'APS et l'APD pour un projet final à 6 778 887 euros.

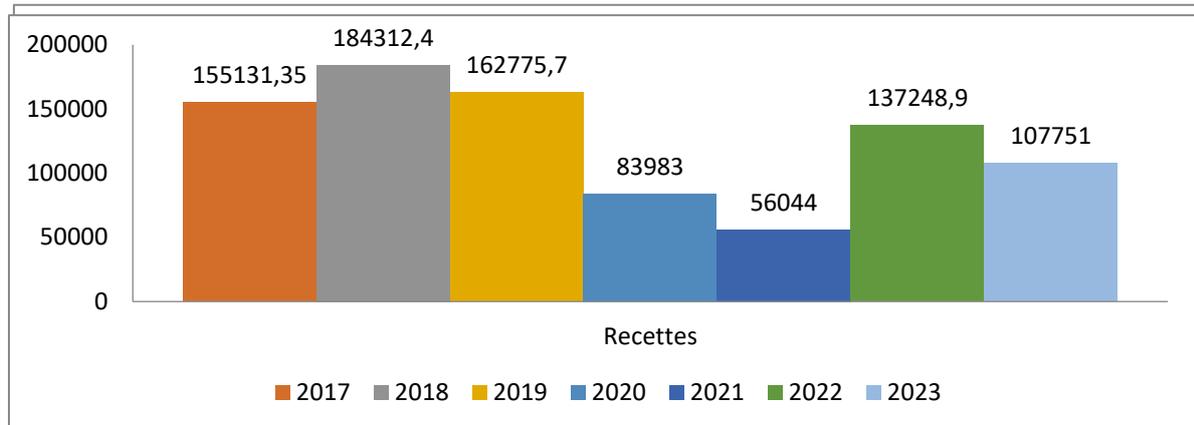
Pour rappel, l'objectif est de traiter les impératifs réglementaires, de pérenniser le bâti et d'améliorer la fonctionnalité et l'attractivité de l'équipement.

Le projet suit son cours, et les travaux devraient s'étaler d'octobre 2024 à février 2026.



## La fréquentation

En 2023, le centre aquatique a pu enregistrer **33 242 entrées pour 107 751 € de recette.**



A ces chiffres doivent également s'ajouter l'accueil des associations sportives (3 537 passages en 2023) et des scolaires (8 996 passages en 2023).

L'été 2023 a été très capricieux au niveau météo... avec seulement 16 270 entrées (soit 48,9% des usagers de l'année) pour 44 335,20 euros de recettes (soit 41,1% des recettes annuelles).

Attention, il ne faut pas oublier, contrairement aux années précédentes (avant COVID) que nous étions fermés 2 mois. Donc si on fait une moyenne des dernières années (hors COVID) sur les mois de janvier et février, il y a pu avoir un « manque à gagner » de 6 000 personnes pour 19 000 €.

Cela ne ferait pas monter grandement les chiffres et confirme bien une année 2023 en berne !

## Les animations et les promotions

Il y a un large champ d'activités proposé aux usagers, et animé par les MNS du centre aquatique, en musique et avec un matériel varié : 5 séances par semaine d'aquabike, 1 séance par semaine d'aquasanté, 1 séance par semaine d'aquatonic, 5 séances par semaine de circuit training.

Pour les enfants, nous proposons toujours des séances de : bébés nageurs, jardin aquatique, leçons individuelles ou collectives, et goûters d'anniversaire.

## Occupation du centre par les associations

Deux clubs sportifs se partagent les bassins plusieurs fois par semaine, à savoir le CNHT (Club Nautique Haute Thur) et le PLK (Plongeur du Lac de Kruth).

Et nous disposons toujours de créneaux spécifiques avec la Maison Emilie 2 fois par semaine.

## Occupation du centre par les scolaires

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes accueille les enfants des écoles maternelles, élémentaires et les collégiens du Collège de Saint-Amarin. A cet accueil, s'ajoute également les frais de transport entre les établissements scolaires et les équipements sportifs.

## Le food truck

Depuis l'été 2021, le food truck « o'tatouni burger » est présent dans le parc les jours de beau temps. Il paye une redevance de 8 euros par jour de présence, au-delà de 200 personnes présentes sur la journée à la piscine. En 2023, il est donc venu 37 jours, et 27 jours lui ont été facturé, soit 216 euros.

## Les salles de sport

La Communauté de Communes gère 3 salles de sport, et plus précisément : la salle de sport à Moosch, la salle de sport à Fellinging, et le gymnase du Collège de Saint-Amarin.

Ces salles sont essentiellement fréquentées par des associations sportives tout au long de l'année, ou par les scolaires (collège et/ou primaire).

Elles ont aussi pu reprendre l'intégralité leurs activités.

A Saint-Amarin, le nouveau collège a pu être ouvert en septembre 2022, et les travaux du nouveau gymnase ont débuté en 2023.

L'ancien gymnase du collège restait toujours accessible jusqu'à l'ouverture du nouveau gymnase d'ici septembre 2024. L'ancien gymnase laissera la place à un terrain de sport extérieur.

Salle de Sport à Moosch	Salle de Sport à Fellinging	Salle de Sport du Collège
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Collège</li><li>• L'école primaire de Moosch</li><li>• La Maison Emilie</li><li>• L'ABCM</li><li>• Le Club Athlétic Moosch</li><li>• L'espérance</li><li>• Le CESA Haute Thur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Collège</li><li>• La gymnastique douce</li><li>• Le graine d'harmonie</li><li>• Le CESA Haute Thur</li><li>• Les arts martiaux de la Thur</li><li>• Le Taikyokuken tai Chi</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Collège</li><li>• L'UNSS</li><li>• Le Badminton bad'oie</li><li>• La gymnastique volontaire de Saint-Amarin</li><li>• Le FC Mitzach</li><li>• Le CESA Haute Thur</li><li>• Le SR de Saint-Amarin</li><li>• Les arts martiaux de la Thur</li><li>• Le AS Oderen</li><li>• Les pompiers et JSP</li></ul>

## Les autres équipements

Courts de tennis	Boulodrome	Itinéraires cyclables
<ul style="list-style-type: none"><li>• Fréquenté essentiellement par les membres du club</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Association</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Composé d'environ 26 km de pistes cyclables</li></ul>

Pour l'entretien des pistes cyclables, cette année il y a eu 3 balayages intégrales et un élagage et un broyage de l'ensemble des abords. Depuis décembre 2018, la Communauté de communes est également intégrée au projet de schéma directeur vélo, porté par le Pays Thur Doller, pour favoriser le développement des mobilités douces, actives et écologiques sur le territoire.

## ECOCITOYENNETE & GESTION DES DECHETS

Population prise en compte dans les calculs du rapport : 12 474 habitants

### Gestion des déchets

#### Collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)



Evolution du ratio par habitant et par an depuis 2014 (en kg/hab) :

Année	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Kg/hab	116	116	119	121	121	134	132	134	137	138

La mise en place dès janvier 2019 d'une réduction d'environ 30 % du volume de la dotation en Ecosacs a été un succès et les tonnages ne cessent de diminuer progressivement.

#### Collecte des Encombrants non métalliques et métallique (OME)

La collecte des OME s'organise en 4 tournées annuelles forfaitaires auxquelles s'ajoutent les coûts de traitement à la tonne et la TGAP.

Evolution du tonnage annuel des encombrants

Année	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Tonnage OME	578	686	969	960	689	676	565	606	620	617

La collecte en porte à porte des encombrants a laissé place depuis juillet 2023, à la déchèterie mobile, mise en place dans 4 villages de la CCVSA.

La séparation de certains flux tels que cartons, plâtres, bois, etc. a permis une revalorisation des matériaux.

Rappelons que la TGAP\* est passée de 45,10 €/tonne en 2019 à 46,20 €/tonne en 2020 (+12%) et à 59,40 €/tonne en 2021, à 63,80 €/tonne en 2022 puis à 67,10 en 2023.

\*Taxes généralisées sur les activités polluantes

#### Collecte des biodéchets en apport volontaire pour tous

Au sein de notre Communauté de Communes, de très nombreux habitants disposent d'un jardin et ont donc la possibilité de composter leurs déchets biodégradables (en tas ou dans un composteur individuel).

Pour permettre aux personnes qui habitent en appartement de recycler aussi les matières fermentescibles (restes de repas, épluchures, végétaux), la Communauté de Communes, en collaboration avec les bailleurs sociaux ou privés et les communes, a mis en place une collecte hebdomadaire des « biodéchets » en apport volontaire, dans l'habitat collectif et pour les habitants qui le souhaitent.

Depuis 2020, plus de sites sont disponibles, soit 18 qui sont répartis dans 7 communes (Fellingring, Husseren-Wesserling, Malmerspach, Moosch, Oderen, Ranspach et St-Amarin, qui représentent 355 foyers) sont équipés pour la collecte des biodéchets.

En 2023, 40 tonnes de biodéchets ont été collectées sur le territoire. Puis transformées en compost sur la plate-forme d'Aspach-le-Haut-Michelbach (SM4).



Les frais de collecte se sont élevés à 18 225.19 € HT et 4 304.60 € HT pour le traitement, **soit un coût moyen de 563.25 € HT/tonne** (contre 394 € HT la tonne d'OMR).

### Les Plates-formes intercommunales de compostage des déchets verts

Les conditions météorologiques moins pluvieuses ont permis un volume moins important de déchets verts à traiter par rapport à 2021 et 2022.

Les opérations de broyage et d'évacuation sur l'ensemble des plates-formes ont été réalisées par la société Roellinger (68) pour un volume de 1 185 tonnes et un montant de 82 892 € HT.

Le coût moyen de gestion des déchets verts pour l'année 2023 s'élève à 6.42 € par habitant.

ANNEES	TONNES	COUTS € TTC	PRESTATAIRES Collectes et traitement
2015	400	53 232	BEA
2016	1 560	1 629	BEA
2017	1 200	50 112	BEA
2018	1 345	82 006	BEA
2019	1 401	61 350	SEDE
2020	1 524	67 879	SEDE
2021	2 129	112 402	SEDE
2022	1 703	139 990	ROELLINGER
2023	1 185	82 892	ROELLINGER



Rappel : Abandon de la plateforme de Mollau en raison des difficultés techniques pour la collecter. Les habitants de Mollau sont invités à utiliser la plateforme située à Storckensohn qui a été réaménagée à cette occasion.

### La collecte en apport volontaire des matières recyclables

#### Papier-carton, Plastique-acier-alu, Verre



Le parc comptabilise 264 conteneurs répartis sur 56 sites permettant le tri des 3 flux, dans les 15 communes.

Aucune **opération d'entretien/réhabilitation** a été menée du fait du changement de mode de collecte à venir en 2024.

La sté Recobat est intervenue pour des évacuations de bennes à hauteur de 2 191 € TTC.

#### Evolution annuelle des tonnages de recyclables collectés

Année	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
VERRE	661	691	639	710	732	701	695	679	679	635
PLASTIQUE ACIER/ALU	815*	309	298	287	281	254	241	208	192	185
PAPIER- CARTON		613	645	672	716	726.	757	775	767	772

\* passage au multiflux au 2<sup>ème</sup> semestre

Le tri reste à un niveau élevé, mais par rapport à 2022 : on note une baisse des tonnages de verre ainsi que ceux des emballages plastique/acier/alu et papier-cartons. L'inflation semble être passée par là.

Les refus de tri des CP représentent 18,94 t, soit 9,37%. Pour les CC ils s'élèvent à 66,66 t, soit 33,66 %. Pour le second semestre, date du passage au multiflux, la distinction n'est plus faite entre les CP et les CC et la collecte sélective passe à 105,59 t, soit 22,92 %

1 476 t de verre et d'emballages plastiques, acier, aluminium et papiers-cartons ont été collectés et traités pour un coût total de 447 884 € HT. Les reventes de matières et les soutiens ont permis une rentrée d'argent de 344 574 € et de rapporter le coût de gestion de ces déchets à 68.62 € HT/T.

### Organisation de collectes spécifiques

Depuis 2006, des collectes spécifiques sont organisées par la Communauté de Communes sur le site du Parc de Wesserling :



### D3E : Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques

L'une des raisons d'être de cette filière est l'extraction et la neutralisation des substances potentiellement dangereuses présentes dans les D3E (polluants organiques persistants, mercure, gaz CFC, métaux lourds, verres au plomb ou au baryum, pigment, etc.).

La filière encourage le réemploi des appareils et soutient l'économie sociale et solidaire par le biais d'accords nationaux avec les associations d'insertion Emmaüs et Envie pour la

récupération et le réemploi des appareils.

Leur démantèlement permet la séparation des matières obtenues (ferraille, verre, plastique, etc...) dans le but d'extraire la matière première secondaire\*, afin d'économiser nos ressources naturelles.

\* **Matière Première Secondaire** : désigne un matériau issu du recyclage de déchets et pouvant être utilisé en substitution totale ou partielle de **matière première** vierge.

Tonnages collectés lors des 2 collectes organisées au Parc de Wesserling lors du 1<sup>er</sup> semestre et des dépôts en déchèterie mobile au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 :

	1 <sup>ER</sup> trim	2 <sup>ème</sup> trim	3 <sup>ème</sup> trim	4 <sup>ème</sup> trim	TOTAL
Tonnes	14.67	6.74	14.40	13.50	49.31
En kg/habitant/an	1.18	0.54	1.15	1.08	3.95
Soutien financier d'OCAD3E, en €	1189.35	816.69	1 176.94	1134.31	4317.29

### Evolution annuelle des tonnages collectés

Années	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Tonnages collectés	49	40	52	45	60	56.
En kg/habitant/an	3.93	3.10	4.09	3.56*	4.64	4.33
Soutien financier d'OCAD3E, en €	4317.29	3 745	4 129.	3 403	4 500	4 325

Le reste à charge pour notre collectivité s'élève à 108 €. Le coût de traitement est entièrement pris en charge par l'OCAD3E (éco-organisme agréé par l'Etat pour la collecte et le traitement des D3E).



### DMS ou DDM (Déchets Ménagers Spéciaux ou Déchets Dangereux des Ménages)

Les activités de bricolage et de jardinage font partie des loisirs préférés de nos concitoyens. Ces activités génèrent souvent des déchets qui peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement.

Ils peuvent être explosifs, corrosifs, toxiques, irritants et facilement inflammables. Ils doivent donc suivre une voie de collecte séparée et sécurisée

La Communauté de Communes a organisé 1 seule collecte au parc de Wesserling au 1<sup>er</sup> semestre, puis les dépôts suivants ont eu lieu en déchèterie mobile.

Ces déchets dangereux partent via l'Sté Alsadis (68) qui réalise les traitements qui leur sont spécifiquement destinés. L'ensemble des frais est supporté par notre collectivité

Evolution annuelle des tonnages collectés en DMS

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Tonnages collectés	20.55	13.58	15.42	14.20	13.42	10.67	17.46
kg/habitant/an	1.65	1.05	1.20	1.10	1.03	0.82	1.36
Coûts en € TTC	19 571	8 646	12 127	12 907	10 376	6 130	11 239

### Collecte des plastiques agricoles

Pour aider les agriculteurs de la Vallée, la Communauté de Communes, en partenariat avec Adivalor (qui définit les modalités techniques des collectes, organise et finance tout ou partie de l'élimination des déchets d'agrofourriture) et la Sté Coved, a mis en place depuis 10 années maintenant, une collecte annuelle des plastiques agricoles usagés (ficelles, filets, plastiques d'enrubannages et d'ensilage).

Collectés spécifiquement et en volume suffisant, ils sont valorisés et ne coûtent donc rien aux redevables.

Une recette de Adivalor de 346 € nous est parvenue (en 2024 au titre de 2023) pour 21 tonnes collectées.

28 agriculteurs se sont déplacés. Ce chiffre s'accroît chaque année grâce à une prise de conscience collective. Les déchets ainsi collectés sont recyclés (sacs poubelle, raccords, ficelle).



## Piles



La collecte et le recyclage des piles permettent de récupérer une grande quantité d'acier, de zinc, de nickel, de cobalt, de plomb qui vont être réutilisés dans l'industrie pour fabriquer de nouveaux produits (couverts, gouttières, batteries etc...).

En 2022 aucune pile ou petite batterie usagée n'ont été collectées. Les fûts n'étant pas pleins.

Quantité de piles collectées annuellement en kg :

2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
1 079	0*	2 423	157	626	326	793	254

\*aucune pile ou petite batterie usagée n'ont été collectées. Les fûts n'étant pas pleins

## Textiles

La collecte et le recyclage sont réalisés par le Relais Est, acteur de l'économie sociale et solidaire.

58 tonnes collectées  
=  
1 emploi au Relais Est

58-t de textiles ont été collectés en 2023, soit 4.65 kg/habitant. Cela représente 13 points d'apport volontaire et 17 bornes situées dans la Vallée.

On constate une hausse de 4 % des dons par rapport à l'année dernière.

Tout est trié à Wittenheim pour du réemploi, recyclage ou en dernier recours, mise en déchets ultimes : 6 % friperie, 52 % exportation, 22 % valorisation matière, 9 % chiffons et 11 % combustible solide de récupération



## Ampoules et tubes néons



La Communauté de Communes participe à la collecte des ampoules et tubes néons. Ils peuvent être déposés lors des collectes de D3E ou DMS à Wesserling, puis en déchèterie mobile à compter de juillet 2023..

Recylum prend tous les coûts de collecte et traitement à sa charge.

## Pneus



Depuis 2014, le CG et l'ADMD ne prennent plus en charge la collecte et le traitement des pneus usagés.

Aussi, notre collectivité a dû prendre le relais.

Une benne a été déposée aux ateliers communaux de Fellingring au mois d'octobre.

Ainsi les pneus, récupérés au fil de l'année et lors de l'opération HAUT-RHIN PROPRE ont pu être stockés et attendant leur transport et traitement par la sté Coved qui les dirige vers Aliapur.

Evolution annuelle des coûts de collecte et de traitement des pneus en € TTC :

2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
1 744	1 872	2 568	2 149	1 877	1 896	1 239	1 295	730

## Actions de sensibilisation

### Vente de composteurs

Pour encourager le compostage individuel, la Communauté de Communes propose depuis 2005 des composteurs à un tarif aidé. Depuis 2022, ceux-ci sont vendus à 90 €/pièce (achetés au prix de 140 € à l'association Patrimoine & Emploi).



Evolution du nombre de composteurs vendus :

Années	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Nombre	14	30*	52	54	78	25	49	76	28	39	52	114

\*27 composteurs vendus à 40 € (tarifs de 2021 car réservation faites encore en 2021) et 3 composteurs vendus à 90 €

### Animations dans les écoles

Chaque année, la CCVSA alloue un budget dédié aux animations dans les écoles de son territoire. En 2023 et comme chaque année, le CPIE, en lien avec la CCVSA conçoit, organise, planifie, coordonne des programmes éducatifs.



Les animateurs du CPIE sont intervenus pour environ 350 élèves des cycles 2 et 3 et périscolaire avec pour objectif de sensibiliser les élèves au tri, pour contribuer à une meilleure compréhension et application des nouvelles consignes et modalités de collecte, suite à la mise en place du multiflux et d'un nouveau mode de collecte (en bac ou sacs de tri) dans la Communauté de Communes (découverte du tri des déchets, apprendre à différencier les matières pour un meilleur tri, comprendre et appliquer les nouvelles consignes de tri et des modalités de la collecte).

### Animations grand public

La Communauté de communes a organisé en partenariat avec le SM4, deux animations sur les plates-formes de déchets verts de Moosch et Saint-Amarin courant mai.

« Un trésor dans votre jardin » : c'est l'intitulé d'une opération de sensibilisation menée par le SM4 et qui vise à inciter les citoyens à avoir un autre regard sur la tonte des pelouses. Des animations ont ainsi été proposées à Saint-Amarin. ».

Un quizz et des lots pour les gagnants tirés au sort ont été proposés aux usagers.



Le SM4 a organisé sur notre territoire :

- Atelier « Troc au jardin » – Jardin de Wesserling – 30 avril
- Atelier « Faire ses baumes cosmétiques » – Médiathèque de Fellingring – 29 juin
- Animation à la Fête du Potager – Jardins de Wesserling – 27 août
- Réunion couches lavables – Médiathèque de Fellingring – 14 novembre
- Repair Café – Oderen – 16 décembre

## Trocothèques éphémères

En 2023 cinq communes ont organisé en partenariat avec la Communauté de communes leur Trocothèque éphémère. Il s'agit le temps d'une journée d'organiser un espace de gratuité où chacun peut donner et/ou prendre un ou plusieurs objets.

La Communauté de communes accompagne les communes sur la logistique organisationnelle et la communication. Cette opération créée en 2021 pour sensibiliser le public quant à la possibilité de donner pour réemployer plutôt que de jeter est accueillie très favorablement par les habitants.



## Actions en faveur des associations : Gobelets réutilisables



En 2012, le Conseil de Communauté a validé le principe d'une subvention aux associations qui investissent dans des gobelets réutilisables pour l'organisation de leurs manifestations.

Les achats sont subventionnés à hauteur de 55 %\* si l'achat est mutualisé entre plusieurs associations ; à hauteur de 40 %\* si l'achat est réalisé par une seule association.

En 2023, 9 associations ont fait une demande de subvention pour un montant total alloué de 2 341€.

\* sur le montant TTC

## Dossiers structurants en cours

### Préparation de la mise en place d'un nouveau système de collecte

- . Consultation pour l'achat d'EcoSacs pour les premiers mois de l'année 2024 (janvier)
- . Intervention lors des bureaux municipaux des 15 communes (oct-nov.)
- . Réunions avec les secrétaires de Mairie et les agents communaux
- . 5 comités consultatifs
- . Etude d'optimisation du schéma de collecte des déchets ménagers et assimilés : choix et validation d'un scénario (mars)

#### Attribution du marché :

- pour la collecte des déchets ménagers et assimilés (sept.)
- pour la fourniture d'équipements de pré-collecte des déchets ménagers (sept.)
- de fourniture et d'installation d'un logiciel de gestion des contenants et de gestion globale de la redevance incitative (déc.)
- accord cadre de fourniture de dispositifs électroniques pour le contrôle d'accès des conteneurs déchets en points d'apport volontaire (déc.)

## Redevance « ordures ménagères et gestion des déchets »

En janvier 2023, les frais liés à la collecte et au traitement des déchets ménagers ont fortement augmenté (entre 13% et 16 %) suite à la révision des prix de nos prestataires.

Les prix de reprise des matériaux recyclables ont connu une baisse tendancielle depuis fin 2022 et il n'est pas prévu de reprise tendancielle

Des dépenses de fonctionnement supplémentaires (hors frais de collecte et traitement) sont à prévoir pour appliquer le nouveau schéma de collecte (sacs recyclables p ex) un emprunt doit être contracté pour financer les investissements.

L'augmentation de la cotisation du SM4 et la réduction de la compensation à constituent un manque à gagner supplémentaire.

En outre des dépenses d'investissement sont à prévoir pour mettre en œuvre le prochain schéma de collecte.

De ce fait, pour compenser ces effets, et pour ne pas puiser encore dans les réserves financières des années précédentes, une hausse de la redevance devient inévitable

Une augmentation 6 % de la redevance a donc été votée avec effet en juillet 2023.

### Moyens de paiement

#### *Prélèvement automatique*

Pour faciliter les démarches de ses administrés, la Communauté de Communes a proposé dès 2009, le prélèvement automatique, pour les factures relatives à la redevance des ordures ménagères. Pour l'année 2023, nous avons relevé :

- 1 160 prélevés 12 fois par an, soit 18.73 % des redevables
- 5 032 prélevés 2 fois par an

#### *Titres payables par Internet (TIPI)*



Depuis octobre 2010, il est possible de payer sa redevance par carte bancaire via internet, grâce au système « TIPI ». La connexion est sécurisée. Les frais bancaires (520 €) sont à la charge exclusive de la collectivité.

Ce mode de paiement électronique a mobilisé 24.45% des usagers, soit 2 150 foyers sur les 6 192, pour un total de 241 837.38 €.

# LOGEMENT ET PATRIMOINE BATI

## HABITAT

### Rénovation énergétique

#### *Aides financières*

La Communauté de communes a poursuivi sa contractualisation avec la CEA autour d'un PIG partenarial en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments privés intitulé « Fond Alsace Renov' » dont le dispositif prend fin en décembre 2023. La CCVSA cofinance les dossiers instruits par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) à hauteur de 5% des travaux éligibles plafonné à 1 000 €. L'objectif fixé est de 13 logements rénovés par an via le programme Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH. En 2023, la Communauté de communes a engagé le financement d'un seul dossier pour un montant total de 1000 € et soldé 3 dossiers pour un montant de 2513.98 €. Très peu de dossiers ont été déposés et soldés. Les objectifs n'ont pas été atteints.

#### *Auto-réhabilitation Accompagnée (ARA)*

Le service Aménagement du Territoire participe auprès de la CEA à l'élaboration d'une stratégie pour le déploiement de l'auto-réhabilitation des particuliers. Les premières phases sont des réunions de travail posant un diagnostic de cette pratique.

### Création de logements

#### *Rénovation de la friche « Interglas » dans le parc de Malmerspach*

L'année 2023 a fait l'objet d'investigations sur la pollution des sols. Un Plan de Gestion a été réalisé et a décelé des pollutions d'hydrocarbures et de mercure dans les sols avec émanation de gaz sur certains secteurs. Des sondages complémentaires sont prévus en 2024 pour le traitement des gaz du sol. Une recherche d'investisseurs est également en cours pour la partie logements.

➔ **Poursuite du projet en 2024.**

#### *Mobilisation du bâti vacant*

La CCVSA se mobilise pour la résorption de son bâti vacant auprès de la Région et du Commissariat au Massif. Le territoire fera l'objet d'un terrain d'expérimentation pour la création d'une structure opérationnelle qui aura vocation à débloquer le bâti vacant en milieu rural. Une sélection d'experts est en cours pour travailler sur le sujet.

➔ **Etude sur la structure de mobilisation du bâti vacant en 2024.**

## PATRIMOINE BATI

### Plan de Sauvegarde du Bâti ancien (PSBA)

#### *Axe 1 : Accompagnement des particuliers à la rénovation du bâti traditionnel*

#### **Aides techniques :**

##### *Coloriste conseil*

La Communauté de Communes organise et finance les visites d'un coloriste-conseil gratuite pour tous les habitants qui en font la demande. En 2023, le coloriste-conseil Christophe WINTZ a réalisé 17 visites pour un montant de **2526 € HT**.

##### *Conseils architecturaux*

Un service de conseils architecturaux a vu le jour en 2018 afin d'accompagner les habitants du territoire dans une démarche cohérente de réhabilitation ou d'extension de leurs logements. Les

conseils architecturaux sont davantage orientés vers les propriétaires de constructions patrimoniales datant d'avant 1950. Cependant, tous les habitants de la vallée peuvent consulter l'architecte conseil dès qu'ils ont un projet. Ce conseil peut également être couplé au conseil administratif et réglementaire de l'instructeur mais aussi à l'expertise d'un coloriste-conseil.

**En 2023, 68 conseils architecturaux ont été délivrés pour les habitants et pour les communes soit 22 rendez-vous de plus que l'année précédente.**

### Aides financières :

*Aides à la rénovation poste par poste*

8 dossiers de demande de subvention ont été déposés pour un montant d'aide de 5680 € (Communes + Communauté de communes).

Les subventions versées correspondant aux travaux finalisés correspondent à 3262.50 €

*Aides à la rénovation globale*

En 2023 débute un dispositif d'aide à la rénovation globale d'un bâtiment ancien sélectionné par an, jusqu'en 2026. Le bâtiment doit être caractérisé comme patrimonial dans le PLUi et faire l'objet d'une rénovation globale écologique dans le respect du patrimoine. En 2023, deux dossiers de candidature ont été déposés. Le dossier retenu est celui de M. et Mme PARISOT de Ranspach, qui bénéficieront d'un accompagnement technique plus poussé et d'une aide financière de 10 000 €.

*Axe 2 : Plan opérationnel des bâtiments communaux et communautaires*

Suite au diagnostic réalisé en 2020 sur le nombre de bâtiments publics vacants, un phasage de projets d'éco-rénovation de bâtiments communaux et communautaires a été réalisé :

- Projet n° 1 : éco-rénovation du presbytère de Geishouse
- Projet n°2 : éco-rénovation du café du Belacker de Mollau
- Projet n°3 : éco-rénovation du presbytère de Kruth

### Eco-rénovation du presbytère de Geishouse :

En 2023, suite à l'étude d'avant-projet réalisé par le cabinet d'architecture MAYKER, la CCVSA monte le plan de financement avec de nombreux partenaires institutionnels. Le projet d'éco-rénovation est lauréat d'un appel à projet « Patrimoine Naturel et Biodiversité » lancé par la Fondation du Patrimoine. Un appel à dons a également été lancé par la Fondation du Patrimoine.

L'année 2023 fait également l'objet de plusieurs travaux : traitement de la charpente et de la méréule, réfection des linteaux de fenêtres, agrandissement du muret d'enceinte pour favoriser l'entrée des véhicules lors du chantier.

➔ **Finalisation du plan de financement en 2024.**

*Axe 3 : Sensibilisation et formation*

### Les RDV du bâti

Aucun RDV du bâti n'a eu lieu en 2023 car sa forme doit être revisitée. Il est étudié de nouvelles méthodes de sensibilisation au grand public.

### Formation « Eco-rénovation du bâti ancien » -

La formation sur l'éco-rénovation du bâti ancien pilotée par l'INSA et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, a lieu une année sur deux sur le territoire haut-rhinois. L'année « creuse » est composée de RDV pros ponctuels. En 2023, la CCVSA a accueilli les stagiaires sur site.

### Journées de l'architecture

La CCVSA participe aux journées de l'architecture avec une visite du presbytère de Geishouse et une table ronde en présence du cabinet d'architecture MAYKER sur le sujet de l'éco-rénovation.

## AUTRES PROJETS

### Rénovation du siège de la CCVSA

Une étude de faisabilité a été réalisée pour la mise aux normes et la rénovation énergétique du siège de la CCVSA par le cabinet d'architecture BAUMANN. Le coût de rénovation questionne sur sa faisabilité. Le sujet sera évoqué ultérieurement.

### Création d'une salle pour les arts du cirque au Parc de Wesserling

La compagnie Equinote, résidente au parc de Wesserling depuis 2014 souhaite développer les arts du cirque en milieu rural. Elle commande une étude de faisabilité réalisée par le cabinet d'architecture Goetchy & Cabello puis est accompagnée par Ecooparc pour la structuration de leur projet. La CCVSA verse un fond de concours pour la participation de l'étude de faisabilité. Le site retenu est une partie de l'ancien grand tissage, la dernière friche au sud du parc de Wesserling.

→ **Démarrage de l'étude de maîtrise d'œuvre en 2024.**

## L'ECONOMIE (Dynamique Commerciale, Artisanale et Industrielle)

Depuis le début des années 2000, la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin mène une politique économique, volontariste et ambitieuse, basée sur deux axes :

- **Le maintien des activités historiques** : notamment avec un soutien fort aux entreprises industrielles lorsqu'elles connaissent des difficultés ou lorsqu'elles évoluent.
- **L'accueil d'entreprises**, avec la création d'hôtels d'entreprises dans des anciennes friches industrielles (parc de Wesserling, parc de Malmerspach). Actuellement, plus d'une centaine d'entreprises, de toutes tailles et dans des domaines d'activités très variés, sont locataires de la Communauté de Communes.

### Le maintien des activités industrielles de la Vallée

#### Relocalisation de production pour la société Hydra Beauty and Clean à Moosch



Cette entreprise basée à Moosch est spécialisée dans la fabrication d'articles d'hygiène et de soin à base de coton depuis 1936.

La Communauté de Communes était devenue propriétaire de ce site industriel afin de permettre la reprise de l'entreprise il y a quelques années.

En 2023, Hydra Beauty and Clean a pu continuer son projet de développement et de relocalisation de production avec l'installation d'une nouvelle ligne de blanchiment du coton et de nappage. Il s'agit d'un investissement d'environ 5 millions d'euros qui avait notamment été soutenu dans le cadre du Plan de Relance. En 2023, les essais se poursuivent en vue de la mise en service de cette nouvelle ligne.

#### Difficultés de la société Alsaplast Team



Cette entreprise spécialisée dans le domaine de la chaudronnerie plastique a connu une croissance importante au sein de nos hôtels d'entreprises (de 4 à près de 50 salariés) en une dizaine d'années.

La Communauté de Communes a accompagné cette croissance en terme de locaux (passant de 400 m<sup>2</sup> à près de 7 000 m<sup>2</sup> actuellement).

En 2023, cette entreprise industrielle locataire de la Communauté de Communes, a connu quelques difficultés avec un placement en redressement judiciaire. La CCVSA suit évidemment avec attention l'évolution de ce dossier qui pourrait avoir un impact important en termes d'emplois et de locaux.

#### Reprise en SCOP de la société Velcorex Since 1828



Cette entreprise textile emblématique du territoire est locataire de la Communauté de Communes depuis presque 15 ans. La CCVSA avait en effet racheté le site pour faciliter une reprise en 2010.

En 2023, cette entreprise spécialisée dans le velours a connu de grandes difficultés avec un placement en redressement judiciaire.

Après de multiples reports et rebondissements le Tribunal de Mulhouse a finalement acté la reprise de l'entreprise par une Société Coopérative de Production (SCOP) composée de salariés.

## L'accueil d'entreprises

La Communauté de Communes dispose de deux grands hôtels d'entreprises, le Parc de Wesserling (30 000 m<sup>2</sup>) et le Parc de Malmerspach (environ 20 000 m<sup>2</sup>) dans lesquels elle propose des locaux d'activité en location. Ces hôtels d'entreprises génèrent autour de 850 000 € de loyers annuels. Ces sommes permettent le remboursement des emprunts, la réalisation des travaux d'investissements ainsi que le fonctionnement courant (entretien notamment) de ces sites.

### 1) Le Parc de Wesserling

En 2023, le grand hôtel d'entreprises de Wesserling confirme sa très bonne santé locative. Le site affiche quasiment complet, y compris les bureaux. Malgré la taille importante du site, les locaux disponibles sont rares et la CCVSA avait du mal à répondre favorablement aux nouvelles demandes d'implantation.



En conséquence, un projet a été élaboré afin de créer de nouveaux locaux d'activités dans un ensemble de 1700 m<sup>2</sup> encore en friche (Gros Roman). Ce projet visait plusieurs objectifs complémentaires :

- réhabiliter une ancienne friche industrielle, sans consommer d'espaces naturels ou agricoles pour des projets économiques,
- créer des locaux (5 lots) qui permettront d'accueillir de nouvelles entreprises, activités ou services,

- améliorer l'offre locative du territoire, notamment en matière de lots artisanaux,
- faire disparaître une verrue paysagère avec l'enlèvement d'une ancienne station de traitement industrielle,
- désimperméabiliser et désartificialiser environ 600 m<sup>2</sup> de surface au sol.

Cette opération a débuté au printemps 2023. Les 5 nouveaux locaux ont d'ores et déjà trouvé preneur et sont loués. L'enveloppe budgétaire a été respectée. Ce projet a bénéficié du soutien de la Région Grand Est et de l'Etat (DETR).



Le nombre d'entreprises installées sur le site de Wesserling reste stable (environ 85 locataires). Une grande majorité d'entre elles est présente depuis plusieurs années. Cette fidélité des entreprises et leur attachement au site de Wesserling est un motif de satisfaction très important pour la Communauté de Communes et pour le service en charge de la gestion locative.

Dans le contexte économique difficile, marqué notamment par l'augmentation du prix des fluides et des matières premières, ces résultats montrent bien que Wesserling est un produit immobilier à la fois attractif par ses tarifs mais également par l'environnement et l'histoire du site (caractère patrimonial, passé textile omniprésent, services à proximité, beauté du site...).

## 2) Le Parc de Malmerspach



En 2023, le Parc de Malmerspach a poursuivi sa montée en puissance. Les nouveaux locaux créés en 2022 (bâtiment Laine Peignée notamment) ont pu accueillir des premières entreprises locataires.

L'hôtel d'entreprises Hartmann affiche un taux d'occupation tout à fait intéressant et supérieur à 80%. Plusieurs entreprises, notamment artisanales, se sont installées dans cet ensemble. Enfin, l'hôtel d'entreprises La Filature a confirmé sa stabilité.

Le Parc de Malmerspach est très complémentaire du Parc de Wesserling et permet à la Communauté de Communes d'élargir son offre locative avec près de 20 000 m<sup>2</sup> de locaux industriels, ateliers artisanaux, bureaux ou encore hangars/stockages.

La partie nord de l'ancien site industriel « INTERGLAS » (environ 10 000 m<sup>2</sup> de bâtiments) est toujours en friches. La Communauté de Communes poursuit ses réflexions en vue de la réalisation d'un projet mixte mêlant habitat (35 logements), économie (environ 2 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activité) et tertiaire. Une étude APS/APD a été lancée en 2023, en parallèle avec un plan de gestion.



Ce projet d'ampleur dans la friche « INTERGLAS » pourrait donc être la dernière étape de la finalisation du Parc de Malmerspach.

## Le développement des énergies renouvelables

En début de mandat, la Communauté de Communes a défini cinq axes prioritaires d'action. L'un d'entre eux concerne le développement des énergies renouvelables (ENR) dans la Vallée de Saint-Amarin. Le Vice-président en charge du service économie estime en effet que « *face aux enjeux environnementaux de demain, chacun d'entre nous doit prendre sa part. Les élus de la CCVSA se veulent exemplaires pour répondre à l'urgence écologique et climatique. Notre action doit non seulement nous permettre de préserver notre environnement, mais aussi de définir de nouvelles possibilités de développement pour notre territoire.* »

#### Hydroélectricité :

L'exploitant de la microcentrale hydroélectrique de Malmerspach a débuté les travaux de réhabilitation de cet ouvrage avec notamment la création d'une passe à poissons. Les travaux doivent se poursuivre en 2024 afin que la microcentrale soit de nouveau en fonctionnement au plus tard en fin d'année.

En 2023, la Communauté de Communes a mené une étude visant à définir le potentiel d'un autre site hydroélectrique hérité du passé industriel du territoire, à Wildenstein. Cette démarche a bénéficié du soutien de la Région Grand Est. Cette étude de faisabilité a jugé que la réhabilitation de cette ancienne microcentrale n'était, en l'état, pas pertinente en raison de différentes contraintes. Néanmoins, cette conclusion pourrait être amenée à évoluer en fonction d'un éventuel projet de plus grande ampleur sur cette friche industrielle.

#### Projets photovoltaïques :

Le service "développement économique" de la Communauté de Communes est gestionnaire de plusieurs dizaines de milliers de m<sup>2</sup> de bâtiments et donc de toitures. Pour une grande partie, elles sont bien orientées (anciennes toitures en sheds des usines textiles) et présentent un potentiel intéressant pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toitures.

L'équipement de certaines toitures des zones économique, même s'il est plus complexe qu'un projet au sol ou en ombrières, reste une priorité pour la CCVSA et le travail à ce sujet se poursuit.

Néanmoins, l'opportunité d'une installation photovoltaïque au sol a émergé ces deux dernières années. Des porteurs de projet ont sollicité la CCVSA au sujet de la zone des bassins de décantation et de la décharge industrielle (crassier) de l'ancienne Manufacture d'Impression de Wesserling (MIW). Ces espaces ont reçu pendant des décennies les effluents industriels et les déchets de l'usine. S'agissant d'une zone en grande partie dégradée et polluée, les élus de la CCVSA ont estimé qu'un projet photovoltaïque au sol pouvait avoir du sens.

Début 2023, un appel à candidatures a été lancé par la Communauté de Communes, permettant aux élus de la CCVSA de retenir un prestataire, la société ENOVOS. Cet acteur de l'énergie est originaire du BENELUX (la maison mère est basée au Luxembourg) et intervient notamment en France et en Allemagne. La filiale française est basée à Metz depuis 2016.

Le projet porté par la société ENOVOS concerne une surface d'environ 4,5 ha et pourrait produire l'équivalent de 20 à 30 % de la consommation d'électricité des habitants de la vallée.

Le Conseil Communautaire de septembre 2023 a acté le principe d'une promesse de bail emphytéotique d'une durée de 30 ans pour ces terrains. Cette promesse est donc une première étape qui a permis à l'entreprise ENOVOS de lancer des investigations complémentaires et des études, notamment à propos de la pollution du site. Une étude environnementale pour mesurer l'impact du projet a également débuté en fin d'année, ses résultats seront connus au printemps 2025.

Ce type de projet est très encadré par les services de l'État, notamment la DREAL. Autrement dit, les procédures administratives peuvent être longues, durer entre deux et quatre ans.

Les offres reçues pour un projet photovoltaïque en toitures à Wesserling n'ayant pas été jugées concluantes, la CCVSA a décidé d'étudier la possibilité de développer elle-même un projet photovoltaïque sur l'un de ses bâtiments. Un ensemble de toitures (environ 10 000 m<sup>2</sup> d'emprise au sol) a été identifié à cet effet. Des études de faisabilité et structure seront lancées en 2024 pour avancer sur ce projet.

En 2023, des premiers échanges ont également été réalisés avec une association locale des « centrales villageoises » en vue du développement d'un projet photovoltaïque citoyen. Une toiture de bâtiment a été identifiée. L'association prévoit la réalisation d'une étude structure en 2024 afin de vérifier la pertinence et la faisabilité de ce projet.

#### Chaufferie collective et réseaux de chaleur :

Dans le contexte actuel de forte augmentation des fluides, notamment en matière de chauffage, la CCVSA mène logiquement des réflexions sur ces thématiques. Une étude relative à la mise en place d'une chaufferie biomasse collective sur le site de Wesserling est en cours. Cette démarche dont les résultats seront connus en 2024 est soutenue par l'ADEME.

Ces sujets de chaufferie bois collective mais aussi de réseaux de chaleur sont également en réflexion sur le site de Malmerspach. Le sujet de la géothermie et de ses différentes options est également une thématique que la CCVSA souhaite approfondir.





## Gestion des salles

La Communauté de communes dispose de trois salles situées sur le site de Wesserling avec le Théâtre de Poche, les Ecuries et la Chapelle. C'est aussi en raison de cette localisation que la gestion de ces espaces est confiée au service « économie ». Celles-ci peuvent avoir une vocation culturelle lors d'utilisation par des associations et compagnies de théâtre. Ces espaces sont également ouverts à la location des particuliers pour des événements privés (mariages, fêtes de famille...). Malgré un nombre de location en baisse sur l'année 2023, ces salles restent très demandées pour ces différentes utilisations.

### Au Théâtre de Poche

- Mise à disposition du Collectif des Possibles tout au long de l'année pour des résidences d'artistes, en partenariat avec la DRAC. Le Collectif y organise son festival annuel en septembre (le Festival Multi Prises).
- Utilisé par les compagnies artistiques professionnelles implantées à Wesserling (Le Gourbi Bleu, la Compagnie des Naz, Equinote, Système Paprika...) pour des répétitions ou des auditions.
- Mise à disposition à l'association Les Musicales du Parc pour son festival annuel de musique de chambre en octobre.
- D'autres structures locales (troupes de théâtre, école de musique...) sont amenées à utiliser cette salle.
- Les locations aux particuliers notamment pour des mariages, baptêmes, fêtes de famille viennent compléter l'usage de cette salle entre 10 et 15 week-end par an.



TDP	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Locations / jour	0	0	0	3	6	3	9	6	6	3	0	1
Mises à Dispo / jour		1		2						19		
Artistes	16	25	23	24	19	19	10	0	16	0	25	21

### Aux Ecuries

- *L'Ecole de musique* EMHT dispose de différentes salles adaptées et aménagées pour assurer leurs cours durant l'année scolaire,
- Cette salle est également utilisée pour la fête du livre,
- Locations par des particuliers pour des repas, anniversaires, mariages, etc.
- Des locations pour les professionnels pour des séminaires, des formations, etc.



<b>Ecuries</b>	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Locations / jour	3	3	9	0	6	6	14	9	12	12	3	9
Mises à Dispo / jour						3						1

### La Chapelle du parc de Wesserling

- Différentes manifestations (expositions, concerts...) organisées par des associations ou structures locales,
- Location par des privés pour des mariages.



<b>Chapelle</b>	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Locations/jour	0	0	0	0	3	3	6	1	6	3	3	0
Mises à Dispo / jour						4	2		2			

## LE TOURISME ET CULTURE

Durant cette année 2023, le service a retrouvé un équilibre dans son fonctionnement. Malgré l'absence de direction directe au sein du service, les projets ont suivi leur cours.

### Ressources humaines et organisation

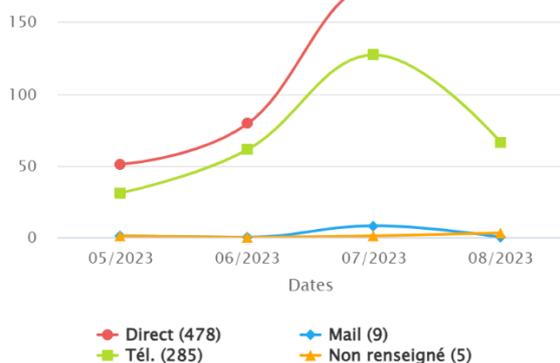
- Camille SCAPIN au poste de référente accueil et relations aux hébergeurs, et référente LEI depuis février 2020.
- Odile KRAFT, chargée de mission tourisme APN pédestre, référente communication, en poste depuis septembre 2021.
- Oriane MUNSCH, chargée de mission tourisme APN vélo/VTT, gestionnaire de la taxe de séjour, en poste depuis septembre 2021.
- Tatiana RINGENBACH a rejoint l'équipe en avril 2023 pour occuper le poste de saisonnière au bureau d'accueil de l'Office de tourisme jusqu'en septembre 2023.

### Accueil

Après une bonne saison touristique en 2022, l'année 2023 a été exceptionnellement riche à l'accueil (+87% de contacts par rapport à 2022). La saison a commencé plus tôt qu'à l'habitude avec une fréquentation plus importante sur les mois de mai et juin. Cette franche évolution par rapport à l'année N-1 s'explique potentiellement par une météo optimale et précoce mais également par des événements majeurs tels que l'Alsacienne Cyclo (juin) et l'arrivée du Tour de France au Markstein (juillet). Le Tour de France est d'ailleurs la top demande de cette saison, suivi par les activités de pleine nature, dont la randonnée arrive en tête. On remarque une baisse notable des publics familles, pourtant cible privilégiée du territoire. En termes de régie en revanche, si le bureau d'accueil a renseigné plus de monde, les recettes enregistrées sur les produits touristiques sont en nette baisse.

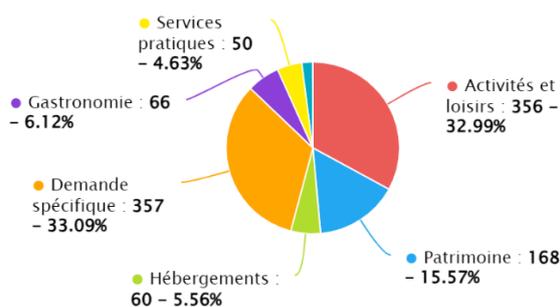
Evolution du nombre de demandes selon le mode de contact

Source : Office de tourisme de la vallée de Saint-Amarin du 01/05/2023 au 31/08/2023



Demandes par thématiques : générales

Source : Office de tourisme de la vallée de Saint-Amarin du 01/05/2023 au 31/08/2023



### Points d'information touristique 2023

Pour 2023 pour les points d'informations touristiques au Lac de Kruth-Wildenstein, il y a eu une fréquentation moyenne par jour de 49 personnes, tous profils confondus, en grande majorité provenant de France avec une moyenne à 73%, l'Allemagne représente quant à elle 23%, les 4% restants provenant de Belgique ou du Royaume-Uni.

Pour le Markstein, nous avons eu en moyenne 49 personnes par jour réparties en 24 passages, tous type de profils confondus (couples, groupes, familles et individuels). En grande majorité, les personnes

venant se renseigner viennent de France, elles représentent 79% de la fréquentation sur la saison estivale, les allemands représentent environ 16% de la fréquentation, les 5% restants venant de Belgique ou du Royaume-Uni.

### **Réaménagement des locaux**

Le bureau d'accueil a continué de se moderniser au début de l'année 2023, dans le prolongement des investissements faits en 2021 et 2022. L'espace d'accueil a été rafraîchi et des visuels grands formats représentant la Vallée au fil des saisons ont été apposés sur les murs, donnant ainsi un effet grandiose au bureau d'accueil. Les vitrines ont également été réorganisées pour délimiter efficacement l'espace de vente de celui d'accueil.

### **Taxe de séjour**

Un gros travail de mise à jour a été fait avec Diane BONNECHOSE tout au long de l'année sur la taxe de séjour, notamment pour remettre à jour le compte DFT.

Nombre d'hébergements : 164 actifs

Nombre d'hébergements : 196

Nombre de nuitées directes en 2023 : 134 747 nuitées

Montant total avec opérateurs numériques : 57 428.67€ + 41 741.29€ = 99 169.96€

### **Actions liées aux Activités de pleine nature**

#### **Création d'écobalades**

Le comité qui assure la conception et le contenu de ces itinéraires, continue son travail avec l'élaboration de... Il est toujours composé de Joseph Peter, vice-président du Club Vosgien de la vallée de Saint-Amarin, Raymond Haller, président du musée Serret, Sylvie Cuénot, directrice du CPIE, Marie-Reine Zimmerman, ancienne enseignante à la retraite, et d'Odile Kraft, chargée de mission au service tourisme, qui en assure l'animation depuis fin 2021.

Après les 10 premières écobalades créées en 2020, ce sont 9 nouveaux circuits qui sont conçus au cours des deux années suivantes, 2021-2022 : petit et grand tour du Huselberg, Tour de Siebach, Circuit du Hohfried, Circuit du Trehkopf, Circuit du Gerstacker, Balade des Genêts, Autour de Mollau, Balade Bol d'R et Balade Strass-Kruth. En 2023, 5 nouveaux itinéraires sont envisagés : Autour de Storckensohn, Circuit du Frenz, Circuit de Mitzach, Circuit d'Oderen et Circuit de Moosch. Leur élaboration est en cours. Pour chacun de ces itinéraires, un panneau d'accueil est conçu ainsi qu'un livret, destiné à être imprimé et vendu à l'accueil de l'Office de tourisme.

#### **Vélo / VTT**

Le balisage et l'entretien du balisage est toujours réalisé chaque année par le CAF (Club Alpin Français). Une augmentation de la subvention a été votée : 500€ à 600€. Une nouvelle carte VTT a vu le jour. Il a été choisi, en revanche, de ne plus imprimer de topo VTT individuel. Néanmoins, ils existent en version numérique sur notre site internet.

Un nouveau topo cyclo (reprenant les informations et données de l'ancien topo cyclo) a été réalisé et imprimé avec différents parcours pour les pratiquants de vélo de route.

#### **Voie verte du Haag**

Les demandes de subventions faites en 2022 ont été poursuivies et finalisées. Eurovia a été retenue pour effectuer les travaux de voiries et a commencé donc les travaux en début d'année 2023. Le service technique a suivi tout au long des travaux. Les barrières ont également été installées en bas et en haut de la voie verte.

Le 24 juin 2024, un jour avant l'Alsacienne cyclo, une inauguration de la voie verte du haag a été organisée. Partenaires, prestataires, financeurs, élus, agents ont été présents. Le 25 juin, l'Alsacienne cyclo a inauguré la voie verte du haag avec un passage de plus de 2500 cyclistes.

## **Actions valorisation du patrimoine**

### **Projet écomuséal de Wesserling et projet hôtelier et culturel dans la zone patrimoniale du Parc :**

Continuité des dossiers de subvention (demandes et comptes rendus) pour la muséographie. Début des travaux du château. Le projet écomuséal et le futur projet hôtelier et culturel dans les friches industrielles du Parc continuent d'avancer. Plusieurs réflexions sont menées. Le projet hôtelier sur la friche continue de rechercher des investisseurs.

Des réflexions et des estimations de prix sont également menées au sujet de la passerelle qui relie les jardins et la ferme : un tunnel ou une passerelle en hauteur.

## **Actions de communication promotion touristique**

### **Création de produits dérivés et goodies**

Afin de compléter l'offre, de répondre à la demande et de faire connaître le nouveau visage de la destination Hautes Vosges d'Alsace Vallée de Saint-Amarin, l'Office de tourisme a amorcé la création de goodies et produits dérivés, gratuits ou destinés à la vente au bureau d'accueil. A la fin 2023, on comptabilise les nouveaux produits suivants : deux versions différentes de stylos HVA (gratuits), des essuis-lunettes (gratuits), des jetons de caddies (gratuits), des gourdes flexibles (payantes), des puzzles (payants), des blocs-post it Voie Verte (gratuits). La réalisation de nouveaux produits promotionnels se poursuivra en 2024.

## Mise en place d'une newsletter socio-professionnels

A l'été 2023, l'équipe a mis en place une newsletter spécifique pour les socio-professionnels de la Vallée. Envoyée une fois par mois au cours de la saison et de manière ponctuelle sur la saison basse, elle reprend toutes les actualités du service et du territoire, ainsi que des outils quotidiens de communication. La liste de diffusion comprend : restaurants, hébergeurs, sites touristiques et mairies. Les statistiques sont plutôt bonnes, avec un seul destinataire ayant placé l'envoi en spam et une moyenne d'environ 50% d'ouverture selon les sujets.



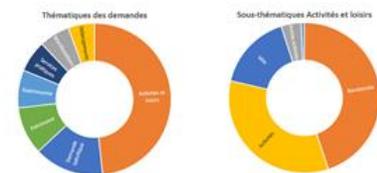
**Votre Office de tourisme vous informe...**

### Accueil Vélo

C'est quoi ?

Accueil Vélo est une marque mise à la disposition des collectivités territoriales, des institutionnels du tourisme et des entreprises impliquées dans le développement du tourisme à vélo qui engage les professionnels à proposer un accueil et des services adaptés aux touristes à vélo en leur permettant d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo afin de bénéficier d'un accueil et de services appropriés.

Dans la Vallée de Saint-Amarin en 2022, le vélo a concerné plus de 18% des demandes activités et loisirs.



Qui peut se labelliser et comment ?

- Les hébergements touristiques
- Les loueurs professionnels de vélos
- Les réparateurs de vélos
- Les offices de tourisme
- Les sites touristiques
- Les restaurateurs

Ces six catégories de professionnels peuvent adhérer au dispositif Accueil Vélo s'ils offrent ou proposent les services relevant des critères obligatoires du référentiel de qualité Accueil Vélo de leur catégorie et doivent répondre à différents critères et caractéristiques. Ils doivent, préalablement à toute démarche, être situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé et sécurisé. Ils doivent s'acquitter d'une contribution à la mise en œuvre de la marque Accueil Vélo de 200€ pour 3 ans.

## France Bleu Alsace

En été, une action commune entre France Bleu Alsace, l'ADT et les Offices de tourisme d'Alsace a permis aux territoires d'avoir des créneaux spécifiques sur les ondes. Le dossier a été géré par Camille et Odile pour trouver les différents intervenants. Plusieurs interventions ont été programmées :

- Le 24 juillet sur France Bleu Elsass avec Raymond Haller pour le Musée Serret (intervention en alsacien)
- le 5 août sur France Bleu Alsace (Stéphane Herrada pour ses « Contes à la ferme », Sandrine Marbach pour les Jardins de Wesserling, Odile Kraft pour Col'Attitude, Ludivine Iltis pour le Parc de Wesserling et les Féeries nocturnes et François Tacquard pour le Moulin de Storckensohn)

## Brochure de Noël

Comme chaque année, une brochure spécifique à la période de Noël dans la Vallée de Saint-Amarin a été réalisée. La conception et l'impression a été menée par l'agence Anna communication, avec une affiche reprenant la couverture de la brochure. La diffusion a été assurée par le service (secteur Vallée de Saint-Amarin).

Budget TTC : 867.60€ pour 600 exemplaires + 20 exemplaires d'affiches en format A3



## Chasse aux trésors

Suite à la création de deux parcours différents, nous avons fait le choix d'intervertir ces deux circuits une année sur deux. En 2023, nous avons donc repris le parcours 2021 mais en changeant le texte et les énigmes, ainsi qu'en faisant découvrir un nouveau commerce de Saint-Amarin. Toujours en partenariat avec Randoland. Achat de goodies (petits gâteaux chez Bois de Rose et savons de production locale chez saveurs d'Antan) pour récompense de la chasse aux trésors

Budget : 200€

## Réseaux sociaux

L'Office de tourisme conserve et anime ses deux réseaux : Instagram (photos de paysages et de sites de la vallée) et Facebook (informations et actualités, animations, photos, événements...)

Instagram - #hva\_hautesvosgesalsace

- 59 publications en 2023
- 3364 abonnés au total à ce jour

Facebook – Hautes Vosges d'Alsace

- 4400 personnes aiment la page à ce jour (4300 en 2022)
- 5343 personnes suivent activement la page à ce jour (5003 en 2022)

## Feux de la Saint Jean

Les Feux de la Saint-Jean ont eu lieu principalement le 24 juin. Comme chaque année, création et impression en interne d'une affiche listant tous les villages qui organisaient cette fête au sein de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin, et diffusion.

## Salons et stands HVA

L'office de tourisme a participé à 2 salons en 2023 : Festivitas à Mulhouse en février (présence d'une ½ journée par agent) et le SITV à Colmar (stand partagé au niveau du Pays des Étoffes sur la thématique de Noël), présence sur le week-end avec une journée complète.

Un stand de l'Office de tourisme était également présent au Slow Up de Sélestat, à L'Alsacienne Cyclo, ainsi qu'au marché de Noël de Saint-Amarin.

## HVA – Vallée de Saint-Amarin

De nouveaux supports de communication ont été créés pour promouvoir notre territoire, en collaboration avec l'agence de communication Anna Communication :

- Une carte touristique avec les différents sites touristiques du territoire cités (création et impression à 2 000 exemplaires)  
Budget : 2074.80€
- Personnalisation du véhicule de l'Office et suppression des anciens marquages  
Budget : 295.60€
- Achat de deux mâts télescopiques (pour les flammes)  
Budget : 552€
- Projets en vue : nouveau guide famille, création de cartes de visite

### **Actions liées au développement culturel**

Le développement culturel a été confié à la nouvelle directrice de la médiathèque.

## EVENEMENTS ET COMMUNICATION

### **EVENEMENTS**

#### **Alsacienne cyclo**

Pour la première édition, la CCVSA a accompagné l'Alsacienne Cyclo dans son organisation le dimanche 25 juin 2023 au départ du Lac de Kruth/ Wildenstein.



Crédits photos : Gilles BRAYE

#### **L'Alsacienne en chiffres :**

- 2512 inscrits, record de participation
- 31% d'étrangers, 24 nationalités
- 82% des inscrits résidant en-dehors du Haut-Rhin
- Plus de 3400 nuitées touristiques
- 4 parcours différents : 70 km / 118 km / 146 km / 195 km

Outre la représentation de la CCVSA dans les conseils d'administration mensuels et une subvention annuelle de soutien à l'organisation, c'est également un accompagnement technique et humain que fourni la CCVSA :

- Recherche de bénévoles
- Mise à disposition d'un chapiteau, de toilettes, de barrières, de tables et bancs
- D'aide à l'installation et au démontage par nos agents

#### **Tour de France 2023**

Après l'arrivée du Tour de France Femmes en juillet 2022 au Markstein, ASO (Amaury Sport Organisation) nous a reconduit son affection pour notre territoire en septembre 2022.

10 mois de travail pour les équipes de la CCVSA, accompagnées de Nadine SPETZ et élus de la CeA :

- Réunions d'organisation sur site
- Réunions sécurité avec les services de l'Etat,
- Communication
- ...

10 mois pour un 22 juillet mémorable, la France entière aura entendu parler du Markstein et de notre territoire.

Pour preuve, la programmation :

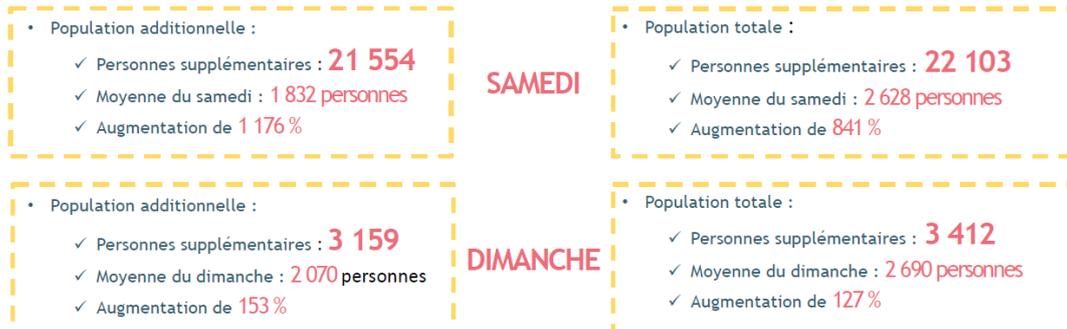
190 pays – 100 chaînes dont 60 en direct – toutes les étapes produites en intégralité par France Télévisions (plus de 120h de direct)

L'arrivée du Tour de France en chiffres :

- 24 731 personnes comptabilisées sur la zone du Markstein
- 13% d'entre eux sont des « Touristes »
- 800m<sup>2</sup> de chapiteau pour le centre de presse

Synthèse

## Évaluation de la fréquentation du Tour de France 2023



### Octobre Rose

Nouveautés 2023, les agents de la CCVSA ont pu bénéficier de deux actions totalement prises en charge par la CCVSA :

- Des ateliers d'auto palpation en collaboration avec la ligue 68
- L'organisation d'une équipe de 20 marcheuses/coureuses lors des Mulhousiennes.

Une opération à réitérer en 2024 !

### COMMUNICATION

La CCVSA dispose d'un certain nombre de supports permettant une communication vers les usagers :

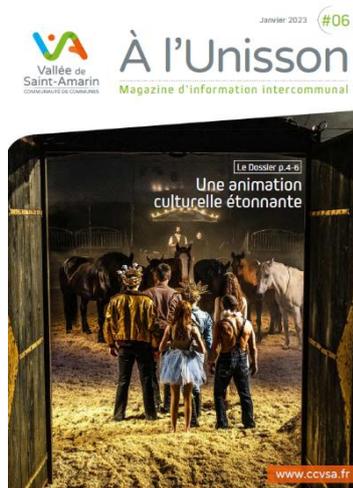
- Un site internet [www.ccvsa.fr](http://www.ccvsa.fr)
- Une page Facebook animée quotidiennement : 2000 followers
- Une chaîne YouTube

- Depuis décembre 2023 une page Instagram

Outre les moyens en ligne, la CCVSA édite deux magazines par an (janvier et juin). Ce dernier est distribué par AGIR dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, à 6200 exemplaires. A l'Unisson, également disponible en consultation en ligne.

**En 2023 :**

Numéro #6



Numéro #7

